

Adéodat ST-PIERRE

Défendre la ruralité

Témoignage d'un agriculteur

En collaboration avec
Marièle CANTIN
Jean LARRIVÉE

Sous la supervision de
Bruno JEAN
Danielle LAFONTAINE

**Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement
régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ)**

Chaire de recherche du Canada en développement rural

Collection Témoignages et analyses

La collection *Témoignages et analyses* est publiée par le GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec). Ce 9^e numéro de la collection est édité par le GRIDEQ et la Chaire de recherche du Canada en développement rural

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

Entrevues

Marièle CANTIN

Transcription des bandes sonores

Isabelle PARENT et Marièle CANTIN

Révision et rédaction finales

Marièle CANTIN et Jean LARRIVÉE

Relecture et supervision

Danielle LAFONTAINE et Bruno JEAN

Conception de la page couverture et montage

Michel MORISSETTE (Transcontinental impression)

Distribution

GRIDEQ

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

418-723-1986 poste 1441 ou 1440

418-724-1847 (télécopieur)

grideq@uqar.qc.ca

<http://www3.uqar.qc.ca/grideq/>

ISBN 978-2-920270-82-4

Tous droits réservés © 2007

Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ)

Chaire de recherche du Canada en développement rural

Préface

Mai 2007.

Au moment où nous nous complétons les toutes dernières étapes techniques en vue de la publication de ce livre, l'affligeante, la terrible nouvelle nous parvenait: Adéodat est décédé.

Celle-ci nous a laissés quasi sans voix devant le départ de celui dont la présence a tellement compté et qui déjà nous manque beaucoup.

Jusqu'à la fin, Adéodat St-Pierre aura plaidé sans relâche la *cause de la ruralité*. Une ruralité dont l'avenir le préoccupait et qu'il souhaitait bien vivante et attirante pour la jeunesse et les familles. Il aura plaidé la *cause de la ruralité*, mais aussi celle de l'agriculture, des forêts et de l'occupation des territoires. Une agriculture selon lui trop longtemps dévalorisée, une forêt souvent pillée, des territoires aux ressources ou potentiels largement sous-estimés. Ce sont ces situations qu'il voulait changer et qu'il s'est efforcé d'améliorer. Bien d'autres questions ont retenu son attention et sont abordées dans cet ouvrage qu'il nous laisse: maintien des petites écoles, avenir des produits certifiés ou du terroir, aménagement intégré des ressources, diversification des activités agricoles, installation des jeunes en agriculture, importance de l'esprit régional, importance des liens entre ruraux et urbains, développement durable et filière éolienne, migration des personnes âgées, immigration en milieu rural, importance de la formation.

«*J'étais un plaideur*», dira-t-il de lui-même dans cet ouvrage à travers lequel, à chaque page, transparait un amour infini de la terre et des gens qui la mettent en valeur et en vivent.

C'est pour elle et pour eux qu'il n'a cessé de répondre, ceci depuis son plus jeune âge, à des appels qui lui ont été adressés, y compris au nôtre qui souhaitions depuis plusieurs années déjà publier au GRIDEQ le précieux témoignage de ce très grand acteur du développement régional et rural qu'a été

Adéodat St-Pierre, et que par ses réalisations ou ses écrits, il demeurera encore bien longtemps.

Rejoint pour entreprendre cet ouvrage, Adéodat qui se savait pourtant malade s'est dit prêt à s'y investir «*si cela pouvait sembler utile...*», étonné que son parcours puisse ainsi retenir l'attention de l'université. L'université pour laquelle il avait un profond respect, au même titre du reste que pour les connaissances (dont celles des territoires) et la formation. À plusieurs reprises dans cet ouvrage qu'il nous laisse, il évoque ses rencontres avec l'institution universitaire, et plus particulièrement avec l'UQAR qu'il interpelle pour des tâches qui sont du ressort des universitaires. Il savait intuitivement ce que l'université pouvait offrir et ce qu'elle ne pouvait pas offrir.

«*Je défends ceux qui ont des besoins*», affirme celui qui s'est aussi toute sa vie efforcé de «tisser des liens» entre les personnes et les générations, entre les communautés, entre les ruraux et les urbains.

«*Nos parents nous ont fait aimer la terre*», rappelle Adéodat, se disant conscient de ne pas être parti «de zéro», mais d'avoir beaucoup reçu. Cette reconnaissance de la valeur du travail ou de l'implication d'autrui a soutenu son propre engagement au sein de nombreux organismes du monde agricole, forestier et rural. Elle l'amène aussi à se sensibiliser à de nouvelles questions, dont celle de la culture de la forêt magistralement défendue par Léonard Otis.

Acquises tôt dans une famille qui pratique l'agriculture depuis plusieurs générations, et travers sa participation à des formations dispensées par la *Jeunesse agricole catholique*, des valeurs guident aussi ses actions: la ténacité, l'entraide et l'échange, l'importance de l'observation et de l'écoute pour l'agir («*Voir, juger, agir*»), celle de ne pas céder au découragement tout en misant sur l'action solidaire.

Bien qu'unique, le parcours d'Adéodat St-Pierre demeure très fortement enraciné dans celui d'une région et d'une nation où se sont manifestés de grands changements qui ont affecté l'agriculture: «*Il y avait à cette époque un mouvement de changement qui intéressait beaucoup de monde. Il y avait une force qui commençait à se mettre en place*», «*On passait de syndicat de paroisse au syndicat de territoire, au syndicat de secteur...*», écrit-il, à propos des années 1950-1970. Adéodat St-Pierre voulait structurer l'action collective afin d'obtenir une meilleure reconnaissance de l'agriculture et de ceux et celles qui la pratiquent. Marquées d'abord par le BAEQ et les Opérations Dignité qui luttaient contre les fermetures de villages, les années qui ont suivi devaient l'amener à élargir encore davantage l'horizon de son action et de ses réflexions sur la situation et l'avenir du monde rural ceci jusqu'à son implication durant de nombreuses années au sein de la Coalition Urgence rurale.

Réunies sous forme de témoignage, ces réflexions trouveront sans

doute beaucoup d'écho chez tous ceux et celles que le devenir de l'agriculture, des forêts et de l'occupation des territoires ruraux préoccupent et que les propos d'Adéodat St-Pierre «feront réfléchir». Un objectif qu'il a toujours mis de l'avant et qu'il s'est toute sa vie efforcé de mettre lui-même en pratique.

Dans nos campagnes, on voit sur les murs du parvis de certaines églises des panneaux avec l'inscription «*Hommage à nos bâtisseurs*». Ces écriteaux veulent perpétuer la mémoire des ancêtres qui, avec la colonisation agroforestière, ont bâti le pays de leurs mains. Adéodat St-Pierre est de cette génération des bâtisseurs. Il a été un défenseur irréductible et infatigable de la cause agricole et rurale. Son témoignage martèle sans cesse cette vérité profonde qui jalonne son histoire de vie: le développement de nos territoires et de nos collectivités ne se fera pas par les autres, les gouvernements ou la grande entreprise, mais par ses habitants capables de mobiliser une grande dose de solidarité.

Ce témoignage est donc, avec ce récit de vie d'un citoyen engagé, une illustration de la force structurante de la solidarité, et de ce qu'est un véritable développement solidaire. Son témoignage illustre aussi le fait que les ruraux doivent constamment lutter pour mettre en place des dispositifs aptes à assurer leur survie, leur prospérité, tout en faisant respecter une équité interrégionale. Ces luttes doivent déboucher sur une solidarité permanente, car si celle-ci se relâche, tel ou tel plan conjoint ou agence de vente collective sont aussitôt fragilisés. La fragilité des acquis, si la solidarité s'étiole, c'est aussi un message fort du récit d'Adéodat St-Pierre.

Porteur d'un véritable projet de «développement social», Adéodat St-Pierre opère ici une synthèse heureuse d'une vision de ce développement intégrant le renforcement des capacités de lutte pour la reconnaissance des droits sociaux et l'apprentissage d'une responsabilité mobilisante et créatrice axée sur la maîtrise d'une capacité à s'organiser, à s'occuper de ses affaires, à se prendre en main.

À celui qui écrit: «*J'ai essayé de donner tout ce que je pouvais*», nous exprimons ainsi qu'à son épouse, à ses enfants et à sa famille, notre plus entière reconnaissance.

Plusieurs semaines de travail ont été nécessaires pour réaliser ce livre. Soulignons d'abord l'effort considérable d'Adéodat St-Pierre pour se remémorer des pans entiers de sa vie et de son implication sociale lors d'une dizaine d'entrevues qui se sont déroulées à l'automne 2006 avec Marièle Cantin. Au préalable, nous avons fourni à M. St-Pierre un certain nombre de thèmes afin qu'il puisse se préparer pour les entrevues. Isabelle Parent et Marièle Cantin ont par la suite retranscrit le verbatim à partir des enregistrements sonores. Le travail d'édition, assumé par Marièle Cantin et Jean Larrivée, a alors commencé: restructurer le texte, le corriger, le couper,

compléter les informations, sélectionner quelques photos et insérer des extraits de documents afin de préciser ou d'appuyer les propos d'Adéodat St-Pierre. Recueillir un récit de vie demeure une expérience humaine profonde qui comporte ses difficultés mais aussi ses joies.

Ce récit captivant ne laissera personne indifférent. Plusieurs y puiseront sans doute des énergies ou des raisons nouvelles pour agir, améliorer des situations et embellir le monde.

Bruno Jean et Danielle Lafontaine, mai 2007

Bruno Jean, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural et directeur scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial

Danielle Lafontaine, directrice du GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec) et codirectrice du CRDT

Table des matières

	Page
Chapitre 1 Agriculteur d'une génération à l'autre et implication syndicale	1
1.1 De la naissance à l'établissement en agriculture	1
1.2 Les débuts de l'installation en agriculture, l'implication dans l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et l'Union des producteurs agricoles (UPA)	11
1.3 De la Caisse d'établissement à la Financière agricole	31
1.4 Le Syndicat des producteurs de céréales et la Fédération provinciale des cultures commerciales	37
1.5 Quelques constats sur l'agriculture actuelle	42
Chapitre 2 La ressource forestière: un complément essentiel à l'agriculture	47
2.1 Quelques enjeux forestiers	47
2.2 Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent et la Fédération des producteurs de bois du Québec	54
2.3 La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent	65
2.4 L'Entente spécifique sur la forêt et le Conseil régional de développement (CRD)	68
Chapitre 3 Défendre la ruralité: implication sociale et communautaire	71
3.1 Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et les Opérations Dignité	71
3.2 Le Centre communautaire de l'aide juridique du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et la Commission des services juridiques du Québec	79
3.3 La Coalition Urgence rurale	82
Conclusion Quelques défis pour l'avenir du monde rural	103
Annexe 1 Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent	115
Annexe 2 Quelques événements marquants de l'évolution du monde rural au Québec et dans l'Est du Québec	119

Chapitre 1

Agriculteur d'une génération à l'autre et implication syndicale

1.1 De la naissance à l'établissement en agriculture

Je suis né en 1935 à Rimouski, quelques années plus tard cet endroit est devenu Sainte-Odile-sur-Rimouski. La ferme sur laquelle je suis né a appartenu de génération en génération à ma famille depuis mon arrière-grand-père. C'est un lieu familial où mon grand-père a vécu avec nous jusqu'à son décès, de même que ma grand-mère et aussi une tante durant un certain temps. Mon grand-père est décédé en 1944, j'avais près de sept ans.

J'ai bien connu mon grand-père, il a eu un cancer qui a duré un certain temps. Il aimait beaucoup la ferme, il attelait son cheval et j'étais souvent son premier passager. Certains souvenirs agréables me sont restés. Il apportait un soin très particulier aux cultures, je le voyais descendre de son petit boggie pour aller dans le champ enlever une mauvaise herbe ou enlever une plante différente. Si c'était un champ d'avoine et qu'il y avait un brin d'orge, il allait l'enlever. Il était déjà ouvert à la qualité de la production, c'était un sélectionneur de semences dans son temps, ce que j'ai fait moi aussi. Mon père était très occupé à la ferme et allait en forêt en hiver, mais il y avait toujours la présence importante de mon grand-père.

Quand mon père allait en forêt, il partait avec un entrepreneur; il était sous-traitant. C'était un homme qui avait des relations assez rapprochées avec les gens avec qui il travaillait. Il partait l'automne, il bûchait une secousse et quand il faisait assez froid, il commençait à glacer les chemins et à transporter le bois. Il partait à l'extérieur de la maison, dans le coin de Trinité-des-Monts, d'Esprit-Saint, dans le haut-pays. Il est allé aussi à Causapscaal, mais la plupart du temps c'était dans le haut-pays.

À Sainte-Odile près de la ville, il y avait toutes sortes de productions, la production laitière était marginale et les prix n'étaient pas élevés. Mon père et mon grand-père se sont beaucoup diversifiés, c'était une habitude chez nous de transformer des produits pour le marché de la ville. Ils avaient leurs pratiques en ville. On appelait ainsi les clients. Le vendredi après-midi ou le samedi, mon grand-père allait à ses pratiques pour livrer des œufs, des poulets ou des dindes et même du boudin. Les pommes de terre étaient livrées à la maison. Les producteurs situés près de la ville étaient très avantagés parce qu'ils avaient ce marché. Mon grand-père et aussi ma mère étaient très méticuleux sur la qualité, car celle-ci maintenait la demande forte. On a gardé longtemps cette pratique-là.

La proximité de la ville permettait à un bon groupe de producteurs de livrer leur lait de porte en porte à des familles ou à des institutions. Très tôt, notre famille a livré à des institutions: à l'hôpital, au Séminaire. Cela nous donnait une plus-value.

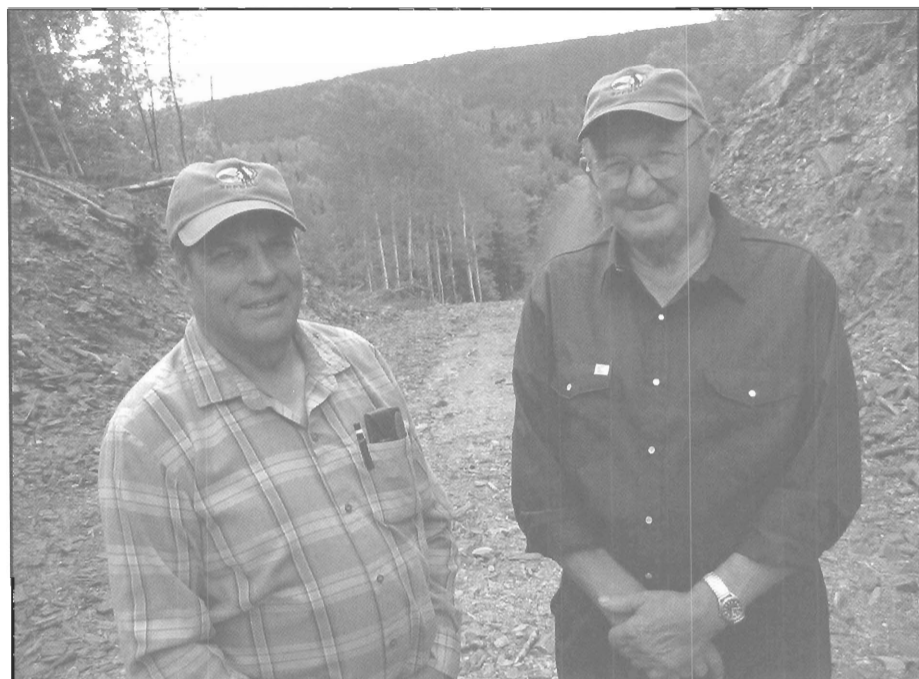
Un bon nombre de producteurs se sont réunis pour bâtir un syndicat coopératif de laiterie et ont acheté une usine. Il y avait déjà une beurrerie, mais au niveau du lait livré à la porte, c'était le premier regroupement de producteurs. Ils prenaient la relève de l'Industrielle qui était la propriété de M. Langis. Mais ce n'était pas le seul regroupement. Il y avait un regroupement où les producteurs ont acheté un crible pour sélectionner les céréales afin d'avoir une bonne qualité, c'était sur la rue de la Cathédrale. Ce n'était pas bien gros, mais tout le monde allait y passer leurs céréales, c'était un crible de première qualité. Une autre association avait permis d'acheter une batteuse. Les gens ne se fiaient pas au commerce pour s'approvisionner en grains de qualité. Cette machine battait du trèfle, elle pouvait aussi battre le millet. Elle était dans une bâtisse et les gens arrivaient avec leurs voyages et passaient leur récolte là-dedans à tour de rôle. C'était sur le modèle d'une coopérative: chacun payait sa part, allait chercher le service dont il avait besoin et payait des frais pour la maintenance. Il y avait beaucoup de coopératives qui se développaient parce que la coopération était promue par l'Église qui croyait à cette formule.

Mes goûts premiers pour l'agriculture ont été pris dans mon milieu familial. J'étais le plus vieux des garçons et il y avait une fille plus vieille que moi. On était douze enfants. Mon père n'était sûrement pas fâché de voir arriver ses garçons. J'ai toujours eu une bonne complicité avec mon père parce que je ne suis jamais allé travailler en dehors de la ferme. Mon père a eu des faiblesses, des maladies. Très jeune, j'ai dû abandonner l'école. Dans ce temps-là, on manquait l'école pour les semences et pour la récolte. L'année scolaire était plus courte, cela ne me faisait pas haïr la ferme pour autant.

J'avais une vingtaine d'années quand je suis allé à La Pocatière pour des cours abrégés, intensifs. C'était tout nouveau. Le ministère de la Famille

assurait le support financier et c'est l'agronome du comté, bien sûr, qui m'avait pisté. Ce fut très agréable. La routine familiale n'était pas mauvaise, mais quand tu ne vas jamais chercher de nouveau, des fois tu te fais dépasser. J'ai appris des choses qui m'ont servi, qui m'ont été très utiles. J'ai surtout beaucoup appris à cause de mon attitude: j'écoutais, je faisais la part des choses et après j'appliquais si cela correspondait à nos besoins. Mon père était ouvert à certaines nouvelles idées, mais celles qui arrivaient de là, il les questionnait beaucoup; il n'a pas été le premier à les mettre en place. Un de mes oncles a pris le risque bien avant lui, on avait bien du plaisir avec ça. Mon oncle a pris des risques parce que c'était plus facile pour lui de les prendre, il avait plus grand de terre et il était bien content lui aussi de faire les choses autrement.

Les autres garçons de la famille ont été eux aussi des collaborateurs importants dans le développement de la ferme familiale. L'habitude voulait qu'il y ait une base de travail qui se fasse toujours en famille dans ce temps-là sur une ferme. Il y avait peut-être une certaine distraction à prendre de petits emplois à l'extérieur, mais tu avais certaines activités reliées à la ferme. Ceux qui aimaient ça étaient là plus longtemps ou ils étaient tout le temps là, ensuite il y avait l'école. Ceux qui aimaient moins l'agriculture se sont dirigés vers d'autres



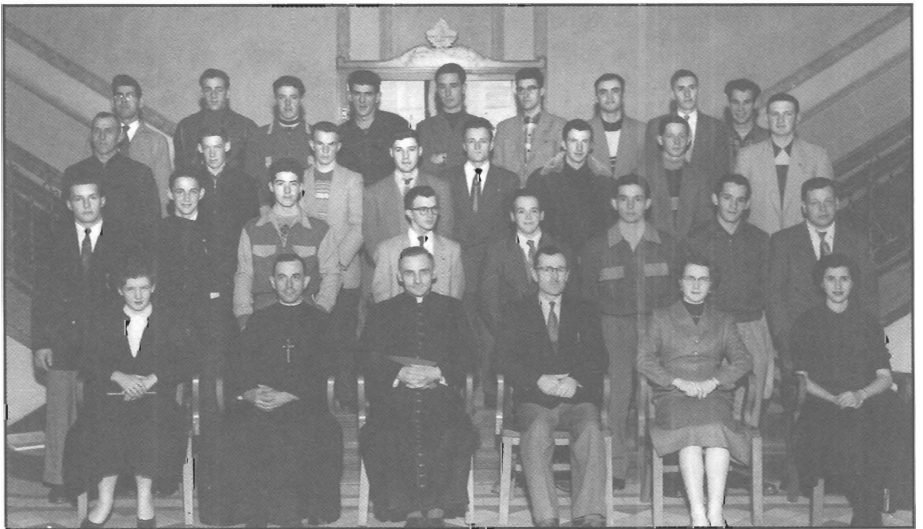
Adéodat St-Pierre et Bertrand Béland, producteur forestier de Saint-Charles-Garnier. À l'époque où M. Saint-Pierre présidait le syndicat, M. Béland était le premier vice-président (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, 2003.

métiers. Un de mes frères est agriculteur à Saint-Anacle, un autre a repris la ferme familiale. Il y en a un qui est technicien agricole, il aurait bien voulu avoir une ferme mais, finalement, il s'est toujours trouvé de l'emploi, il n'a jamais été au chômage. Il est voisin de chez nous aujourd'hui, souvent il passe la barrière. En gros, il y en a que l'agriculture n'intéressait pas, on ne peut pas tous être agriculteurs. Les plus jeunes, c'était pas mal moins important pour eux. Le gros du problème, c'était l'établissement.

Parce qu'on restait près de la ville, il n'y avait pas beaucoup de terres disponibles, mon père en louait un peu partout, parfois assez éloignées. Il fallait un coup de pouce plus ou moins important des parents pour s'établir, plus ou moins important selon le niveau d'agressivité que la personne y consacrait. Sans un coup de pouce, c'était difficile de s'établir parce qu'on travaillait pour notre père... sans véritable salaire. Mon père a donné des montants à tous ceux qui ont voulu s'établir, des montants qu'il trouvait importants dans ce temps-là, aujourd'hui ce seraient des bagatelles. Nous étions assez responsables et cela a permis à notre père d'aller travailler à l'extérieur pour combler ce besoin.

Ma mère venait parfois aider à l'étable. Elle allait même aux champs de temps en temps, mes sœurs aussi. On s'organisait ainsi, on permettait à notre père de se dégager. Il était assez habile pour se trouver du travail selon sa capacité.

Mon père a été un des bâtisseurs de la Laiterie Pasteur à Rimouski, il a été à la caisse populaire, à la fabrique. Le chemin qu'on a parcouru après était déjà tracé. Je trouvais que mon père était très efficace en gestion et en



On reconnaît le jeune Adéodat St-Pierre dans la troisième rangée, du côté droit de la photo.

administration. Il a même été maire de la paroisse de Saint-Anaclet. Il a été conseiller plusieurs fois à Sainte-Odile et à Rimouski paroisse. Comme mon père y avait des propriétés, il s'est retrouvé maire de Rimouski paroisse pendant quelques années, jusqu'à la fusion.

Dans les rangs à cette époque, il y avait beaucoup de fermes, la plupart marginales. C'étaient des fermes d'autosubsistance. On voyait des propriétaires obligés de vendre pour être capables de payer leurs affaires. Parfois le propriétaire travaillait ailleurs comme journalier pour se faire un peu de liquidité. Il y a eu beaucoup de *gentlemen-farmers*, au moment où les enfants étaient capables de faire des travaux, ils s'en allaient. Il y a eu par contre des familles qui n'ont pas bronché de la terre, elles ont bâti sur leurs terres et ce sont aujourd'hui des fermes solides. Quand on a fusionné les syndicats de base et qu'on les a régionalisés un peu, à ce moment-là, on avait encore 400 fermes dans les paroisses autour de Rimouski.

Mais je voudrais reculer un peu dans le temps. La formation que j'avais à l'école était souvent complétée par le milieu. J'ai participé à des équipes d'études dans les paroisses: à toutes les semaines ou aux quinze jours, on avait des rencontres dans une maison qui regroupaient les jeunes comme les vieux. Il y avait une période consacrée au Centre St-Germain et une autre période réservée aux cours de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) publiés dans *La Terre de chez-nous*. Les contenus étaient écrits, c'étaient des cours à domicile. Je ne manquais pas ça et j'intervenais. Ce fut la base de ma formation. Ces cours regroupaient les gens du même rang, on était une dizaine de personnes à peu près, c'était vraiment agréable. On échangeait nos opinions générales et il y avait aussi une période de... placotage.

Lorsqu'on se confrontait avec d'autres, on pouvait toujours modifier notre idée un petit peu. On a appris à observer et à négocier des choses, des opinions. Quand on a commencé à implanter la *Jeunesse agricole catholique*, j'étais un des premiers du côté des garçons à organiser la formation. Ce regroupement est devenu par la suite la *Jeunesse rurale catholique*. C'était en lien direct avec l'église: formation humaine, formation sociale, mais surtout c'était la fameuse méthode «*Voir, Juger, Agir*». Ceux qui ont suivi les sessions en ont tous été marqués. Quand on intervient, on ne dit pas n'importe quoi: on s'est habitué à regarder comme il faut les choses et à se faire une opinion défendable. On a appris à analyser des situations, à évaluer leurs valeurs, leurs forces et leurs faiblesses et surtout à agir, parce que «*parler pour parler*» ne mène à rien.

Avant mon mariage, j'ai bien sûr participé à des organisations, il y a eu *Les jeunes éleveurs*. Après, j'ai eu plusieurs petites affaires au niveau du service à la société, par exemple l'*Ambulance St-Jean* et surtout s'il y avait une corvée à faire, j'étais présent et cela me plaisait d'être là. Avec le groupe que

je fréquentais, on a creusé le sous-sol de l'église de Sainte-Odile au pic et à la pelle, on sortait le sable et le gravier par les fenêtres. C'était sur le roc! La grande salle qu'on connaît aujourd'hui, ce sont des bras qui ont fait ça, pas des machines. On était habitué à travailler avec nos bras et on riait des petits jeunes du village. Ils essayaient de nous aider, mais les paroles, des fois, en disaient plus que les bras en faisaient.

À cette époque, les gens trouvaient le moyen de se parler. Il y en a un qui disait: *«Tu vas là, fais-moi donc telle ou telle commission»*. Il commençait à y avoir le téléphone, on avait l'électricité. On était collé sur la ville, certains services se développaient. Les routes n'étaient pas loin, quand tu ne voulais pas atteler le cheval pour aller en ville, tu prenais une course.

Il y avait tout le temps une personne dans une famille qui faisait de l'agriculture. Les familles qui vivaient en ville l'aimaient bien parce qu'elle arrivait avec un petit cadeau: des patates, un morceau de viande. D'une certaine façon, la ville était en campagne et la campagne en ville. Quand on avait des fêtes de famille chez-nous, il en venait de la ville. J'avais une de mes tantes qui restait en ville et qui venait au deuxième rang pour nous voir. Quand il y avait des corvées, ce monde-là venait en campagne. S'il y avait un incendie: c'était plein de monde pour reconstruire. Ils étaient très proches comme parents et comme individus, même l'agriculture était tissée serrée, les maisons étaient assez rapprochées. Il n'y avait pas ou peu de rivalité. On ne parlait pas des mêmes enjeux qu'aujourd'hui, les enjeux de l'environnement par exemple: il n'y avait pas de problèmes avec les porcheries, mais il y avait peut-être autant de porcs.

La population augmentait, les produits agricoles prenaient de la valeur sur le marché. Avec les grandes surfaces, les clients cherchaient les soldes de la fin de semaine et ils se sont mis à acheter des produits qui n'étaient pas de la région, des produits qui venaient des grands marchés. Même à l'époque de ma jeunesse, il en arrivait des choses d'ailleurs, mais c'était plutôt en hiver. Parmi les gens qui vivaient en ville, plusieurs avaient aussi leurs petits jardins.

«Éléments d'économie sociale rurale», vingt-quatrième cours à domicile de l'U.C.C., Louis-Philippe Poulin, C.S.A., *La Terre de chez nous*, 8 mars 1950, pages 21 et 27 (extraits).

(...) l'intervention de l'État en agriculture s'exerce au moyen d'encouragements divers, distribués directement aux particuliers ou bien accordés aux associations agricoles, coopératives, sociétés d'agriculture, syndicat d'élevage, etc., et de la réglementation de l'activité économique, surveillance des marchés, fixation des prix minima, etc. En dehors de la législation proprement dite, l'action de l'État en agriculture est donc fort considérable et s'étend à peu près à tous les aspects de la profession.

Nature des différentes politiques agricoles

(...) Si nous étudions les nombreuses interventions de nos deux gouvernements, nous pouvons classer les politiques agricoles en trois grandes catégories:

- a) Les politiques d'aide à l'enseignement agricole.*
- b) Les politiques d'aide techniques.*
- c) Les politiques sociales et économiques.*

Comment se partage l'action des deux gouvernements

Dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation, la province a juridiction exclusive d'après la Constitution canadienne(...) Aussi est-ce le gouvernement de Québec qui intervient dans les activités favorisant l'enseignement professionnel de l'agriculture. L'État fédéral limite son rôle aux cercles des jeunes éleveurs.(...)

Raison d'être des politiques agricoles

(...) Et l'on peut affirmer que la raison d'être de l'intervention de l'État en agriculture sur une si haute échelle est ce désir constant des cultivateurs d'améliorer leur sort, de connaître des conditions de vie convenables et une modeste aisance.

Le dirigisme agraire

(...) Le dirigisme est une forme de socialisme modéré qui conserve la propriété privée des moyens de production, mais lui impose une réglementation gouvernementale sévère. On dit que le dirigisme est agraire lorsqu'il s'applique à l'économie agricole.

(...) Il nous semble que la meilleure façon de diriger l'économie agricole soit la suivante: que la profession accepte ses responsabilités d'orienter et de diriger elle-même son économie quitte à demander à l'État de lui fournir les cadres légaux nécessaires à cette fin et l'aide matérielle requise lorsque son action seule s'avère impuissante.

J'ai travaillé à la fondation de la *Jeunesse agricole catholique*. Deux semaines après sa mise sur pied, je me mariais, j'avais 21 ans. Ceux qui ont continué dans la JAC avaient leurs lieux de rencontre. S'il y avait une réunion d'agriculteurs, j'étais au premier rang et rapidement à chaque endroit où j'étais, pour le bonheur ou le malheur du milieu, je me retrouvais rapidement parmi les décideurs. Disons trop souvent... à la présidence. Mon temps portait là-dessus, je ne courrais pas les soirées de danse dans les maisons... Mes plus beaux voyages de loisirs, c'était pour aller dans les conférences agricoles, à La Pocatière entre autres où je suis allé suivre mon cours. J'ai appris sur le tas, il fallait que j'y sois.

À travers ça, j'ai eu le temps de connaître les filles et de m'en choisir une, j'avais une bonne vue... Ma rencontre avec ma future femme s'est produite grâce à l'agriculture. C'est à la Jeunesse agricole catholique que je l'ai connue. Elle était institutrice à Sainte-Odile et elle participait aux mêmes activités que moi.

Mon père avait acheté une ferme en faillite ou en situation de faillite. Après cet achat, je me suis fait un plan. Je me suis retrouvé dans le champ accoté après une pagée de clôture et je me demandais quoi faire? Plus je retarderais à m'installer sur une ferme, plus cela me prendrait du temps à la remettre en vitesse de croisière.

Quand j'ai connu ma femme, elle devait avoir les mêmes intérêts... J'ai commencé à sortir avec elle au mois de janvier et le 7 juillet, on était marié! Et on est encore marié. Ma femme était originaire d'une famille d'agriculteurs, c'est-à-dire d'agriculteurs au stade de la colonisation. Elle venait d'une grosse famille. Mon beau-père a perdu ses deux premières femmes très rapidement, il avait quelques enfants de la première, un ou deux de la deuxième qui est décédée très jeune, à 20 ans. Il changeait d'endroit à chaque décès. Il habitait au Bic quand sa première femme est morte. Il a tout laissé à son frère et il est parti à Saint-Alexis-de-Matapédia. Quand Mme Lévesque est décédée, il est reparti de là pour finalement aboutir à Biencourt. Il a pris un lot à cet endroit, il n'était plus capable de travailler beaucoup, il était vieillissant. Les autres enfants allaient travailler à l'extérieur et aidaient la famille. Finalement, mon épouse avait un de ses frères qui lui avait dit: «*Tu vas aller à l'École normale et c'est moi qui vais payer*».

C'était la mode qu'une maîtresse d'école laisse son métier en se mariant. Ma femme connaissait peu l'agriculture, mais quand elle est arrivée, elle s'est mise à aimer les petits animaux. Nous avons aussi eu une famille très jeune, très rapidement. Quand les jeunes ont été capables de suivre, je peux dire qu'elle s'impliquait. Chez les jeunes de son âge et aussi dans sa famille, plusieurs se posaient des questions: «*Comment ça se fait qu'elle se marie avec un gars qui a une terre, un pauvre?*». Cela ne l'a jamais dérangée, elle me le disait souvent.



La ferme St-Pierre à une autre époque.

J'ai beaucoup appris de mon père, de ma mère, de ma famille. Une chose est certaine: quand on travaillait bien, au bout, il y avait une récompense. Dans les métiers comme celui de l'agriculture ou dans d'autres métiers manuels, lorsqu'on avait un échec, on travaillait plus fort et on s'en sortait pareil. La ténacité, c'est une valeur qu'on a apprise. Dans le temps, il n'y avait pas de machinerie, quand il y avait un champ qui était plein d'eau, je voyais mon père creuser des fossés et faire du drainage. Il fallait qu'il ait envie de travailler parce que le soir, il n'y avait pas d'argent qui rentrait, mais au bout d'un an ou deux, les chevaux marchaient dans les champs drainés et les sabots ne marquaient pas.

Nos parents nous ont fait aimer la terre, et aimer la terre, c'est tout dire. Il faut que tu l'écoutes, que tu la regardes et que tu essayes de la comprendre. Bien sûr, tu as aussi l'aide des agronomes. Dans ce temps-là comme aujourd'hui, il y avait des leaders qui faisaient avancer des gens à la vitesse dont ils étaient capables. Pour eux, ceux qui allaient moins vite n'étaient pas de mauvais agriculteurs. Il y avait des agronomes au provincial et au fédéral, ils n'étaient pas dans les mêmes axes. Je me rappelle de l'agronome Arthur Rioux, j'étais jeune et j'allais m'asseoir devant lui dans son bureau et il aimait ça. Je connais sa famille aujourd'hui et je leur dis qu'il était comme un père. Il ne

t'en donnait pas plus que tu étais capable d'en faire. Il allait dans le champ avec les agriculteurs. Les gens ne se décourageaient pas, ils se sentaient capables de réaliser ce qu'ils avaient prévu ensemble.

Mais je ne partais pas de zéro, mon grand-père et mon père étaient des gros travailleurs et ce qu'ils faisaient, ils le faisaient très bien. On était douze enfants dans la famille: la vie de groupe si je ne l'avais pas apprise là, je ne l'aurais jamais apprise. On était capable de prendre des responsabilités, cela venait naturellement. Je me souviens de choses que personne ne ferait aujourd'hui. Quand mon père partait ou qu'il était malade et que je descendais en ville pour les commissions, il ne me donnait pas d'argent, mais son portefeuille! On a appris à se faire confiance les uns les autres et à se respecter, même si parfois on n'avait pas les mêmes visions.

À 21 ans, j'étais à mon compte. J'avais l'avantage que mon père n'était pas trop loin. Je comptais beaucoup là-dessus parce que j'avais un vieux cheval. J'avais connu les débuts de la mécanisation sur la ferme de mon père. Aussi mon grand-père n'avait pas été le dernier à s'acheter une moissonneuse, parce qu'avant, il coupait à la petite faux et mettait le grain en tas. Quand j'ai commencé à travailler sur la ferme, il y avait la moissonneuse, la charrue à ressorts, la faucheuse et le râteau. On changeait les modèles au fil des années. C'étaient des gens qui étaient ménagers mais pas pauvres, ils avaient une certaine liquidité.

Il y avait quelques achats communs entre agriculteurs, mais mon père et mon grand-père n'ont jamais été friands de cette formule. Parce que c'est toujours le même qui brise et c'est toujours les autres qui réparent. Ils faisaient attention à leurs machines comme ils faisaient attention à leurs chevaux. C'étaient des gars à chevaux, mais ils étaient exigeants. Lorsqu'il était temps de charger, ce n'était pas des petites charges, car ces gros chevaux étaient habitués à aller dans le bois l'hiver. Ils utilisaient deux ou trois chevaux pour travailler, trois pour faucher avec la moissonneuse. Le moulin à battre, je l'ai acheté quand j'étais à mon compte.

Pour la forêt, c'était à l'inverse d'aujourd'hui. Mon père n'avait pas de lot à bois. S'il y avait un coin de forêt humide, il fallait trouver un moyen de l'assécher pour faire un bout de terre. On reculait les frontières! J'avoue bien candidement que j'étais de ceux qui reculaient la forêt: on défrichait en arrière après avoir coupé. C'étaient des terrains agricoles, mais à l'époque les gens ne pensaient pas à les drainer. Sur ma deuxième propriété, il y avait une partie boisée que j'ai bûchée. Mon objectif était de faire de la terre, d'agrandir la ferme. C'est encore la même ferme que j'ai aujourd'hui. J'en ai acheté une autre un rang plus haut; ensuite, j'ai acheté des terres à bois.

1.2 Les débuts de l'installation en agriculture et l'implication dans l'Union catholique des cultivateurs (UCC)

Souvent dans les villages les personnes les plus instruites étaient les curés. Dans ce temps-là, ils avaient comme mot d'ordre de leurs supérieurs de mettre en place certaines structures pour permettre aux gens de se prendre en mains, pour faire leurs affaires eux-mêmes. La coopérative était le modèle à privilégier. Il y avait des coopératives d'épargne et de crédit, mais aussi des coopératives de services comme les beurreries, les fromageries, les coopératives alimentaires pour les animaux. En gros, il y avait une caisse populaire dans le village, sans oublier la meunerie et la beurrerie qui étaient assez rapprochées parce que les producteurs utilisaient des chevaux pour faire le transport.

Il y a aussi une chose importante qui existait au niveau de l'Église: elle avait des missionnaires colonisateurs chargés d'animer et de supporter le milieu rural. C'est ce que fait parfois la Coalition Urgence rurale. C'était surtout sur l'établissement des jeunes que ces groupes de prêtres ont travaillé. Des gens de chez-nous sont allés s'implanter dans d'autres régions du Québec, parfois dans d'autres provinces. J'ai eu l'occasion d'aller dans l'Ouest canadien où j'ai rencontré des gens de la Vallée de la Matapédia et même de Saint-Anaclet qui se sont établis là-bas pour l'agriculture.

Il y avait d'autres prêtres qui travaillaient à l'École d'agriculture. J'en nomme un qui était assez près de moi, c'était l'abbé Lucien Rioux. Il s'intéressait aux jeunes qui suivaient des cours en agriculture. Il mettait en place toutes sortes de moyens pour essayer d'influencer les jeunes afin qu'ils s'établissent en agriculture. Il avait demandé ma collaboration pour un projet appelé Jeunesse, ton avenir. Il m'avait vu dans les organisations de jeunes éleveurs et dans la préparation des expositions agricoles. Il m'avait demandé de participer à des émissions de radio pour transmettre des messages aux jeunes du milieu rural. J'ai participé à quelques émissions. J'avais bien aimé cela, c'était mon université... C'était une expérience assez marquante.

Les *Jeunes éleveurs*, c'était un programme fédéral, piloté par des agronomes propagandistes. Paul-Émile Côté travaillait avec nous à Rimouski. Notre cercle de jeunes éleveurs regroupait des éleveurs de bovins; notre objectif était d'améliorer notre cheptel et l'alimentation de nos animaux. Ensuite, on était en compétition entre jeunes afin de montrer le travail qu'on avait fait. Améliorer le cheptel, signifiait aussi aller chercher des bœufs de reproduction. Il y avait au fédéral un programme de prêt de taureaux. Les éleveurs formaient un groupe et le fédéral leur achetait un taureau. Le responsable avait à gérer le programme, à prendre soin de l'animal, à l'alimenter et à s'occuper du travail de la saillie des vaches. Il y avait bien sûr, pour les privilégiés qui avaient un peu plus de sous, l'opportunité d'avoir un support

technique de cette personne ressource. Les interventions se faisaient surtout au niveau des génisses parce qu'on pensait qu'on attachait plus les jeunes éleveurs avec un petit animal qu'avec un gros! Il y avait aussi d'autres programmes fédéraux, dans le mouton par exemple, et dans d'autres élevages, mais nous n'avions pas suffisamment d'intérêt pour les développer, ce n'était pas notre ligne première.

L'amélioration du troupeau avait une incidence sur les expositions agricoles. Avant la tenue des expositions agricoles de comté, il y avait des expositions de jeunes éleveurs. Les jeunes concourraient pour la génisse de l'année, les génisses junior et senior. Il y avait des compétitions et les gagnants de ces compétitions allaient au niveau régional. Là, il y avait des jeunes qui venaient d'autres comtés, cela permettait des échanges. Les expositions se tenaient à Rimouski, j'ai été rapidement mêlé à un plus grand nombre de jeunes et à un plus grand nombre de parents intéressés aussi à l'avenir de leurs jeunes. À chaque événement, mon horizon et mon champ d'action s'agrandissaient. Dans le *Groupe des jeunes éleveurs*, j'ai commencé comme les autres comme simple membre, j'allais voir... mais je suis devenu vite président. Au niveau régional, comme j'étais chez nous, je me suis impliqué passablement afin de supporter les gens.

Même si l'intervention du fédéral dans le monde de l'agriculture touchait surtout l'amélioration du cheptel, il y avait aussi de la formation théorique. On avait à confronter nos connaissances même au niveau provincial, les rencontres se tenaient à Sherbrooke. Cela ne portait pas seulement sur l'élevage, mais sur tout. On avait à répondre à des questionnaires que le ministère fédéral de l'Agriculture nous présentait dans le genre de ce qui se fait dans les *Clubs 4 H*. Ces questionnaires étaient tournés vers les problèmes généraux de l'agriculture. De temps en temps, il y avait des pièges pour voir si on était endormi...

Le provincial avait surtout des programmes axés sur les conseils au niveau de la ferme, il tenait des rencontres d'information. Ce n'était pas rare qu'on voie arriver l'agronome sur la ferme pour discuter avec nous. Par la suite, il y a eu au niveau provincial d'autres programmes qui étaient administrés par des techniciens. Les programmes ont commencé timidement et après, ils ont pris de l'ampleur. Il y avait différents programmes sur lesquels on était consulté: l'amélioration des fermes et des sols, le chaulage, le drainage, etc. C'est là qu'a commencé l'évolution de l'agriculture parce qu'avant, le mot d'ordre était: «*Mon père connaissait ça, et il me l'a montré*». J'avais suivi, à La Pocatière, une formation sur les grandes cultures que j'avais beaucoup appréciée. C'était une formation très courte, mais lorsque tu es prêt à recevoir ces choses-là, cela avance plus vite. Il y avait à cette époque un mouvement de changement qui intéressait beaucoup de monde. Il y avait une force qui commençait à se mettre en place.

Plus tard, autour des années 1958-1960, il y a eu un programme au niveau de l'emploi où on formait des agriculteurs à temps partiel. J'ai connu toutes sortes d'engagements chez les agriculteurs. Certains y sont allés parce qu'ils le voulaient. C'étaient des formations qui pouvaient commencer par le français et par la comptabilité de la ferme. Mais là, tout commençait à changer... Rapidement les cultivateurs se sont rendu compte que s'ils augmentaient leurs dépenses, il fallait augmenter aussi les revenus. Il fallait savoir où tu t'en allais. Avant, tu pouvais gérer avec ton portefeuille, maintenant il fallait que tu saches quelle bête est la meilleure dans ton troupeau, laquelle tu dois garder. Pas n'importe laquelle parce que tu es encore limité par la grandeur de la ferme, par la quantité de fourrage. Toutes ces formations ont permis aux cultivateurs de s'adapter. Ils ont évolué beaucoup. En même temps aussi, ils se sont occupés un peu plus de leur syndicat parce que c'étaient des années où l'organisation de la mise en marché a commencé à être plus importante. Avant, les prix étaient ridicules.

En juin 1956, j'ai pris possession de ma ferme et j'ai commencé à participer aux organisations de ma paroisse. À l'époque, Saint-Germain-de-Rimouski était une petite paroisse, mais des gens étaient bien intéressés à développer, bien intéressés à la terre. Ils commençaient à se réunir. En 1960, de mémoire, j'étais président de mon syndicat de paroisse.

L'agriculture était très supportée par les femmes. Les hommes travaillaient sur la terre ou en dehors de chez-eux l'hiver et les femmes s'occupaient de la ferme. On voyait de plus en plus d'emplois disponibles en ville, beaucoup de femmes d'agriculteurs sont allées y travailler. L'agriculteur s'est donc retrouvé tout seul. Il a fallu qu'il modifie des choses, il a engagé des employés, il a agrandi sa ferme et tout le contexte a suivi. Cela a évolué vers ce que nous connaissons aujourd'hui. Autour de la ville, il y avait une compétition pour les terres, on commençait à voir des cultivateurs acheter les terres des voisins pour s'agrandir. Tu ne pouvais plus penser hériter de la terre de tes parents pour t'établir comme cela se faisait auparavant. Il fallait que les salaires augmentent... Après les années 1950, tu devais mettre les mains dans tes poches de temps en temps pour acheter une terre.

Mon père m'a aidé. En 1953, il a acheté la terre ici pour me permettre de m'installer. Au printemps suivant, les premières semences étaient à mon père. C'était une ferme abandonnée où les bâtiments étaient en piteux état. On ne pouvait pas monter droit sur la terre sans contourner un tas de roches. C'était près de la ville et je me disais que c'était tout de même le premier pied-à-terre solide. Le 23 juin 1956, j'ai donc passé un contrat pour la terre. Ce n'était pas juste un don que mon père me faisait. Il m'en a donné un bout et il m'a fait un prix pour le restant. C'était plus qu'abordable. À ce moment-là, la petite ferme n'était pas organisée. J'ai continué à avoir accès aux instruments

les plus modernes de mon père. J'avais un cheval et quelques vaches. Les gens aux alentours m'ont connu. Il y a eu un voisin qui m'a prêté un cheval à l'été pour les foins. J'étais assez débrouillard, j'ai pris de l'assurance et j'ai rafistolé la première année. L'année suivante, il y a même un gars de la paroisse qui m'a prêté un tracteur. On est rentré dans la vieille maison autour du mois juillet et on en est sorti à l'automne parce que mon père venait d'acheter la terre voisine et la maison qui était construite dessus était plus confortable. On est allé rester là. En 1970, on a construit celle qui est ici, où nous habitons. L'ancienne maison a été déménagée et gardée comme patrimoine.

Dès mon arrivée à la ferme, en 1956, j'ai commencé à m'impliquer au niveau de la paroisse, notamment dans le cercle de l'UCC. Le président du temps était Louis-de-Gonzague Lepage. Il y avait du monde pour le conseil d'administration, mais pas beaucoup plus. Finalement, les gens m'ont fait confiance. Ils m'ont dit: *«Tu es le plus jeune du groupe et tu t'y connais, alors c'est toi qui prends ça»*. J'essayais de travailler et de défendre notre agriculture qui n'était pas encore très évoluée.

L'enjeu, c'était la mise en marché. Le bidon de lait était à 2,75\$, ce n'était pas payant. Par contre, je faisais partie de ceux qui étaient dans le lait nature et qui n'avaient pas beaucoup plus. Il fallait essayer d'avoir des prix pour les produits et d'organiser notre groupe. Les plans conjoints n'étaient pas encore populaires. Il y en avait un dans le bois. Dans le porc, on s'est essayé trois ou quatre fois. On a eu plus de chance dans le lait parce que tout le monde était dans le lait, il y a eu une mobilisation pour l'organisation. Il y avait aussi des dossiers comme la fiscalité. On a travaillé longtemps là-dessus, je me rappelle quand le provincial a voté la Loi sur la fiscalité, cela a permis un certain équilibre, car cette loi permettait le remboursement des taxes.

Au niveau provincial, il y avait un questionnement sur la structure. On voyait arriver la tendance agriculture et développement économique, la tendance agriculture et regroupement social. C'était un mouvement sur les grands principes, sous les présidences de Lionel Sorel et d'Albert Alain. Ce dernier a connu le plus grand dénouement là-dedans. Lionel Sorel a travaillé beaucoup quant à lui sur la mise en marché, sur les premiers plans conjoints afin d'essayer de faire passer l'idée que nous fournissions le travail, nous fournissions le produit mais que ce n'était pas nous qui fixions le prix. Il disait souvent: *«Je rêve du jour où c'est nous qui allons mettre le prix sur le bidon de lait»*. Ces gars-là étaient des grands défenseurs, des bons orateurs. Ils négociaient avec le gouvernement pour avoir une loi qui encadrerait les agriculteurs, une loi qui permettrait, le volet spécialisé en production comme le lait, le mouton, le porc et chacune des autres productions. Autrement dit, chacune des productions serait séparée les unes des autres pour s'occuper de l'amélioration du cheptel, de la qualité et des prix. C'était donc une loi qui

autorisait le développement sectoriel de l'agriculture. Dorénavant l'agriculture était représentée par les producteurs agricoles de l'Union des producteurs agricoles (UPA) à deux niveaux: à savoir, le niveau spécialisé et le niveau général. Le niveau général touchait la défense des différents dossiers tels, les taxes, les services et toutes les autres questions qui concernaient l'ensemble des productions. C'est la loi 64 qui a permis cela, même si on avait commencé un peu avant cette loi. Il y a eu une véritable révolution au niveau des structures. L'Union catholique des cultivateurs devenait l'Union des producteurs agricoles. On passait de syndicat de paroisse au syndicat de territoire, au syndicat de secteur. Cela amena tout un remaniement: il y avait sept ou huit présidents de paroisses, et il en restait juste un. On brassait la structure un peu.

À cette période, j'avais toujours comme objectifs d'avoir une ferme qui aurait de l'allure et un peu d'aisance aussi. J'essayais de prévoir... J'avais eu l'occasion d'acheter des lots en 1957-1958, pour avoir du bois pour bâtir.

Le ministère de la Colonisation possédait des lots non patentés. Il en offrait aux agriculteurs en complément de ferme. J'avais assez bien préparé mon dossier en leur décrivant ma situation. Ils étaient venus sur place pour faire leur enquête. Le complément de ferme, c'était du bois pour se construire, pour se chauffer. J'ai eu un premier demi-lot, qui m'a donné une partie de mon bois pour bâtir ma grange.

C'étaient des lots qui appartenaient à la Couronne, mais qui n'avaient jamais été *patentés*, ils étaient juste mis sous billet de location. Aux locataires qui ne respectaient pas leur entente, on disait: «*Tu ne cadres plus dans le programme*». J'ai eu ainsi un premier lot devenu vacant. Quelques années plus tard, une clause nous permettait de faire patenter nos lots. Le gouvernement n'avait plus de droits sur ces lots. J'achetais les droits et je devenais propriétaire autonome. J'ai pris le bois de ces lots pour mes bâtiments. Partout, l'accès était facile, il ne restait plus de bois à couper. Il me restait une chose à faire, c'était de le laisser pousser pour être capable de le sarcler. Là où c'était facile d'aller avec un cheval, tout le bois avait été ramassé. Donc, il en restait sur les fonds de terre noire, du mélèze pour bâtir ma grange, c'était numéro un. Avec l'aide de mes frères, on sortait le bois sur la neige et il n'y avait pas de problème. Il n'y avait pas beaucoup de lots libres, mais généralement les gens aux alentours avaient leurs lots. Ceux qui n'en voulaient pas ne s'en sont pas préoccupés. Il n'y avait pas beaucoup d'intérêt pour posséder des lots. Les agriculteurs préféraient défricher les lots et les mettre en valeur au niveau agricole. Ce n'était pas populaire d'avoir un lot et d'aller travailler là-dessus l'hiver.

Je n'étais pas encore, à ce moment-là, sensibilisé à la culture de la forêt. Mes lots à bois, c'étaient pour mon besoin, pour ma consommation et pour les laisser pousser. Dans ma tête, acheter de la terre ou de la forêt, c'est un investissement. Tu ne peux pas perdre, à moins d'avoir acheté dans de très

mauvaises conditions. Pour moi, c'était une mise de côté, après j'ai eu, bien sûr, plus d'intérêt.

Après l'établissement, il y a eu la période d'organisation. Ensuite, j'ai passé à une autre production. J'avais le lait et aussi les céréales. Il fallait s'occuper de la construction des bâtiments, du drainage et de tout ce qui touche l'amélioration de la ferme. De 1960 à 1970, à cause de la productivité on a pu augmenter le cheptel de production. En 1970, il y a eu une mauvaise nouvelle: l'expropriation pour l'autoroute. On a été ébranlé... Même s'il nous expropriait, et qu'il y aurait quelques années de répit avant la construction de la route, il fallait trouver un moyen pour se sortir de là, parce que l'agriculture était encore sacrée pour moi. Les terres expropriées étaient des parties très productives. Celles que je cultivais étaient productives parce que quand elles ne l'étaient pas, on s'arrangeait pour qu'elles le deviennent. Il n'y avait pas beaucoup de pieds carrés qui étaient perdus, j'avais 80 acres. En 1976 ou 1977, je me suis acheté une autre propriété.

À partir de ce temps-là, on s'est installé dans la nouvelle maison et avec la construction de la grange tout roulait quand même parce que les terres expropriées n'ont été utilisées qu'une dizaine d'années plus tard. J'ai continué à les utiliser, à investir dessus, à les enrichir avec de la chaux et de l'engrais. Si j'avais affaire à y aller avec le camion, il fallait que je sois capable de passer partout. C'était plat et les roches étaient enfin parties. Le programme de travaux mécanisés subventionnés nous avait permis de faire des tranchées pour drainer les champs. L'Union des producteurs agricoles avait travaillé pour l'obtention de ce programme.

Après l'année 1970, je ne peux pas dire l'année au juste, le gouvernement a eu un programme de rachat des terres, un programme de désuétude qui permettait de défaire les constructions et aussi un programme d'investissement. Il fallait avoir un plan et assez de roulement pour être sûr de l'accomplir. J'ai embarqué là-dedans et j'en ai fait pas mal.

Aussi, le gouvernement creusait des cours d'eau à ce moment-là. C'était une période majeure où la production a pris un tournant important... mais pas sur toutes les fermes. Par contre, il y en avait d'autres qui se développaient, toutes celles qui produisaient pour le marché du lait nature étaient plus développées. Il y avait un propriétaire de ferme dont le père était encore en forme, il avait l'aide du monde aux alentours pour aller défricher et ramasser les roches, j'ai vu faire ça. Quant à moi, mon grand-père n'était plus sur la ferme, il était décédé en 1944. Il a été davantage présent sur la ferme de mon père. Il y avait encore des corvées dans les familles, heureusement. J'avais un voisin qui avait une grosse famille. Il n'était pas habile dans la mécanique et moi j'aimais ça. Il m'amenait sa mécanique et me disait: «*Veux-tu m'arranger ça et je vais aller te faire tel job?*». On avait la capacité de nous aider entre

nous, c'était formidable! C'est une notion qui s'est perdue. Aujourd'hui chacun achète de la grosse mécanique pour faire son ouvrage tout seul. Si je n'avais pas eu cette aide-là, j'aurais eu des difficultés. Plusieurs me disaient que mon aide coûtait plus cher que la leur. Je leurs disais: «*Ce que tu me fais là, c'est plus que ce que j'aurais été capable de faire*». Mon ouvrage se faisait à temps et ils la faisaient correctement. Je leurs rendais service et ils n'avaient pas à déboursier. J'avais un voisin qui arrivait avec ses petits gars et souvent aussi avec les filles et disait: «*On va ramasser la roche ici*». Quand il est décédé, cela m'a pris un certain temps pour ne plus penser à lui... Quand je sortais dehors, je regardais s'il s'en venait... J'ai été capable rapidement d'avoir des complications avec mes voisins.

Ma famille a été importante. Je me suis marié en 1956 et deux ans plus tard, une fille arrivait. Après il en arrivait un à tous les ans. En 1968, ma famille était complète, avec une série de gars. Bien sûr, avec les années, ils se sont intéressés à la ferme, surtout le troisième. Le plus vieux, Francis, qui est sur notre ferme maintenant, a suivi un cours en agriculture et il est allé au secondaire des adultes par la suite.

Même si ma femme était institutrice de métier, elle a appris rapidement la vie en agriculture. Le jardin ce n'était pas son fort à cause des enfants, moi non plus, mais il en fallait un petit quand même. Lorsque les enfants étaient plus jeunes, ils participaient aux travaux de la ferme et s'il n'y avait pas quelqu'un de responsable avec eux autres, ils se mettaient à jouer rapidement... ma femme était là pour les surveiller. Elle a aimé la ferme, les petits animaux, les petits veaux. Elle s'occupait que le lait soit envoyé rapidement au *frigidaire* pour ne pas qu'il soit contaminé. Quand les jeunes ont été capables de venir à l'étable, de se promener et de garder les autres, je la voyais arriver à l'étable et dire: «*J'aime mieux venir participer un peu*». Elle était très présente au moment où j'ai commencé à voyager pour mes organisations, d'abord en région et ensuite au niveau provincial.

Les femmes avaient aussi leurs organisations. Il y avait *les fermières* dans le temps. Au début de notre mariage, ma femme n'a pas participé beaucoup, parce qu'elle ne pouvait pas laisser la maison longtemps avec les huit enfants. Plus tard, quand sont arrivées *les femmes collaboratrices*, elle a commencé à s'impliquer.

Au début de notre mariage, notre paroisse d'attachement était St-Germain qui est devenue plus tard Saint-Pie X. Avant d'aller à l'école dans cette nouvelle paroisse, nos enfants fréquentaient l'école de rang située à peu près où sont les *Serres Lamontagne* aujourd'hui. Il y avait une institutrice pour sept cours. Cela a changé rapidement parce qu'il y a eu la fusion des commissions scolaires. La nôtre s'est fusionnée avec celle de la ville et un transport d'écoliers a été mis sur pied. Ma plus vieille était allée quelques années à

l'école de rang et les autres moins longtemps. La ville était tellement proche que l'intégration n'a pas été difficile, ils la connaissaient déjà, l'école était à côté de l'église.

Si on revient au début de notre installation, on allait à la messe à la cathédrale, mais ce n'était pas évident tout le temps. Ici, le chemin était sur la neige et quand on arrivait en ville, des fois c'était sur l'asphalte, cela grinçait un peu, mais on n'était pas pour descendre à pied jusqu'à l'église... Là où on attachait notre cheval, c'était juste au sud de l'église. Mgr Parent aimait beaucoup les agriculteurs et quand il nous voyait arriver, il nous envoyait la main. Quelques années plus tard, on était encore avec le même moyen de transport l'hiver, mais on arrêtait à Saint-Pie X, en face de l'école Élizabeth-Turgeon. Les chemins ont commencé à être ouverts l'hiver dans le milieu des années 1960, je pense. Ce n'était pas régulier parce qu'il y avait la rue de la Cathédrale qui montait jusqu'au troisième rang. Certaines personnes qui restaient là avaient des voitures et leur intérêt était plus grand à ce que ce soit ouvert. Quand les chemins étaient fermés l'hiver, on descendait le lait avec les chevaux. On allait à la laiterie sur la rue Lavoie dans ce temps-là. On était organisé en groupe. On se partageait le transport du lait. Lorsque c'était mon tour de transporter, si j'avais besoin d'aller sur mes lots pour ramasser du bois pour ma construction, mon autre associé descendait le lait des trois producteurs. C'était une bonne collaboration entre nous. C'était l'échange... Comme le modèle du début: *«Donne-moi ça et je vais te donner ceci»*. Même quand le chemin était ouvert régulièrement, parfois j'étais plusieurs semaines sans aller porter mon lait moi-même à Rimouski.

Vers les années 1960, l'UCC regroupait le monde. Il y a eu le journal et ensuite il y a eu les administrateurs qui passaient le mot et qui ont formé des équipes d'études. Ce qui permettait à tout le monde, que ce soit des personnes âgées ou des jeunes, de cheminer au même niveau. Des cours à domicile, il y en a eu dans plusieurs domaines. Mais cet intérêt pour la formation n'est pas resté là. Quand on est devenu administrateur de nos organisations, l'UCC a continué à s'intéresser à notre formation, à faire de l'animation. Elle a continué à maintenir la formation pour ses représentants dans des paroisses, parfois dans des paroisses regroupées; il y en a même eu à l'Institut de formation de Desjardins, à Lévis. J'ai bénéficié de tout cela: l'animation de groupe, la prise de parole, etc. D'ailleurs, on donne encore ces formations, parce que c'est devenu nécessaire.

Les choses évoluaient, les gens se raffinaient. Si tu n'étais pas capable de te défendre et d'avoir un vocabulaire intéressant, on ne t'écoutait pas. La formation a commencé dans les équipes par un rattrapage des études. En accompagnement de la formation académique, il y avait des animateurs qui formaient des agriculteurs, même ceux qui n'étaient pas engagés dans les

syndicats. Les formations données par des animateurs étaient subventionnées par le *chômage*. Aussitôt que les gros travaux étaient faits, l'hiver, les agriculteurs suivaient les cours. Cela a changé le visage de l'agriculture. Je voyais beaucoup de changement dans les interventions lors des réunions. Ils sont allés là pour leur chèque... mais ils se sont fait prendre! Ils ont aimé cela. C'étaient des formations nécessaires pour comprendre leur comptabilité. Certains n'étaient pas allés à l'école longtemps, leurs parents leur avaient donné une sciotte et une hache assez rapidement. La formation a développé la volonté de changer des choses, ce fut une véritable révolution.

L'arrivée de la télévision n'a pas changé beaucoup le milieu rural. Entendre les nouvelles d'ailleurs était motivant. Les agriculteurs, ce ne sont pas des gens qui s'assoient pour regarder. À part certains divertissements nécessaires, c'étaient surtout les nouvelles qui étaient importantes. C'est la même chose aujourd'hui. À la radio, il y avait *Le Réveil rural* qu'on aimait bien, la musique de départ était entraînante. C'était toute la semaine, à chaque midi. *La Semaine verte* est venue à la télévision assez rapidement. Radio-Canada a bien couvert le milieu de l'agriculture... jusqu'à tout récemment: maintenant ce n'est pas toujours à caractère agricole les reportages qu'on nous montre. La télévision était un moyen qui permettait aux gens de se changer les idées un peu et d'avoir accès à de bons documentaires. La télévision calmait aussi les jeunes...

Après la mort de Duplessis et au début de l'Union des producteurs agricoles, l'approche politique était différente de ce qu'on connaît aujourd'hui. Avant, tu rencontrais Duplessis et tu pouvais régler tout ce que tu voulais, surtout au municipal. Il y avait du lobbying, mais on était dans la période où il fallait se faire respecter. Je me rappelle M. Rioux, le président régional, il avait lutté assez fort et il a eu de bonnes discussions avec le gouvernement. Il y avait Bégin au niveau de la colonisation. Dans ce temps-là, cela se passait comme dans un petit cocon parce que les problèmes n'étaient pas les mêmes, l'agriculture était la base. On disait aux politiciens: «*Reconnaissez-la et supportez-la*». Aujourd'hui, on nous dit qu'on sait tout ça, mais les pieds ne suivent pas toujours le langage...

L'agriculture a commencé à faire sa place avec la Loi 64. Je m'en mêlais un petit peu dans ce temps-là. Des manifestations avaient été faites au niveau régional pour tâcher de se faire entendre. On avait une assez bonne crédibilité, mais il y avait des têtes dures. Toupin, le ministre de l'Agriculture de l'époque, avait voulu informer le premier ministre Bourassa sur la situation de l'agriculture. Paul Couture, notre président provincial, était aussi devant Bourassa, ils discutaient. À un bon moment donné, le premier ministre Bourassa s'est mis à écouter un peu plus Couture et ce dernier en avait profité... Bourassa avait demandé à Paul Couture si ce que Toupin venait de dire était vrai! Je n'ai jamais oublié cela.

Je ne m'occupe pas de politique de façon bien importante. J'ai une opinion politique bien sûr... Les gens me font rire en disant que j'ai toujours été dans la politique, mais c'était pour des questions qui regardaient tout le monde, pas pour moi personnellement. Après le départ de Duplessis, on a eu l'impression d'entrer dans une autre période.

Dans le temps de Duplessis, je ne m'occupais pas tellement encore de ces choses-là. Après, il y a eu Sauvé, Bertrand, Lesage, Johnson. Quand les gouvernements se succèdent trop souvent, il n'y a pas de suite. Un gouvernement qui n'a pas de plan pour développer son agriculture et sa forêt, cela ne peut pas marcher: il fait toutes sortes de choses qui ne sont pas cohérentes. Il faut un plan pour avancer. Lorsque Garon est entré au pouvoir, il avait un plan pour le développement de l'agriculture: l'autosuffisance au niveau des céréales. Il l'a atteint et il a même fallu exporter. Il a mis des mécanismes en place pour y arriver: l'assurance stabilisation et l'assurance récolte et un paquet d'affaires. J'ai vraiment commencé à m'intéresser quand il y a eu un plan. Il fallait que je m'implique parce que lors des grandes réunions provinciales on avait à se prononcer. Je cultivais alors des céréales pour les besoins de la ferme. Je n'achetais pas trop de moulée, j'avais fait quelques essais de production de porcs, mais en principe, c'était payant pour la meunerie mais pas pour le producteur.

L'agriculture manquait de financement: il y avait le financement fédéral ou provincial, mais les agriculteurs commençaient à s'endetter. Chaque ferme était différente, mais plusieurs ont eu de la difficulté au niveau de l'endettement. J'aimais la mécanisation, mais les machines n'étaient jamais produites chez nous... Elles venaient des États-Unis, des autres provinces et d'autres pays. Il y avait un besoin au Québec pour la machinerie, on n'a pas développé notre industrie pour la faire. On a envoyé notre argent ailleurs, je le dis encore que cela a manqué, l'automobile, c'est pareil. À cette époque, l'accès à l'automobile ou au camion était important, celui qui n'en avait pas se faisait regarder! Il y avait aussi l'accès au tracteur et, c'était à qui avait le plus beau. Par la suite, j'ai acheté une moissonneuse-batteuse parce que je venais de partir la production de céréales.

Pendant tout ce temps-là, il y a eu peu de préoccupations pour développer et permettre de vivre de l'agriculture sans être obligé de se réendetter pour s'agrandir et produire plus. C'était une chaîne: tu achètes, tu produis plus pour payer... Il y a eu aussi toutes les transactions sur les quotas par production qui sont arrivées. Il y a eu beaucoup de capitaux qui ont été mis sur les quotas. La création des quotas de lait est arrivée avec le plan conjoint du lait. Les quotas c'est correct, mais quand tu les transiges, celui qui vend bénéficie d'un revenu important, mais celui qui reste s'endette davantage. On se déplaçait à la grandeur de la province à cette époque pour aller acheter des

quotas. Dans les années 1970, j'augmentais ma production et j'allais acheter des quotas jusque dans les Laurentides et dans le coin de Sherbrooke et de Sainte-Martine.

Il y avait aussi tout le secteur de la production laitière qui changeait pour la production de céréales. Tout le haut de la province, à un moment donné, a abandonné la production laitière pour les céréales. Maintenant c'est plus diversifié. Les personnes vendaient à l'encan. Après, ils ont transformé l'encan public en encan électronique.

Entre les années 1950 et 1970, il n'y avait pas ou peu de producteurs d'animaux de boucherie dans notre coin. Les prix n'étaient pas bons. La production laitière n'avait pas encore commencé à reculer. C'était très laitier dans ce temps-là. L'engouement pour la production du bœuf est venu après 1970 par des personnes qui venaient d'autres régions ou d'autres pays tels les Suisses et les Français. Quand la production laitière a baissé, il y a eu plusieurs fermes à vendre. Beaucoup de ceux qui avaient acheté des quotas à gros prix n'ont pas passé à travers et la production de bœufs de boucherie a pris la place.

En 1972, on a obtenu la *Loi sur les producteurs agricoles* qui créait l'UPA et lui reconnaissait la représentation exclusive de la profession. Cette loi avait été précédée plusieurs années plus tôt, en 1956, de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*. À la suite de multiples modifications, cette loi permettait enfin en 1965 la création des plans conjoints sectoriels. Les producteurs de bois avaient un syndicat de base depuis 1967; ils furent les premiers à créer leur fédération. Les producteurs de lait, même s'il y avait deux sortes de laits, se sont rapidement organisés parce qu'ils avaient le plus à gagner au niveau de la province. Tout le monde faisait du lait, il y avait du lait nature et du lait industriel. Chacun avait sa fédération. Elles se sont regroupées par la suite après de difficiles négociations.

Avant 1965, il y avait une trop grande diversification des intérêts. Il y avait l'organisation centrale qui travaillait sur les choses générales qui touchaient l'ensemble des producteurs: la taxation, la défense de certains droits. Cela était reconnu. Par contre, ce qui se dessinait, c'était la tendance économique, et non plus la tendance sociale-économique. Dorénavant, «*il fallait mettre un prix sur notre bidon de lait*», comme le disait Lionel Sorel. C'était la venue des plans conjoints. Les agriculteurs dans les différentes productions pouvaient dire leur mot dans la négociation des prix.

Le besoin de revenus raisonnables se faisait sentir un peu plus. Les fermes s'amélioraient, les infrastructures aussi et quand le produit restait au même prix cela ne marchait pas. Les premiers plans conjoints ont été négociés dans le secteur du bois. C'était une multitude de plans conjoints, négociés à des époques différentes, par région. Dans les autres secteurs, le lait a été un des premiers et un des plus complets plans conjoints. Il touchait tout le territoire

québécois. Il est devenu plus complexe parce qu'il fallait contrôler la production, s'occuper d'exportation et négocier les prix. Il contenait aussi des règles pour soutenir les prix aux consommateurs. Ce plan conjoint est devenu assez large: il y avait le lait de transformation et le lait nature, c'étaient des univers assez éloignés; il a fallu régler cela avec beaucoup de difficultés. C'est là que j'ai pris un peu de recul. Je suis parti, j'étais attendu ailleurs...

C'était complexe dans la production laitière. Il y avait un cent et quart de différence entre le prix des deux sortes de lait et c'était beaucoup contesté. Le lait nature était plus cher, il était régi par la *Commission de l'industrie laitière* qui fixait les prix et qui faisait contrepoids au plan conjoint. Le gouvernement et les représentants des productions intéressées en sont venus à une entente avec l'aide de conciliateurs. Aujourd'hui, c'est le même prix pour tout le monde. Il y aurait une grande histoire à raconter... Ça jouait du coude! Les producteurs de lait nature avaient acheté une coopérative pour faire compétition à l'autre coopérative mais elle avait fait faillite. Celle qui était vraiment coopérative a continué à se développer, mais l'autre est morte de sa belle mort parce que les coopératives ne peuvent pas travailler négativement.

Aujourd'hui, il y a le même prix et la même qualité pour un seul lait, qu'il soit nature ou industriel. Le rôle de la *Fédération des productions de lait* est même international: il y a des représentants de la fédération qui vont siéger à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est un secteur qui est très développé. Cela n'a pas empêché certains problèmes comme les quotas par exemple. Quand la fédération a accepté que les quotas aient une valeur et soient échangeables, elle ne pensait pas qu'on se rendrait aux prix actuels. Maintenant, un jeune producteur laitier pour s'établir doit être capable de payer 30 000\$ de quota par vache!

Étant donné que le plan conjoint du lait était assez complet et complexe, les autres productions embarquaient assez difficilement. Avant de réussir à s'implanter, les producteurs de porcs se sont essayés trois fois, tout se passait par référendum. Il y a un plan conjoint dans la volaille, un dans les œufs, un dans l'agneau. Les maraîchers n'ont pas de plan conjoint. Certains voudraient bien aller vers un plan conjoint, mais l'industrie est assez forte auprès des producteurs... Elle leurs fait changer d'idée.

L'intervention de base était de faire en sorte que le producteur ait le même prix dans sa poche pour tant de livres d'aliments vendues et obtienne aussi la valeur du marché. Des producteurs d'autres pays ont vite compris et sont venus «*dumper*» ici, comme dans l'agneau, par exemple. Cela n'a pas empêché la compétition mais cela a amené une obligation de payer le même prix. Pour le plan conjoint de l'érable, il y a eu beaucoup de batailles à livrer, parce qu'on essayait toujours de l'écraser. Finalement, de triomphe en triomphe, même si on les menait en cour plusieurs fois, les producteurs s'apercevaient

qu'ensemble ils gagnaient. Au niveau de l'UPA, il y a la défense des intérêts généraux et la défense de chacune des productions. Les problèmes de chacune des productions passent par leur propre fédération et quand cela ne fait pas, la solidarité se met en branle. Souvent quand l'UPA a répondu au besoin de ses producteurs en difficulté, elle a été appuyée par l'ensemble des membres.

Le producteur spécialisé s'inscrit d'abord au général et ensuite il s'inscrit dans sa spécialisation. Au général, la cotisation est la même pour tout le monde. Dans les fédérations spécialisées, la cotisation couvre les frais de mise en marché et les frais reliés à la production. Souvent cette dernière contribution est plus élevée que la cotisation de base, car elle est prélevée sur la quantité de produits.

J'ai été administrateur à la Fédération des cultures commerciales de 1985 à 1997. Quand je siégeais au Bas-Saint-Laurent, les présidents et les vice-présidents étaient de droit membres du conseil général. Les gens du centre de la province qui avaient de grosses productions nous regardaient un peu de travers, ils avaient l'impression que leur vote valait plus que le nôtre.

Au début de mon mandat, on a organisé un *Lac à l'Épaule*: on s'est dit des affaires, on a réglé des problèmes. Le respect entre les régions était un point qui avait été fort discuté, les participants m'ont demandé d'aller à l'exécutif pour représenter les régions. J'ai eu douze ans d'implication au niveau de l'exécutif provincial.

Dernièrement, l'UPA a renouvelé son témoignage, elle a reconnu l'action que j'avais faite pendant ces années. Quand nous avons mis en place l'assurance stabilisation, les modifications à l'assurance récolte, les essais de mise en marché, j'étais là! J'avais toujours un rôle de surveillant.

Avec un employé et le vice-président du temps, on faisait une bonne équipe. Dans la production de maïs, je disais aux producteurs: «*Où voulez-vous aller?*». Je les amenais à réfléchir; ils appréciaient le rôle que je jouais. Cela leur a permis d'avancer et de faire moins d'erreurs, même si je ne peux pas m'attribuer tout ce qui a été fait. La mise en marché n'était pas la même dans chacune des productions. Dans le maïs, c'étaient des courtiers qui achetaient. Ces gens essayaient de tromper tout le monde, parfois sur la pesée, parfois sur la qualité. Les autres céréales allaient dans nos meuneries. La plupart des syndicats ont essayé de développer la vente locale: si tu produis et tu vends localement, tu sauves le transport. Il y a des régions où cette approche a mis plus de temps à se développer, d'autres moins. Par contre, le maïs se transigeait à la grandeur de la province. Des producteurs spécialisés et des meuneries étaient acheteurs. Quand il y avait des surplus, c'étaient dans le maïs. Dans l'orge, il n'y avait pas de surplus et dans l'avoine encore moins parce que les chevaux en prenaient beaucoup. Il y avait aussi le soya.

Au niveau de la fédération, on faisait des études pour trouver de

nouveaux marchés, développer de nouvelles variétés avec les spécialistes du ministère. Cela nous a pris plusieurs années pour développer le marché du blé de consommation humaine, on a connu au Québec quelques bonnes années suivies d'années de misère et aussi la compétition avec l'Ouest canadien. Aujourd'hui, on a amélioré la qualité. On a un plan conjoint au niveau de la consommation humaine qui négocie les prix. Le blé pour la consommation humaine est transformé en farine.



La ferme St-Pierre vue d'un angle rapproché (Jean LARRIVÉE, 2007).

À tous les jours, nos préoccupations principales étaient le commerce et les filets de sécurité: assurance stabilisation, assurance agricole. On a été au Québec des avant-gardistes là-dedans, on a le meilleur système de protection des revenus et d'assurance agricole au monde. Des économistes établissaient nos prix. Le coût de production était établi par enquête. Des spécialistes travaillaient avec le gouvernement à préciser les coûts de production. On négociait, on s'entendait et après, il y avait des interventions, des analyses de marché. Si tu vendais, par exemple 150\$ la tonne et qu'il t'en coûtait 230\$ à produire, il y avait 80\$ de manque à gagner. On compensait le producteur pour son manque à gagner. Plusieurs disaient: «*C'est l'argent de l'État*». Un tiers de cet argent venait des primes que les producteurs payaient et les deux tiers venaient du gouvernement. Le marché, c'était nos confrères producteurs de porc, de volailles, tous les producteurs qui utilisent des grains pour

l'alimentation des animaux. Si on vend le grain 230\$ la tonne, le poulet va se vendre plus cher et le marché international va avoir un problème, parce que le prix international vient toujours influencer les prix nationaux, tout se tient. La stabilisation des revenus était basée là-dessus.

À l'époque, où on disait que les producteurs étaient obligés de jeter leur lait dans les ruisseaux parce qu'il ne valait plus rien, il fallait faire une différence entre la science et la fiction. Les producteurs de lait n'ont pas de stabilisation dans le lait parce que l'établissement du prix lait est le résultat d'une négociation. Il y a eu des subventions du gouvernement fédéral, mais il n'y a pas de mesure de stabilisation.

Il y a des assurances pour perte d'animaux, de l'assurance agricole. Ils ne sont pas sur le même modèle que les producteurs de céréales au niveau de la stabilisation de leurs revenus parce que cela se passe à un autre niveau. Ils reçoivent un prix déterminé par la Commission canadienne du lait. Le contingentement permettait d'avoir un prix pour le produit afin d'être capable d'en vivre. Celui qui débordait son contingentement sans acheter un quota, son surplus était payé, mais juste pour les frais de base. Il ne fallait pas encourager la surproduction. L'ensemble des producteurs devait couper 1% à 2% de leur production totale s'il y avait des surplus à certains endroits. On appelait ça *des pénalités*. Finalement, tu avais à peine ton coût de production. Quand les gens gardaient leur lait et le jetaient dans les ruisseaux, c'était pour la caméra. Ils étaient pénalisés pour qu'ils arrêtent de surproduire afin de maintenir le marché en équilibre. Le marché, c'est la consommation canadienne plus 5%.

Il y a des événements médiatiques où on nous montrait des gens qui avaient vendu tous leurs quotas et qui avaient mis un million dans leurs poches et ils disaient: «*Nous on a le droit de produire et d'installer une fromagerie dans notre coin parce que c'est notre lait qu'on transforme*». Au Québec, le lait produit ne peut pas entrer dans une usine sans passer par la fédération parce que ce sont des ventes en commun. Les nouveaux producteurs ont peut-être de la difficulté à démarrer leurs entreprises, mais cela donne aussi comme résultat que si tu produis à l'intérieur d'un contingentement, à la fin de la journée, tu connais le prix pour ton travail. Autrement dit, quand les jeunes prennent la relève de la ferme familiale ou s'établissent par leurs propres moyens, ils sont capables de faire un budget. Aux prix où les fermes sont transigées, si tu n'as pas de sécurité au niveau du revenu, tu ne vas pas là-dedans. Tu produis, tu vends et tu ne peux pas travailler s'il ne t'en reste pas.

La production des céréales est un domaine difficile. On est influencé par les surplus de l'Ouest canadien et par les lenteurs des Américains. La fédération met beaucoup d'importance, au niveau canadien, sur la question du *dumping*. À une certaine période, les Américains mettaient passablement d'argent de façon directe ou indirecte dans la production de céréales. On a dû

négociier avec le gouvernement du temps pour avoir du support. L'Ouest canadien avait sa part, mais nous, on a dû négocier. Les États-Unis prennent beaucoup de moyens pour contrer le commerce québécois et canadien comme dans le bois-cœuvre par exemple. Regardez comment ils ont traité le cas de la vache folle! Ils sont en train d'écraser le monde autour d'eux.

Je suis un gars de région, la mondialisation ne fait qu'affaiblir les régions. Par contre, tu ne peux pas l'ignorer: il y a les marchés locaux, régionaux, nationaux et après, les gros marchés. On est obligé d'aller sur les grands marchés parce que le Québec est exportateur dans certaines productions et il faut en tenir compte, il faut être là et les protéger.

Les acheteurs du Québec vont sur Internet. Ils sont capables de voir à quel prix un produit est vendu dans n'importe quel autre pays. Il y a quelques années, au congrès de l'UPA, le président nous avait montré un cruchon de cornichons qu'il avait payé 2,99\$ à l'épicerie. Sur ce prix, la part du producteur québécois était de 0,12\$, la différence, c'était la transformation, le cruchon de verre, le transport. L'année suivante, il arrive avec la même conserve qui était rendue à 3,09\$. On s'est dit le producteur va être content, mais le petit concombre venait de la Chine... C'est la solidarité des Québécois! On veut toutes sortes de choses, on achète dans les magasins où le produit est le moins cher sans se préoccuper de ce qu'on achète. On veut avoir un environnement sain, mais on achète des produits qui viennent de pays où il n'y a pas de contrôle dessus. Donner une commande à deux endroits en même temps, cela ne peut pas marcher.

L'UPA se préoccupe de faire en sorte que les Québécois soient conscients de la provenance des produits. Elle agit beaucoup un niveau des chaînes, mais comme il n'y a plus beaucoup de chaînes, cela ne fait pas le poids à cause de la pression du marché. S'il n'y avait pas l'intervention de l'UPA, il ne se passerait rien. Quand on voit dans les épicerie les soldes sur les filets de porc qui nous viennent généralement des États-Unis alors qu'on en exporte, je regarde les comptoirs et ma pression monte!

L'UPA intervient dans toutes les problématiques relatives aux productions agricoles. Les agriculteurs prennent ainsi conscience que leur propre production est assujettie à plusieurs contraintes. Heureusement, ils se sont préoccupés tôt de leurs affaires et aujourd'hui, il faut qu'ils aient encore l'espérance de changer des choses et ils l'ont. Dans certains événements, quand on réagit en masse, on change des tendances. Parfois c'est long! Le producteur n'est pas tout le temps dans sa production. C'est souvent le manque de respect pour la profession d'agriculteur et le droit de propriété qui font problèmes. Quand le gars de la ville veut passer chez vous avec son 4X4, il veut un chemin permanent, il dit: *«Tu es obligé de me le donner parce que je le veux pour mes loisirs»*, pour les motoneigistes, c'est pareil!

Heureusement, que l'UPA y voit, mais la tâche est ardue. Elle fait beaucoup de surveillance sur ce qui se passe à l'international. Il y a là des négociations régulières qui ont des effets sur nos marchés, il faut surveiller les grands marchés c'est-à-dire les chaînes et développer une façon de les aborder et de négocier avec eux. Si les gens avaient l'occasion d'aller au siège social à Longueuil, ils constateraient qu'on a des économistes parmi les meilleurs au Québec. J'ai travaillé beaucoup avec eux et on ne se faisait pas démentir trop souvent quand on discutait avec le ministère de l'Agriculture.

Quand on fait un bout de chemin, le tapis nous glisse parfois sous les pieds par l'autre bout! Mais ce n'est pas en s'arrêtant de travailler que les choses vont s'améliorer. Par contre, quand l'organisation se met en marche et qu'on a certains gains, souvent du côté du public on dit: «*La grosse machine a tout ce qu'elle voulait*». Je dirais que c'est le contraire, on négocie sur des bases de coûts réels, des bases solides et bien établies. Si cela ne faisait pas l'affaire de tout le monde impliqué dans une négociation, on n'aurait pas l'unité que l'on connaît aujourd'hui. La production agricole a été une production bénie. Tout le monde avait des parents en agriculture et c'était très important pour eux, ils y trouvaient des produits qui les intéressaient. Aujourd'hui cela l'est moins parce qu'on va à l'épicerie pour faire sa commande. Voilà l'ambiguïté, mais j'espère surtout que les consommateurs vont penser qu'au Québec, au niveau de la salubrité, on a les meilleurs produits. Ce ne sont pas des histoires que je raconte! Récemment avec le cas des épinards qui venaient des États-Unis, on s'est aperçu que la façon de percevoir les choses est en train de changer.

Il y a plusieurs éléments qui entrent en ligne de compte là-dedans: les catastrophes et les maladies par exemple. Le Québec prend de l'avant dans la traçabilité des animaux dans les productions ovine et bovine. Les producteurs se sont préparés de bonne heure pour ne pas avoir de problèmes avec la grippe aviaire. Avec ces approches, c'est de la sécurité des consommateurs dont on parle, les producteurs du Québec sont assez vigilants au niveau de la salubrité des produits qu'ils mettent sur les marchés.

D'autres mesures, parfois ignorées des consommateurs, sont aussi appliquées: les plans de gestion des pesticides, des herbicides, les normes d'épandages de fumier avec des dates à respecter, la protection des cours d'eau. Aujourd'hui, il reste sans doute des délinquants. Il y a encore de l'évolution possible. Dans l'épandage, les normes étaient assez difficiles au départ, tu ne pouvais plus étendre au-delà d'une certaine quantité. Donc tu accumulais et tu avais un autre problème. Beaucoup de travail a été fait par le ministère de l'Agriculture, je le reconnais. Quant au ministère de l'Environnement, il a un peu de misère parce qu'il ne s'est pas donné le même rôle, mais c'est en train de se régler. Les effets des mesures de protection et d'amélioration des cours d'eau sont visibles à certains endroits. On n'avait jamais pensé, dans le passé,

en envoyant les animaux au pâturage qu'il ne fallait pas qu'ils passent dans le cours d'eau pour ne pas le polluer, aujourd'hui ils ne passent plus dedans. Souvent, à certains endroits, la rivière était la place pour jeter des déchets domestiques... Parfois, à partir du chemin on pouvait voir la rivière et les déchets y descendre par gravité, c'est disparu et c'est tant mieux.

Il y a aussi des interventions qui permettent des économies d'échelle. Il y a davantage d'analyses de sol pour les épandages, beaucoup plus de précautions au niveau du fumier. Je trouve que c'est correct et cela doit continuer. Les producteurs sont conscients, ils ne vont plus à reculons et les résultats sont là: avec moins d'investissements, ils ont plus de revenus. Ils ont changé des choses. Avant, ils mettaient des engrais chimiques ou du fumier, mais ils oubliaient de vérifier le PH, de connaître le niveau d'acidité du sol, c'est la première chose à faire. Dans le Bas-Saint-Laurent, ces changements d'approches ont donné de bons résultats. Les producteurs se payent des ressources par groupe, ils ont maintenant des services très pointus. Il faut que le consommateur le sache. Quand une trentaine de producteurs se payent trois ou quatre spécialistes, ils leur présentent le problème et établissent ensemble une façon de fonctionner. Maintenant ils doivent obtenir des certificats pour connaître et utiliser les pesticides, pour être capables d'établir le dosage requis dans telle ou telle situation. Je pense que les citadins ne sont pas très informés des bons coups du milieu rural, c'est une mentalité à changer.

Il y a beaucoup de légumes bio qui arrivent à cause d'une hausse de la demande et c'est tant mieux parce que ces produits ne vont pas sur le grand marché. S'il n'y a pas ou peu de frais de transport, il y a un meilleur équilibre de prix entre le producteur et le consommateur. Le bio prend de plus en plus de place, on en voit davantage sur les étalages. Le bio coûte beaucoup plus cher à l'heure actuelle à cause des volumes insuffisants pour permettre d'en vivre; on doit donc charger le prix en conséquence. Comme pour les autres productions, la production biologique a sa propre fédération. Il y a un président provincial et des syndicats régionaux.

Dans le cas du lait bio, les gens ont demandé à leurs fédérations de producteurs bio et de producteurs de lait d'avoir une prime pour le lait bio; ils l'ont négociée et obtenue. Le bio fait son chemin, c'est parti de rien et cela avance passablement bien. Ici dans la région, Nature bœuf ce n'est pas bio, mais c'est une production avec un cahier de charges qui respecte la chaîne environnementale. On dispose maintenant d'un nouveau produit et les consommateurs qui voulaient avoir cette sorte de viande y ont accès. Aujourd'hui, elle est dans l'étalage et sa qualité est garantie. Régionalement, c'est un plus parce que tu n'envoies pas cette viande virer ailleurs au Québec pour ensuite la redescendre ici. Il se fait encore des initiatives fort intéressantes dans les régions et je salue ces gens qui investissent là-dedans. Cela fait partie de l'avenir.

C'est la même chose pour *l'Agneau de l'Est*, même s'il n'est pas bio. Probablement à cause du climat, notre agneau a une bonne réputation, tant mieux. L'agneau a été une production importante des dernières années, on s'habitue à *l'Agneau de l'Est*. Dans les encans provinciaux, *l'Agneau de l'Est* passe en premier et celui des autres régions est négligé, cela crée des insatisfactions. Il ne faut pas laisser tomber... Tout est en fonction de démobiliser l'organisation de mise en marché en commun parce qu'après, les acheteurs font la pluie et le beau temps.

La plupart des productions ont leur organisation, même si la production est petite. Les producteurs de miel ont leur syndicat provincial. Quand ils ont des problèmes, c'est parfois l'UPA qui se joint à eux pour négocier. Il y a eu la maladie de la *varroase*, plusieurs abeilles en sont mortes. Il a fallu de la recherche pour réussir à contrer ce problème, il a fallu aussi réorganiser la production. L'UPA, avec ses économistes et ses spécialistes, leurs a donné du support. Quelques producteurs de la région se sont spécialisés dans le miel. Dans l'acériculture, aussi cela a beaucoup changé.

Il y a eu l'implantation de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, et les plans d'aménagement des MRC, ces deux événements ont eu un impact sur l'agriculture. La Commission de la protection du territoire agricole avait été demandée depuis longtemps, elle a eu sa raison d'être et elle l'a encore grandement. La loi c'est pour mettre de l'ordre, parfois on s'en sert mal parce qu'on ne négocie pas assez et qu'on essaye de faire émettre une ordonnance. L'ancien président nous disait que 95% des dossiers se réglaient en négociation. Le faisant-mal était toujours le producteur parce que son territoire est protégé et non les autres affaires. La loi protège le territoire agricole et l'activité agricole, c'est ce qui fait défaut dans la compréhension. Quand on a besoin d'utiliser un bâtiment situé en territoire zoné vert à d'autres fins que pour l'agriculture, on ne demande pas nécessairement un dézonage. J'ai vu des maires aller jusqu'au tribunal et dire: «*On veut le dézonage, un tel ouvrirait un garage pour réparer de petits véhicules, cela ne lui coûterait quasiment rien pour s'installer et il pourrait vivre*». Ce n'est pas du dézonage dont il avait besoin, c'était que cet entrepôt soit utilisé à d'autres fins que pour l'agriculture, il y a toute une nuance. Il faut que le demandeur et la municipalité sachent bien quel est le sens de la demande. La décision de la Commission de protection du territoire agricole considère que si une activité non agricole est autorisée, il ne faut pas qu'à l'avenir cette activité ait un droit acquis et qu'elle pousse l'agriculture en dehors. La commission est capable de donner une autorisation pour un usage non agricole. On n'a pas viré le monde à l'envers et ce n'est pas irréversible, il s'agit de faire la bonne demande d'abord.

Parfois certaines municipalités disent: «*On manque de terrains, ça n'a*

pas de bon sens, on n'a pas de terrains pour bâtir et on ne peut pas augmenter nos résidences». La commission leur répond: «*Dans le schéma d'aménagement, vous avez fait une réserve, cédez les terrains qui sont prévus*», mais la municipalité argumente: «*On veut les garder comme acquis, le propriétaire n'est pas de notre côté, on veut plus, on veut ceux de nos amis*». Ces choses-là ne sont pas acceptables, jusqu'où la loi peut-elle aller? La loi a toujours comme mission de protéger les terres agricoles et non pas de permettre aux municipalités d'avoir du terrain en surplus de leurs besoins. Plus près de nous, une municipalité s'est trouvée à court de terrains. À chaque fois qu'elle voulait du terrain, elle allait devant ses citoyens, elle expliquait le projet et les gens l'acceptaient. La municipalité finissait par avoir son autorisation parce que la commission ne peut pas restreindre un village tout le temps sans motif. C'est une loi qui est accommodante, mais pas pour n'importe quoi.

Si on n'avait pas eu la loi, le territoire agricole serait pas mal éparpillé. C'est une loi qui a été beaucoup plus utile pour les terres situées près des grands centres. Ne l'oublions pas: autour de Québec et de Montréal, il y aurait eu un empiètement important sur de bonnes terres productives. Il faut apprendre à s'en servir, parfois des gens veulent avoir du dézonage, mais ils n'en ont pas toujours besoin. Chaque fois qu'on change d'administrateurs dans la municipalité, il ne faut pas changer le secteur prévu pour le développement domiciliaire. Il y a des dossiers difficiles dans la protection des territoires agricoles même pour les tracés de routes. Quand cela ne fait pas son affaire, le gouvernement met parfois son poing sur la table et écrase tout le monde... Parlons de l'autoroute 30, parlons de certaines autres. Mais dans l'ensemble du milieu rural, les tracés de route ont probablement été les éléments les plus négociés et quand les travaux se faisaient, personne ne surveillait avec un fusil. Il y a eu des ententes parce qu'il y avait un besoin. Pour le passage des lignes électriques, il y a eu de grosses discussions. Les terrains n'appartenaient pas au gouvernement ni à Hydro-Québec, ils appartenaient aux producteurs et on ne s'introduit pas sur les fermes n'importe comment même pour un service public.

Sans la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, quels pouvoirs auraient les groupes à qui on vient d'autoriser la construction de pipelines? Si on n'avait pas cette loi, ils auraient fait à leur tête. L'acceptation sociale des producteurs agricoles et du monde rural en général, ce n'est pas seulement dans le porc et dans ses odeurs, c'est aussi dans les droits sur nos propriétés. La loi a son utilité, mais elle a aussi sa limite. On ne peut pas bâtir quelque chose dans l'affrontement, mais dans l'union.

1.3 De la Caisse d'établissement à la Financière agricole

La première caisse d'établissement a été fondée en 1950 à Vaudreuil. Dans ce territoire, à cette époque, les jeunes allaient travailler aux États-Unis; ils revenaient les poches pleines et dépensaient leur argent assez rapidement. Le fondateur, Paul Villeneuve, avait décidé de faire un programme pour eux. M. Villeneuve oeuvrait dans une caisse populaire, il a créé un secteur d'épargne à côté du secteur régulier. Les épargnants déposaient tant par mois et ramassaient ainsi un montant d'argent pour s'établir. L'agriculture n'était pas très importante dans les préoccupations des caisses populaires; on voyait davantage la caisse d'établissement établir les enfants d'agriculteurs qui n'allaient pas en agriculture. Avec le crédit agricole qui supportait les établissements agricoles en prêtant à de bas taux d'intérêt (2,5% sur 40 ans), il n'y avait pas de compétition.

Les dépôts rentraient et les prêts se négociaient. Les familles rurales déposaient à la caisse d'établissement et quand elles étaient prêtes à s'installer ou bien à installer un jeune, la caisse d'établissement s'occupait d'eux. Elle prêtait souvent dans des territoires où d'autres institutions financières étaient moins intéressées. Par exemple, si on allait à Biencourt pour une maison, la banque ou la caisse populaire était moins généreuse que nous. Notre décision de prêter se basait sur la capacité de payer de l'emprunteur et aussi sur la valeur morale de la famille ou de la personne parce qu'ils avaient fait leurs preuves en épargnant une certaine somme par mois. Ce n'étaient pas nécessairement des prêts pour des jeunes qui désiraient s'implanter pour faire de l'agriculture. Parfois, c'étaient des jeunes qui continuaient à rester dans le milieu rural et qui pouvaient faire autre chose.

On ne peut pas dire que la caisse d'établissement avait une base agricole même si on a envoyé des gens en France pour voir comment le *Crédit agricole français* fonctionnait. On avait fait des démarches avec le titulaire du ministère de l'Agriculture de l'époque, sans résultats. Il y avait une certaine timidité du milieu rural agricole, j'aurais voulu le voir un peu plus engagé. Certains leaders osaient davantage que d'autres mais les caisses populaires maintenaient leurs pressions pour garder le milieu agricole. Les plus gros agriculteurs allaient au fédéral et des fois aux banques.

La caisse d'établissement n'a jamais pu prendre l'envolée souhaitée parce qu'il y avait d'autres services financiers qui s'installaient. Les *Caisses d'entraide économique* sont arrivées et il y a eu une saine compétition au niveau du financement. Elles s'occupaient surtout des industries avec de gros prêts. La caisse d'établissement était plus modérée dans ses prêts et elle pouvait intervenir partout en milieu rural. On a vécu une période plutôt intéressante en permettant aux gens de se développer et de se créer un emploi.

Le mandat de la caisse d'établissement permettait de garder des jeunes en région, d'empêcher que le milieu rural se déstructure, de sauver des entreprises. Aujourd'hui, les valeurs ne sont pas les mêmes. Quand une entreprise devenait en difficulté pour une raison ou pour une autre, qu'il n'y avait plus d'autres institutions financières pour l'aider, nous on s'en occupait: on formait un comité et on allait sur place. Ça pouvait être une petite scierie, une entreprise agricole. Si l'entreprise ne passait pas à travers ses difficultés financières, il y avait juste une chose à faire: il fallait lui prêter à sa valeur, avoir confiance et se croiser les doigts. Heureusement, on n'a pas perdu d'argent là-dedans. Bien sûr, l'inspecteur trouvait parfois que nos garanties n'étaient pas assez fortes. C'était le capital humain qui nous intéressait.

**«La Caisse d'établissement de l'UCC de Rimouski est millionnaire»,
Le Progrès du Golfe, 22 février 1968, p. 20 (extraits).**

Cette jeune caisse dépasse les objectifs prévus, après trois ans d'opérations et ce, dans une région déclarée à maintes reprises «économiquement faible». Cela semble de prime abord contradictoire. Il n'y a cependant aucune contradiction. Ce qui caractérise la Caisse d'établissement de l'UCC de Rimouski et qui parallèlement, lui permet des résultats, réside sur ses méthodes d'action utilisées dans le public.

En effet, la caisse offre à ses membres un moyen efficace, facile, étanche et sûr de réaliser quelques économies. Qu'il soient célibataires ou jeunes mariés, ruraux ou urbains, qu'ils soient professionnels, journaliers ou cultivateurs, la caisse permet à ses membres par son action la réalisation de leur objectif. Les moyens d'actions de la Caisse d'établissement sont très efficaces. Déjà, neuf régions bénéficiaient des services qu'une caisse pouvait leur apporter. (...)

La Caisse d'établissement a aussi permis à plusieurs membres l'accès à la propriété. En trois ans d'opérations, cette jeune société d'épargne et de crédit a contribué à une centaine de réalisations importantes: achat de maison, achat de ménage, agrandissement ou équipement de ferme, achat de propriété forestière. (...)

Jusqu'à la dépression, c'est-à-dire la période où les taux d'intérêt ont augmenté, on n'avait jamais perdu un sou, mais on avait fait des prêts, c'était notre rôle. D'une certaine façon, on a permis à des entreprises agricoles de rester actives, de passer à travers leurs difficultés, à des patrimoines familiaux forestiers de se consolider et de ne pas perdre au niveau de leurs créances, d'avoir du temps pour finir de payer leurs emprunts.

En 1964, il y a eu la fondation. Un an plus tard, je devenais administrateur et en 1972, j'étais nommé président, j'avais été secrétaire

entre-temps. En 1972, le président de l'époque avait été battu à l'élection. Le groupe avec lequel je travaillais et même l'ancien président m'avaient rencontré et ils m'avaient dit: «*Celui qui peut prendre ça, c'est toi*». J'étais un peu gêné parce qu'il y en avait d'autres qui étaient capables. J'étais un des jeunes.

Dans ce temps-là, le volume d'affaires n'était pas assez fort. Il fallait évaluer tout, du bas jusqu'à la direction. J'avais engagé un comptable et on a fait un plan d'action, et cela a porté fruit. La caisse ne s'est pas développée seulement par son épargne et son crédit, mais aussi par ses services. On avait mis en place un service de courtage immobilier et un service d'évaluation. Notre courtage immobilier travaillait comme toutes les autres maisons de courtage, il faisait des transactions pour attirer tantôt des dépôts tantôt des prêts, il alimentait les opérations de la caisse, il était une source de revenus. Dans les finances, il faut connaître les valeurs réelles: on avait donc acheté un service d'évaluation. Cela donnait plus de crédibilité à notre firme que lorsqu'on prenait une autre firme pour faire établir nos évaluations. Ces deux services ont fonctionné jusqu'à la fusion.



Délégués du Conseil d'administration de la Fédération des caisses d'établissement du Québec lors d'une rencontre avec le premier ministre René Lévesque.

On vivait à cette période une tendance au transfert des coopératives vers des compagnies. Purdel avait son groupe: Agropur. C'était un petit groupe qui administrait le gros de la besogne. Les coopérateurs se sont rendus pas mal loin, quelques personnes géraient dorénavant les coopératives comme une compagnie. Ce modèle avait été pris pour sauver les caisses d'entraide. Si tu prends une décision en haut, il faut qu'elle s'applique jusqu'à la dernière caisse, en bas. Les caisses d'entraide avaient un problème assez grave. M. Parizeau

s'occupait d'elles, il y avait une grosse pression de Desjardins pour faire transférer les actifs des caisses d'entraide dans leurs propres actifs. Je n'étais pas d'accord! Ces initiatives régionales avaient un rôle plus important à jouer pour ce milieu que l'argent qu'on avait à y placer. Elles avaient joué un rôle de développement en région et le gouvernement était complice là-dedans; cela favorisait le développement régional sans qu'il se mouille trop les pieds. Les caisses d'entraide y étaient peut-être allées un peu fort, mais leurs interventions avaient fait avancer le développement de la région.

Au début des années 1980, on a fusionné les deux entreprises, on a fait des assemblées générales dans toutes les régions. Dans l'ensemble de la province, une seule caisse n'avait pas voulu se fusionner et l'inspecteur général a réglé ça assez vite... On a eu d'assez bons résultats, même s'il y avait eu un problème au niveau des caisses d'entraide. Elles s'en relevaient et la rentabilité était là. La gestion n'était pas la même et bien sûr, le conseil d'administration était à Montréal.

Après la fusion, on s'est appelé *Société d'entraide et d'établissement* pour un court moment, ensuite on a trouvé un nom qui n'identifiait pas une organisation plus que l'autre. Comme nos interventions étaient basées sur l'humain, on recherchait des points pour s'entendre et avancer. *Société d'entraide et d'établissement*, c'était trop long... Le nom qui a été trouvé était *La Financière*. C'était la transformation des coopératives en compagnie et dorénavant on était coté à la Bourse.

Plus tard, on a eu une offre de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour acheter 18% de nos actions. En diversifiant notre portefeuille, c'était moins dangereux d'en faire prendre le contrôle. C'était la première offre d'achat qu'on nous faisait. On commençait à être intéressant et on se sortait la tête de l'eau. *Les Coopérants* qui détenaient 25% du capital action dans l'entreprise avaient été informés de cette offre. Ils se sont dit que ce mouvement était à eux et ils ont décidé d'en prendre le contrôle: ils ont fait une offre publique d'achat (OPA) par-dessus l'offre de la FTQ. Ils faisaient tomber les autres parce que leur offre était faite pour l'ensemble des actions, même celles qu'ils ne détenaient pas. Ils voulaient acheter 100% des actions. Les actions étaient dans les mains de plusieurs petits épargnants. Puisqu'on représentait encore nos membres, notre démarche a été de chercher à connaître la juste valeur de l'action pour négocier avec eux et permettre aussi à nos membres de mieux choisir de vendre leurs actions ou pas, parce que c'était une décision personnelle qui leur appartenait. À ce moment-là, on pensait que les Coopérants avaient de l'argent pour nous racheter, on a soumis cela à nos membres avec tous les détails, parce que la *Commission des valeurs mobilières* avait ses exigences. Nos membres ont transigé jusqu'à 63% des actions. Le contrôle était donc pris par *Les Coopérants*. Il a fallu évaluer chacune des

entreprises en terme de capital social parce que quand on liquide une entreprise coopérative, elle est évaluée sur le capital social.

À notre grande surprise, *Les Coopérants* avaient des difficultés financières. Ils avaient emprunté pour acheter les actions, ils avaient acheté des entreprises aux États-Unis et il n'y avait rien qui fonctionnait. Donc l'inspecteur général les a mis en tutelle et il nous a mis en vente. C'est la Banque Laurentienne qui nous a achetés et qui est devenue la succursale que nous avons ici à Rimouski.

Sur le plan provincial, à la Fédération des caisses d'établissement, toutes ces nuances nous occupaient. De 1974 à 1983, j'étais administrateur, membre de l'exécutif et finalement comme président à compter de 1980. Il y a eu des périodes où on a été obligé de se prendre en mains, de se réorganiser et d'avoir des idées nouvelles pour intéresser le public. Dans ce temps-là, les finances n'étaient pas fortes à la fédération. Quand l'entreprise centrale prenait une décision, cela descendait dans les onze régions, mais pas aussi rapidement qu'on aurait voulu. À un moment donné, la loi a été modifiée. Ce changement nous permettait en quelque sorte de mettre nos caisses en tutelle, cette loi nous a permis de nous restructurer. Dans les finances, c'est une question de confiance: tu bouges ou tu es oublié!

À certains endroits, les régions avaient l'impression qu'on les contrôlait. Parfois, il y avait une tête dure parmi les dirigeants de la région de Montréal ou de Québec qui essayait de nous faire croire qu'elle avait raison. Si à la suite des vérifications par nos inspecteurs on était d'avis contraire, mon travail était d'aller les voir et de leur démontrer la situation. S'il disait non, on savait quoi faire. Quand il y avait un déficit à la fin de l'année, on avait un fonds à la fédération qui nous permettait de l'éponger. Ils nous signaient un papier et dorénavant, on décidait et on redressait.

Les caisses d'établissement avaient été créées pour aider les gens qui pensaient à leur avenir à l'intérieur de leur milieu. Pour acheter une maison, cela prend de l'argent, pour acheter une terre, cela prend de l'argent, ramassé à tant par mois. Le plan d'épargne des caisses d'établissement était rendu un moyen d'établissement qui faisait penser à agir, à épargner. Comme c'étaient de petites entreprises, l'approche humaine était là.

Si une structure connaissait des difficultés financières temporaires, la caisse d'établissement l'aidait à se maintenir. Elle a supporté aussi des promoteurs qui ont formé de petites entreprises qui sont bien florissantes encore aujourd'hui, surtout en milieu rural. Comme la ville avait beaucoup de services, les propriétés étaient évaluées plus haut que dans le milieu rural. Une maison qui coûtait 30 000\$ à construire à Rimouski en coûtait autant à Biencourt. Quand le propriétaire voulait la vendre, à cause de la dévaluation, il la vendait seulement 20000\$. C'était une situation qu'il fallait comprendre et il fallait jouer sur les bords, être hasardeux.

La partie importante du développement rural et forestier s'est jouée dans les années où il y a eu une complicité entre le gouvernement et les producteurs, à savoir quand on a commencé à profiter du regroupement des différents programmes dans une nouvelle organisation nommée *La Financière agricole* (assurance agricole, assurance stabilisation du revenu, crédit agricole). Cet organisme a été un tournant important et s'il reste de l'agriculture florissante au Québec, c'est grâce à celui-ci. Avant, il y avait toujours la caisse ou la banque mais quand on a tous les services dans la même boîte, on peut avoir un portrait assez juste, on peut savoir d'avance jusqu'où on peut aller dans une entreprise pour la sauver ou pour la transférer. Il y a là des conseillers qui sont très bien formés. Si un dossier ne passe pas là, aucune banque ne l'acceptera par la suite. C'est en quelque sorte un guichet unique qui s'occupe non seulement de prêter, mais aussi de protéger les revenus parce qu'ils disposent d'un budget du gouvernement pour appliquer les assurances stabilisations. C'est un organisme géré par un conseil d'administration où siègent aussi des agriculteurs. Ce service a été et est encore une ressource formidable pour le développement. Quand je l'ai vu s'installer, j'en étais un grand fervent. Je pensais que la caisse d'établissement aurait pu jouer ce rôle. Jamais le gouvernement ne nous a confié les rôles qu'on lui avait demandés, comme la gestion de la stabilisation des revenus. On voulait installer une caisse agricole comme celle qui existe en France. On a eu plusieurs rencontres intéressantes avec Jean Garon, mais cela n'allait pas plus loin même si les discours étaient beaux... Il trouvait qu'on était trop petit pour aller prendre une si grosse bouchée.

À la fédération, on avait choisi d'avoir notre propre service d'inspection afin de connaître assez rapidement les lacunes de nos entreprises et de les corriger. Cela nous permettait de suivre l'évolution: au niveau de la protection des capitaux, on était rendu à 60 000\$ de garanties, il fallait se conformer à certaines règles de liquidité. On avait à maintenir une relation constante avec le secrétaire général, à transférer dans nos caisses les directives qui changeaient et à les faire appliquer. C'était parfois difficile à cause de l'autonomie régionale. L'autonomie régionale c'est beau, mais c'est aussi un piège. Quand il y a une division, une différence de fonctionnement entre ceux qui ont à dicter les règles et ceux qui les appliquent, on parle plus longtemps. Parfois on est obligé de s'imposer.

Dans l'ensemble, mon passage à la caisse d'établissement a été une expérience positive, je me suis fait des amis, parfois, temporairement, des ennemis, mais cela ne durait pas longtemps. Quand tu fais ce genre de travail, tu le fais ou tu t'en vas...

1.4 Le Syndicat des producteurs de céréales et la Fédération provinciale des cultures commerciales

Durant les années 1985 à 1998, je me suis impliqué dans la défense des droits des producteurs de céréales au régional et au provincial. Mon intérêt pour cette production avait commencé bien avant. En 1977, j'achetais des terres supplémentaires parce que j'avais été exproprié pour l'autoroute 20. Ma ferme était déjà trop petite et l'achat de terres plus grandes était devenu nécessaire parce que dans la production laitière et l'achat de quotas, tu ne peux pas faire une croissance rapide à moins d'investir des sommes importantes pour répondre aux nouveaux besoins du troupeau. J'étais prêt pour faire de la production de semences. Année après année, du territoire devenait disponible en ville où se situe présentement le parc industriel et je me suis mis à louer ces terres et d'autres aux alentours. J'avais une étendue assez importante avec tout près de 500 acres pour la ferme. Ces terres touchaient les limites de mes propres terrains, je contournais parfois un rocher et j'y étais.

Rapidement, je me suis intéressé à la mise en marché. Le marché des céréales de semences, c'est un monde et le marché des céréales commerciales en est un autre, mais l'un ne va pas sans l'autre. C'est la même fédération qui s'en occupe.

À cette époque, il commençait à y avoir quelques producteurs de céréales dans notre région, mais cela ne tombait pas du ciel. Au début, c'étaient des cultures d'autosuffisance pour les besoins de la ferme et après les fermes grandissaient et se consolidaient, il y avait de la terre disponible pour les céréales.

Les céréales de semence représentent peut-être 10% du total des semences commercialisées. Une association avait été formée pour s'occuper de la mise en marché. Des représentants de la région se disaient: *«Cela ne sert à rien d'aller au niveau provincial parce que les producteurs du centre et du haut de la province sont tellement forts que même si on parle, ils ne tiennent pas compte de notre point de vue et des fois même ils nous attaquent»*. Je leur disais: *«Défendez-vous! Il y a des choses à gagner et il faut se faire respecter»*. Il devait arriver ce qui devait arriver, ils m'ont dit: *«Vas-y, toi»*. J'ai relevé un nouveau défi en devenant vice-président, ensuite président des producteurs du Bas-Saint-Laurent et puis administrateur à la fédération provinciale.

Je suis un rassembleur qui amène les gens à travailler ensemble. J'ai demandé à mon conseil de tenir deux jours de réunion à Saint-Hyacinthe pour permettre à ceux qui ont des choses à dire contre les régions de le dire devant nous. Quand on est parti de là, on ne se regardait plus de travers... On avait réglé nos problèmes et on a commencé à bâtir.

Mon action visait beaucoup à nous structurer. Il fallait établir

l'assurance stabilisation au niveau des céréales et faire avancer la mise en marché collective parce que notre plan conjoint ne s'occupait pas de mise en marché comme telle. On essayait de faire avancer les dossiers d'assurance stabilisation parce que les prix des céréales pour l'alimentation animale étaient parfois bas, parfois moyens, il n'y avait pas de stabilité. On a fait établir les coûts de production et on a essayé de les faire respecter. Je suis convaincu qu'on a le meilleur régime d'assurance stabilisation au Québec parce que les producteurs participent en y mettant de l'argent et surveillent les allées et venues de leur régime. La compétition du fédéral est arrivée rapidement par la suite. Les producteurs des autres provinces, celles de l'ouest principalement, avaient le prix du marché et le gouvernement égalisait la différence une fois par année par une subvention. Comme ils ne payaient pas de prime, cela créait un écart avec le prix payé aux producteurs québécois. Au Québec, on n'a jamais pu obtenir un régime de stabilisation fédéral. Pour avoir une base justifiable pour établir un coût de production, il y a bien des détours, mais ils donnent toujours un résultat moindre. En agriculture, on a le *Cadre stratégique*: une série de pirouettes qui donnent finalement un montant, mais on n'a toujours pas l'équité. On a obtenu que l'argent du fédéral soit versé dans le fonds provincial. Avec notre régime, ce fonds est réparti de façon équitable. C'est un des dossiers sur lequel j'ai travaillé avec le conseil exécutif et qui a donné lieu à plusieurs batailles. Dans l'établissement des coûts de production, le gouvernement arrivait toujours avec des résultats d'enquête en bas de la réalité, il fallait être capable de prouver les coûts réels de notre production. Je n'avais pas d'instruction, mais je savais ce qu'on pouvait faire pour avoir des réponses à nos questions. Je disais: «*On s'engage un agroéconomiste; ils vont arrêter de nous contredire et de nous traiter de menteurs, il faut avoir une personne assez forte pour les devancer*». C'est ce qu'on a fait et aujourd'hui, j'en suis très heureux. Cela positionne notre fédération: on a autant d'attaques, mais ils sont obligés de nous respecter.

Dans les céréales produites au Québec, une partie demeure sur le marché québécois et une partie est exportée. Dans le cas des céréales produites en région comme l'avoine, l'orge et le blé, il faut que ces céréales aillent là où on en consomme. L'avoine a tendance à sortir, l'alimentation des chevaux est en partie un marché extérieur. Le besoin en orge a rapidement augmenté avec la production du porc. L'alimentation des animaux a beaucoup changé dans cette période. On ne donnait plus de moulée toute faite aux vaches, on achetait les ingrédients qui nous manquaient pour l'enrichir et on prenait ce qu'on produisait pour nos animaux. Quand l'orge sortait de la région, c'était parce qu'il manquait d'espace d'entreposage. Elle revenait parfois par gros volume. Le plan du ministre Jean Garon visait l'autosuffisance au niveau du maïs, il l'a atteint et même un peu dépassé. Il se faisait toujours un petit trafic sur les

frontières et il s'en exportait aussi un peu, mais de façon marginale. Le vrai marché, c'est le Québec. Quand on exporte le maïs, cela coûte plus d'argent. La fédération s'est rapidement intéressée à faire de la mise en marché, à coter son produit en bourse pour essayer de donner un plus au producteur. L'adhésion des producteurs était tellement limitée que ces démarches n'ont pas donné les résultats attendus. Des producteurs de maïs ont décidé de trouver une façon d'utiliser le maïs; ils ont travaillé longtemps pour réussir à mettre récemment en chantier une usine d'éthanol.

Quand le marché est complet, on n'est pas payé très cher pour notre produit. Les acheteurs surveillent cela et s'ils prévoient en manquer, ils vont payer le prix. Si les producteurs ont des surplus, les acheteurs se disent: *«Pourquoi payer autant pour en avoir, ils vont finir par les vendre»*. La demande fait le prix. C'est un marché vicieux parce que nos producteurs n'ont pas toujours la même solidarité. Si les acheteurs décident de payer la céréale à un meilleur prix et qu'ils n'obtiennent pas le prix voulu, ils s'en vont commander aux États-Unis. On a vu dans les dernières années un marché libre, beaucoup trop libre à mon goût. Les producteurs américains sont hautement subventionnés.

Dans la production de blé pour consommation humaine, il y a un plan conjoint qui fonctionne et qui donne un plus au producteur. Lorsqu'on veut obtenir le maximum du marché pour une production, il faut travailler ensemble. Il ne faut pas qu'une personne pense qu'elle est meilleure que l'autre, qu'elle aille négocier dans l'oreille de l'acheteur et lui dire: *«Donnez-moi un petit peu plus et personne ne va le savoir»*. Chercher à avoir plus que le prix de référence, c'est une attitude qui ne va pas virer loin dans l'agriculture. L'efficacité des plans conjoints, dans les céréales ou dans d'autres productions, est basée sur la solidarité des membres. Regardez la production de l'agneau comment cela avance et celle du lapin. La production de chèvres était au bord du précipice, mais les producteurs ont compris qu'il fallait être solidaires pour être capables d'avancer et le consommateur ne paie pas plus cher. Avec un plan conjoint, il y a toute une filière: du haut en bas, tous ont leur marge, mais le producteur à l'autre bout a un plus gros morceau.

Cette solidarité on l'a mis à l'épreuve plusieurs fois. Dans le cas du lait, il y a eu plusieurs expériences infructueuses et puis ils ont réussi. Dernièrement avec les médecins spécialistes, c'était la même affaire; par leur solidarité, ils ont prouvé qu'ils avaient du pouvoir. En agriculture, il y a peut-être des gens qui ne vont pas au fond des dossiers, mais on peut prouver ce qu'on avance. Les coûts de production ne sont pas établis seulement par les agriculteurs, le gouvernement le fait aussi. Les statistiques sont là et nos livres sont ouverts, cela donne une garantie. La Commission du lait est capable de répondre au public et si le ministère de l'Agriculture a des questions sur

l'environnement, la salubrité des aliments, les coûts de production, elle a tout entre les mains pour répondre. Les professions agricoles ne sont pas des professions fermées; elles ont des spécialistes et tout ce qu'il faut pour avoir une opinion éclairée.

Quand les producteurs de la région ont converti leur production pour aller vers les céréales, ils ont eu surtout un impact sur l'utilisation des terres. Il y avait des terres qui se consolidaient et le sol était disponible, il fallait lui trouver un autre usage. Il n'y avait plus de pâturages et les clôtures disparaissaient. On pouvait labourer, améliorer le sol, l'ensemencer et dans la période où les prix étaient acceptables, cette production s'est développée. Les gens qui faisaient de la production animale avaient un avantage parce qu'ils pouvaient nourrir leurs animaux avec leurs céréales. L'impact de cette production a surtout été important pour l'utilisation des sols, non pas pour se mettre riche. Quand on envoie des céréales dans les usines, il faut qu'elles soient séchées au degré réclamé et nettoyées selon leurs exigences. C'est pourquoi il se fait beaucoup de troc entre les producteurs au lieu de passer par les usines.

Il y a peu de producteurs de céréales qui font uniquement cela, mais il y en a. Généralement, les producteurs de céréales ont aussi une autre production. Ils ont de grosses fermes, ils ont de la main-d'œuvre et la production de céréales leur permet d'utiliser leur main-d'œuvre à autre chose, les travaux ne se faisant pas tous aux mêmes périodes. Le producteur fait un produit de meilleure qualité qu'avant et ce sont de plus grosses productions qui vont alimenter les animaux de la région en bonne partie. On a parfois des surplus d'entreposage. Si on n'a pas assez de nos silos régionaux, on en envoie ailleurs dans d'autres centres de grains en province et on redescend du maïs parce qu'il a toujours sa place.

Il y a eu des programmes pour la construction de silos. Une certaine année où la production de céréales a connu des difficultés, le ministère a donné des subventions pour venir en aide aux producteurs pour la construction de silos à grain pour l'entreposage à la ferme. Ce programme a été très populaire et n'ajoutait rien à la qualité du grain, mais amenait plus de complexité parce qu'on n'était pas habitué aux techniques de séchage et de ventilation.

Il y avait aussi le programme de paiements anticipés. J'ai travaillé très fort pour que ce programme soit accessible à un plus grand nombre de producteurs. Le producteur de céréales pouvait avoir 50% de la valeur de son grain au moment de la récolte et au fur et à mesure de sa mise en marché, il remboursait. Même le producteur autoconsommateur avait droit à un paiement anticipé, réparti à chaque mois selon l'étalement de sa consommation. Pour ceux qui commercialisaient, quand le prix n'était pas bon à l'automne, ils pouvaient choisir leurs périodes de mise en marché et recevoir une avance d'au moins la moitié de la valeur de leurs céréales. Dans la région cela a assez bien

fonctionné. Parfois des producteurs ne comprenaient pas le programme. Le dimanche après-midi, j'allais les voir pour leur expliquer le programme, j'aimais bien cela. Je leur disais: «*Tu as eu un problème, on peut le régler, tu vas faire ceci et cela, l'année prochaine tu n'en entendas plus parler*». Les gens étaient contents et moi aussi. C'était mon plaisir le contact personnel avec le producteur. En groupe, on est influencé par les autres; des fois dans les salles, on ne peut pas toujours intervenir. Il y en a parfois qui sont contents et ils ne le disent pas et d'autres qui ne sont pas contents et eux, ils prennent le temps de le dire.

Petit à petit la production se maintient parce qu'on a un régime de stabilisation. Le marché est enquêté, les coûts de production sont enquêtés et déterminés. S'il y a un écart entre le coût de production et ce que le marché nous donne, la prime qu'on a versée de même que les primes provinciale et fédérale interviennent et compensent à tel niveau de pourcentage. Le producteur est finalement payé pour son manque à gagner.

Les primes que le producteur paye sont en fonction de la quantité qu'il produit à l'hectare, mais c'est aussi en fonction de l'intervention, plus elle augmente plus la prime monte. On s'*autoassure*, c'est une mutuelle.

Sur ma propriété, la culture des céréales m'a permis d'utiliser les sols que je venais d'acheter. Cela me donnait un revenu supplémentaire pour mes jeunes qui arrivaient à la ferme, ils étaient payés à l'année et avaient ainsi du travail durant les périodes mortes. J'ai exploité surtout le secteur des grains de semences et il y a eu des années où j'ai eu de gros surplus. Il y a eu de bonnes années mais aussi de moins bonnes. Mon intervention n'était pas en fonction d'en avoir plus, elle était en fonction de ma connaissance et de ma capacité de défendre des dossiers. Cela me faisait plaisir de mettre mes capacités au service des producteurs et je pense que les producteurs me le rendaient bien. C'est ce qui a permis à notre syndicat de ne pas avoir trop d'opposition; quand il y avait un problème, on le réglait. On n'avait pas peur de se présenter et de dire: «*On n'aime pas ça*». J'ai essayé de donner tout ce que je pouvais. Quand on n'avait pas ce qu'on demandait, on allait chercher les gens pour nous aider. J'ai été solidaire avec mes dirigeants, les présidents, vice-présidents: pour faire douze ans à l'exécutif, il le fallait. Par contre, je n'interviens plus, mon temps est fait, et il y en a d'autres qui sont dans la production qui savent comment cela marche. Je n'ai pas à critiquer, ce n'est pas plus rose aujourd'hui: il y a encore des gens qui ne sont pas solidaires au niveau de la mise en marché, il y a encore trop de producteurs qui pensent qu'en allant parler dans l'oreille de leur acheteur, ils vont être meilleurs que les autres. Quand la solidarité va être comprise, cela ira beaucoup mieux pour le producteur et le consommateur ne paiera pas plus cher. Dans certains secteurs, on a compris.

1.5 Quelques constats sur l'agriculture actuelle

Si on veut garder la vitalité du monde rural en général avec les différentes productions, il faut que les agriculteurs vivent bien de ces productions et que cela corresponde à la capacité de payer du consommateur. Il faut aussi conscientiser le consommateur: s'il fait tel geste, il coupe peut-être son emploi ou celui de son neveu ou de son cousin. Il va falloir être solidaires. Il y a de petits pays qui y arrivent. Au Québec, les camions de transport sont chargés de produits frais qui montent vers Montréal et redescendent en région emballés... Il va falloir changer d'attitude. Régionalement, il nous reste combien de magasins Coop? Combien de magasins généraux? Alors que la liste des nouveaux magasins à grande surface rallonge tout le temps et ce, de façon désordonnée.

La compréhension et le respect entre les urbains et les ruraux sont importants. Il faut se comprendre non seulement sur les problèmes, mais, aussi sur les bonnes choses. Ce sont des attitudes fondamentales à développer. Il faut acheter les produits de chez nous, même s'ils sont plus chers, car cela fait vivre des familles en région.

Les produits du terroir sont des marchés de créneaux et à valeur ajoutée. On en produit dans notre région et si on ne le faisait pas, on devrait aller les chercher aux États-Unis. Un certain nombre de ces produits rapproche la ville de la campagne: quand vous vous abonnez à une ferme biologique pour vos paniers hebdomadaires, le lien se fait. Roméo Bouchard de l'Union paysanne dit qu'il faudrait tous avoir un petit point de vente à la ferme; on le fait parfois pour les produits saisonniers, mais c'est difficile au Québec d'avoir à l'année un kiosque de légumes. Il y a des chaînes de magasins qui acceptent de travailler avec les producteurs et intègrent les produits locaux; il ne faut pas les laisser tomber. On est capable de développer de belles choses, comme l'Agneau de l'île Verte et Nature-bœuf. Ce ne sont pas des produits biologiques, mais ce sont de belles coupes avec une belle couleur de viande. Il n'y a pas de produits chimiques là-dedans.

Dans un contexte de mondialisation, le grand marché doit être protégé. Regardez ce que font l'Union européenne et les États-Unis: ils protègent à un niveau tellement élevé qu'ils font crever tout le monde aux alentours. Il faut avoir une certaine protection et une façon de contrôler les entrées et les sorties, que ce soit pour les grands marchés de céréales, de viande ou pour toutes les productions. Les États-Unis exportent beaucoup de céréales ici. Les prix ne sont pas fixés par le Canada qui joue un très mauvais rôle. Le Canada a des tarifs au niveau des produits protégés comme dans le lait, mais il ne surveille pas les frontières et n'applique pas les règles. C'est un grave problème parce qu'on a des marchés qui sont québécois et canadiens. Nos gouvernements

jouent avec l'avenir des producteurs et aussi avec le portefeuille de l'État. Un travail important doit être fait à l'international au niveau des frontières et des tarifs. Il y a aussi les crises de production, le moindre facteur qui dérange un groupe de producteurs provoque des remous sur les marchés provinciaux.

Les problèmes d'environnement et d'acceptation sociale commencent à se résoudre un peu. Il faut que les personnes concernées et toute la filière de production agricole donnent l'heure juste. Il y a encore quelques réunions sur la production porcine où des salles se remplissent, c'est là qu'il y a le plus de fanatiques et c'est bien malheureux.

On doit régler les problèmes de base comme celui de l'établissement des jeunes, je ne pense pas qu'ils puissent s'établir en achetant des quotas à 30 000\$ la vache. Les administrateurs essayent toutes sortes de moyens pour amoindrir cela afin de ramener ce problème à un niveau acceptable. Les quotas n'auraient jamais dû être monnayables. C'est nous qui payons quand nous achetons des quotas: on paye le régime de pension de ceux qui se retirent de l'agriculture et grassement, en plus.

Source: Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Rapport annuel 2005-2006, p. 26 (extraits).

Vision d'avenir de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent

Nous, agricultrices et agriculteurs du Bas-Saint-Laurent, affirmons qu'il y a de l'avenir pour l'agriculture dans notre région et que nous sommes fiers et passionnés de pratiquer notre profession. Nous souhaitons qu'elle soit connue, reconnue et mise en valeur pour sa vocation première qui est de nourrir la population d'ici et d'ailleurs.

À l'intérieur de notre agriculture, toutes les productions et toutes les tailles d'entreprises auront leur place dans la mesure où elles respectent les critères du développement durable à savoir un développement qui soit viable économiquement, respectueux de l'environnement et accepté socialement.

Nous nous engageons à contribuer à l'occupation du territoire et à la valorisation de notre région par le développement de l'agriculture.

Notre devenir repose sur l'épanouissement des personnes qui vivent de notre secteur d'activité ou qui souhaitent s'y engager, pour leur propre bien-être et celui de leurs communautés. Nous voulons que la population apprécie et soit fière, comme nous, de la qualité et de la diversité des produits de notre agriculture régionale.

Nous mettrons tout en œuvre pour que l'écoute, le dialogue et le respect mutuel entre les productrices et les producteurs et la collectivité soient au cœur d'un développement harmonieux de l'agriculture au Bas-Saint-Laurent.

Nous voulons partager cette vision avec nos partenaires gouvernementaux, les établissements de formation, les milieux locaux et régionaux, agricoles et urbains, ainsi qu'avec l'industrie agroalimentaire, pour qu'ils contribuent, à leur façon, à ce que cette vision devienne réalité.

Dans les secteurs des légumes et des fruits, de petits groupes se concurrencent. Le marché américain offre de beaux légumes; ici, on a parfois des problèmes avec les caprices de la température. Il y a des années complètes où les producteurs s'en tirent assez bien, d'autres moins, mais ils sont rémunérés quand même et cela crée des crises. Un groupe a coupé des prix à un endroit, un autre groupe fait une autre affaire sur le marché. Tout le monde essaye de se sauver la vie et tout le monde crève en même temps, la solidarité fait problème. Cela reste un défi au niveau des organismes ou des syndicats de productions spécialisées de garder l'esprit de solidarité, mais en même temps d'être capables de concilier les approches pour garder la force du groupe. Lors de la crise du bœuf, les producteurs réunis dans les salles donnaient des indications assez fermes à leurs administrateurs: «*On veut un abattoir!*». Quand ils sont solidaires, cela fonctionne, mais il faut des leaders drôlement forts.

Pour être un agriculteur prospère aujourd'hui, il faut avoir des connaissances, être formé et être ouvert à la réalité du marché. Il faut avoir une bonne formation pour la ferme et parfois avoir l'aide d'un agronome. Autrefois le père de famille disait: «*Mon garçon, je vais le garder avec moi. Mon père m'a montré à travailler et je suis capable de lui montrer à mon tour et il va réussir à rester sur la ferme*». Les exigences actuelles sont beaucoup plus élevées.

Les associations de relève ont travaillé très fort depuis plusieurs années pour avoir des subventions à la relève agricole. La formation ne réglait pas seule le dossier. Ils ont obtenu une politique pour l'établissement des jeunes. Cela ne règle qu'une partie de leurs besoins. Dans le haut de la province, des producteurs de céréales ont différents moyens: ils peuvent louer des terres, avoir un départ avec leurs parents et continuer à acheter ou à louer. Cependant, le coût d'achat des terrains a grimpé.

Le transfert des fermes est beaucoup mieux encadré aujourd'hui, plusieurs organisations ont des personnes ressources pour aider aux transferts. À l'UPA de Rimouski, on a un Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA). Ces spécialistes sont formés pour aider au transfert de ferme, aux relations parent-enfant, aux dimensions financières et juridiques. Ils offrent un bon support. Il y a sûrement dans le privé des gens qui offrent les mêmes services.

L'endettement demeure un problème important: la valeur des quotas, la machinerie, le changement de bâtiments. Il y a toujours de nouvelles méthodes et de belles affaires qui arrivent d'ailleurs et les gens changent rapidement d'équipements, toujours pour le bien-être des animaux. Quant aux nouvelles méthodes de culture, le travail du sol change peut-être un peu, mais les coûts ne sont pas les mêmes.

On se demande où les jeunes prennent leur argent pour s'établir en agriculture. Il s'agit de regarder comment se développe l'agriculture. On a

remarqué dans les dernières années qu'il y a eu plus de production de porc avec l'intégration. L'argent, c'est le meunier qui la fait, car l'agriculteur est pratiquement à salaire. La moulée rentre même sans argent et si le producteur est efficace, il lui en reste. L'autre production qui s'est développée et qui demande moins de capital, c'est l'élevage du mouton qui peut se faire avec une grange et des stalles froides à l'intérieur. C'est moins polluant. C'est une façon de partir en agriculture.

Pour la production laitière, si les parents veulent avoir la continuité de la ferme dans la famille avec un garçon qui aime la terre, ils laissent une bonne partie de leur pension lors du transfert. C'est la première génération où les fermes se transigent à des prix aussi élevés. Ce marché est une nouvelle réalité. Auparavant mon grand-père avait donné sa terre à mon père et mon père l'a vendue mais à un prix très bas. Avant, des petites fermes se vendaient; cette année les plus belles fermes du coin sont vendues, je trouve cela déplorable des fois. Elles se sont vendues en étant démantelées ou converties à d'autres productions, le plus souvent dans le mouton. Elles se vendent aussi à des gens qui veulent avoir de la terre. Aussi, c'est parfois une reprise de possession par des gens qui ont de la liquidité. Ils achètent les terres parce qu'ils savent bien que cela ne se dépréciera jamais.

Le problème est le montant d'argent nécessaire pour accéder à la propriété. Il y aussi la réalité du couple d'un certain âge avec plusieurs enfants auxquels il veut en laisser un peu. C'est le problème de bien des parents. Ils seront toujours injustes quand ils voudront garder la ferme dans la famille.

Heureusement, pour financer des fermes, on a la meilleure organisation ici au Québec avec la Financière agricole. C'est un guichet unique, on y trouve du financement, des subventions et aussi du support par l'assurance stabilisation et l'assurance récolte. Malgré que plusieurs personnes l'aient critiquée, c'est une des belles réussites de partenariat de l'UPA, du gouvernement et de l'industrie.

Au Québec, si nos prix restent près de la réalité et qu'ils ne sont pas trop influencés par des décisions venant d'autres pays et surtout des États-Unis, cela sera acceptable de vivre de l'agriculture.

Chapitre 2

La ressource forestière: un complément essentiel à l'agriculture

2.1 Quelques enjeux forestiers

Dans les années cinquante, la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles* a été votée. Cette loi permettait que le bois de la forêt privée soit considéré comme un produit agricole. À certains endroits, on a mis en place des offices pour la gestion des plans conjoints et des syndicats pour la défense des droits des producteurs. À ce moment-là, la forêt était encore un parent pauvre au niveau de l'économie régionale et considérée comme telle pendant plusieurs années.

Quelques années plus tard, surtout à l'occasion des Opérations Dignité ou un peu avant, on s'est vraiment préoccupé de la ressource forestière en l'intégrant à l'économie rurale, cela a permis une véritable révolution. À l'origine, nos prédécesseurs avaient pensé faire un plan conjoint par usine. Il y avait quatre usines dans le Bas-Saint-Laurent. Plus tard, on s'est rendu compte que c'était bien plus un embarras... Il y avait un marché provincial: un bateau allait à Trois-Rivières et à La Baie. Du bois d'ici s'en allait ailleurs. Dans notre région, on n'avait pas de grosses usines pour transformer notre bois, on avait des scieries. Beaucoup de négociations se faisaient au niveau provincial. Même si je n'ai pas participé à cela, on se rendait compte en lisant les journaux des efforts qui se faisaient pour essayer de travailler ensemble au niveau provincial. On réussissait parfois même si c'était de courte durée, souvent après de longues batailles.

Régionalement, il y avait un système d'organisé où l'acheteur de bois n'était pas l'utilisateur. Celui-ci se faisait représenter par un courtier et ensuite il y avait de petits acheteurs sur le terrain. Chacun d'eux avait sa commission

et il ne restait pas grand-chose pour le producteur. Le syndicat travaillait fort et il a réussi à faire modifier la loi afin d'éliminer des intermédiaires. Après de grosses batailles, il a obtenu le droit de négocier avec l'acheteur final.

Derrière toutes les actions syndicales et tous les plans conjoints, il y avait un mot d'ordre: sur le territoire de la province, il devait y avoir le même prix pour le bois qu'importe la distance de l'usine. La péréquation dans les transports et dans les prix, cela a marché, mais c'est encore contesté. Il y avait des régions où on comptait jusqu'à sept ou huit plans conjoints. Aujourd'hui, il reste encore des séquelles, des difficultés à s'organiser à cause des divisions du départ. J'espère toujours que dans les conventions négociées aujourd'hui que des gens vont tenir à se regrouper afin d'aller chercher le plein potentiel de nos forêts. Les leaders comme Arthur Dubé, Léonard Otis et Gagné dans la Vallée de la Matapédia disaient qu'il fallait développer chez nous la transformation. Il fallait aussi faire travailler notre monde et avoir des retombées dans notre propre milieu. Ces gens croyaient à leurs dossiers et mettaient de l'avant l'intégration graduelle de la forêt à l'économie rurale. Ils disaient: *«La forêt, si on l'aménage, on est capable de produire plus»*.

Un ensemble de choses évoluait au niveau de la forêt, il n'y a pas eu de période vide. Il y a eu des demandes faites au gouvernement, des manifestations, des blocages de routes et beaucoup de suivi dans les idées. Je me rappelle une usine qui coupait son bois au Québec et qui l'envoyait aux États-Unis et au Nouveau-Brunswick. Nos leaders ont dit: *«C'est assez»*. Cela a fait une petite crise, mais le bois est resté ici. Cascades Cabano, aujourd'hui Norampac, a vu le jour grâce à cela. Les projets de la Vallée de la Matapédia et de Matane, même s'il s'est brassé un peu de politique là-dedans, ont aussi vu le jour pendant cette période.

Les leaders travaillaient dans une approche globale pour maintenir nos ressources chez nous. Mais tout au long de ce travail-là, il y avait toujours un moment où on constatait que la région ne gagnait pas tout ce qu'elle voulait avoir. Même s'il y a eu beaucoup de solidarité pendant une certaine période, il reste que dans une grande organisation vous avez différentes écoles de pensée. Certains croient que travailler collectivement est toujours mauvais pour eux, qu'ils sont meilleurs que les autres... Ils ne veulent pas coopérer et essayent de détruire l'organisation syndicale. Après de bonnes années, il y a parfois des faiblesses qui apparaissent dans les marchés. Dans la région de l'Est, il y a eu une période où les marchés sont tombés: les deux usines de Matane ont fermé, les usines de la Matapédia ne prenaient plus notre bois, une usine au Nouveau-Brunswick qui était alimentée par notre syndicat a fait faillite, son produit ne répondait plus au marché. Il restait l'usine de Cascades dans l'ouest de notre région, alors la chicane a pris... Les gens disaient: *«Tout va à l'ouest, il n'y a rien qui va à l'est»*. Des chicanes inutiles, le fond du problème était un manque

de marché. Après avoir connu des marchés importants, c'est dur à vivre parce des producteurs ont déjà transféré leurs activités vers des forêts qu'ils exploitent et ils se retrouvent avec des produits non vendus.

La notion d'aménagement forestier est arrivée aussi à cette période-là. Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval a fait des essais qui ont permis de convaincre les producteurs que l'aménagement forestier était intéressant. Il y a eu toute la campagne des Opérations Dignité et aussi l'arrivée du Plan de l'Est, volet forestier. Tout cela se passait à des périodes assez rapprochées. Il y avait des paroisses qui fermaient à la suite de l'orientation donnée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et de la loi ARDA, sur la restructuration du territoire, si ma mémoire est bonne. Des fonctionnaires du gouvernement ont fait des campagnes en disant aux gens de certaines paroisses: *«Il faut déménager, on va vous donner de l'argent et vous trouver de belles maisons»*. Il y avait un nombre important de paroisses qui devaient fermer. Après en avoir fermé trois ou quatre, les gens se sont mobilisés et ont dit au gouvernement: *«Il n'en est plus question!»*. C'était lors du premier mandat de Robert Bourassa; ils ont été assez convaincants pour le faire descendre en région et là, le choc a été assez fort. Ils ont manifesté et ont démontré qu'on pouvait faire autre chose. Ils ont développé l'idée que la forêt fait partie de l'économie, qu'on était capable de l'exploiter, d'en augmenter la productivité et d'en vivre. Je me rappelle d'une phrase: *«Plus jamais on ne va fermer une paroisse!»*. Il fallait aller plus loin dans notre pensée parce que *«plus jamais»* se disait bien, mais le revers était: *«Vous allez fermer par vous-mêmes, on va vous appauvrir, vous diminuer»*.

Il y avait un manque d'équité entre le rural et les grosses villes. Quand le gouvernement a arrêté de fermer les paroisses, des projets se sont mis en branle dont le Plan de l'Est. Jean-Guy Gagnon et son groupe ont fait beaucoup de revendications, de démarches et l'aménagement forestier a pris son envol. Il y avait de gros montants d'argent dans les régions avec le Plan de l'Est. Les propriétaires de lots étaient tous à l'ouvrage. Il y avait du rendement et des résultats, tout le monde commençait à aimer cela.

Le premier modèle n'était pas un modèle où on coupait seulement le bois pour faire de l'aménagement. Il y avait aussi de la formation forestière, c'était un plan qui coûtait beaucoup d'argent. La personne qui possédait des lots privés faisait une demande: quelqu'un allait visiter son lot pour faire un plan d'aménagement, on le divisait en strates et on lui disait où intervenir en priorité. À ce moment-là, il y avait encore des mythes... Lorsqu'on coupe à blanc, les maladies telle la tordeuse arrivent.

Carl Thériault, «Producteurs forestiers. Appel au gouvernement Charest», *Le Soleil*, vendredi 30 mai 2003, p. A13 (extraits).

Rimouski – Les producteurs forestiers du Québec réunis en congrès à Rimouski lancent un appel au gouvernement de Jean Charest afin de conserver, voire même d'augmenter, les budgets réservés à l'aménagement forestier.

En point de presse, le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ), Adéodat St-Pierre, a déclaré être «très inquiet» de la vaste opération de révision des programmes entreprise depuis le 14 avril sur la colline parlementaire.

«Il y aura encore des baisses d'attribution en forêt publique. Il faut alors augmenter la production en forêt privée et intensifier l'aménagement forestier, ce qui maintiendra les gens des régions en forêt et dans les usines», a dit M. St-Pierre, président de la Fédération des producteurs de bois du Québec. (...)

Le président a soutenu qu'une reconduction des budgets d'aménagement n'était pas suffisante. Nous avons besoin d'une enveloppe majorée dès cette année pour répondre aux besoins de base de toutes les régions. Je demande à mes gens de se tenir prêts. J'espère que le gouvernement ne laissera pas tomber les régions. (...)

L'an dernier, l'enveloppe de base en aménagement forestier était de 35,5 M\$ qui, additionnée à une somme de 4 M\$, puisée dans des fonds de création d'emploi, totalisait près de 40 M\$. (...)

«On sentira plus en 2003 l'impact de la crise du bois d'œuvre. Heureusement que dans le secteur de la pâte, on a eu peu de problèmes. C'est grand temps que ça se règle. La taxe américaine a fait diminuer la demande et fait baisser les prix», a précisé le président de la FPBQ qui devrait être reconduit aujourd'hui pour un deuxième mandat de deux ans. (...)

En 2002, les ventes des 130 000 producteurs de bois ont totalisé à l'usine 365 M\$ dont 246 M\$ dans le secteur du sciage et du déroulage.

Au début de l'application du Plan de l'Est, le propriétaire devait faire lui-même le travail, il n'y avait pas d'organisation pour le faire à sa place, il pouvait tout de même engager du monde et faire le travail en régie. C'est à cette époque que le compagnonnage a été développé. Le propriétaire allait travailler et le *compagnon* l'accompagnait pour lui montrer comment abattre sans briser les autres arbres et pour faire de l'aménagement afin de protéger le terrain. Il

y avait beaucoup de formation et d'encadrement. Cela a pris du temps au gouvernement provincial pour donner suite au Plan de l'Est lorsque le gouvernement fédéral a voulu se retirer. La période d'application du Plan de l'Est avait eu comme effet, par une bonne formation, d'amener un changement de mentalité. Un assez haut pourcentage de propriétaires forestiers participaient à l'aménagement sur un grand territoire. Au niveau forestier, les régions ont toujours eu une longueur d'avance, elles commencent à la perdre parce qu'on n'applique plus les règlements de la même façon. On n'a pas non plus les mêmes forêts que dans le haut de la province où l'on retrouve davantage des essences nobles. Ici, c'est surtout en terme de superficies cultivées et de qualité des travaux d'aménagement que nous sommes reconnus: le Mérite forestier nous fait apprécier de très beaux travaux et de bons résultats. Aujourd'hui, c'est le financement qui fait problème. On a dû défendre des budgets et on a gagné de bons points. C'est regardé de haut et souvent contesté par les autres régions.

Le Syndicat des producteurs de bois a participé à la gestion du Plan de l'Est: il y avait une partie des employés, des ingénieurs et des dirigeants qui logeaient dans les bureaux de l'UPA. Quand il y a eu transformation du Plan de l'Est, on a réussi à faire accepter au gouvernement provincial de mettre de l'argent pendant deux ans pour poursuivre les activités. C'était bien financé. Les responsables du Service canadien des forêts ont encadré les règles d'application et cela a fonctionné tout de suite. L'Université Laval poursuivait ses recherches qui visaient à structurer les services aux propriétaires, c'était le début d'une nouvelle philosophie.



Photo prise sur le lot de M. Saint-Pierre alors qu'il débardait du bois. (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, 2003).

Ce que j'ai retenu de cette période, ce sont les efforts pour réclamer des usines. On avait parfois l'impression que Matane était favorisée peut-être parce qu'elle avait un ministre. Jusqu'à un certain point, cela avait des retombées régionales. L'ensemble de la Matapédia s'était mobilisé beaucoup plus que la région de Matane et n'avait encore rien eu même si c'était elle qui se battait. Le gouvernement leur a dit: «*En échange, on va vous donner une usine de transformation*». Au départ, c'était assez difficile. Rexfor est devenu partenaire. Même si le syndicat avait un marché, cela n'a pas tenu parce que l'usine cherchait surtout des opportunités: si une usine fermait quelque part, elle se dépêchait à ramasser son bois avant qu'il ne pourrisse. Pour pas cher, elle le ramenait à son usine et il en venait de partout. Le mot d'ordre était qu'il ne fallait pas le payer cher; quant au coût du transport, cela ne leur disait rien.

Il faut comprendre qu'il avait une grosse division entre l'est et l'ouest. La rivière Rimouski était la barrière. Parallèlement à ce qui se passait ici, d'autres régions s'organisaient aussi. Je n'ai pas vécu la négociation, lorsqu'on est sept ou huit syndicats qui vont négocier à la même usine. Quand on y allait tout seul, c'était la rivalité, quand on y allait en groupe, on réglait certains problèmes et il y avait certains gains. En lisant les archives, je me suis rendu compte que les périodes de solidarité au niveau de la négociation n'étaient pas longues et cela devenait vite plus difficile. Cette situation n'est pas réglée. Quant à eux, les marchés internationaux sont beaucoup dans le bois d'œuvre. Notre situation au niveau des marchés s'est améliorée, mais de temps en temps elle se détériore, quelquefois elle prend des hauts. À l'heure actuelle, on est une région un peu favorisée. Je suis allé souvent dans les dernières années au Nouveau-Brunswick: ils n'ont pas de syndicats, ils ont une fédération et le gouvernement leur a enlevé leurs pouvoirs. Je ne voudrais pas être à leur place...

À l'époque des revendications dont on a parlé plus haut, on était encore dans une production marginale et nos façons de faire étaient aussi très marginales. On coupait du quatre pieds même si le bois était bon pour faire du seize pieds: le marché demandait du quatre pieds. Il y avait un très bon marché pour le bois de sciage et pourtant c'était des piles de quatre pieds et des bateaux qui montaient le bois à Trois-Rivières. Les têtes étaient récupérées pour faire des palettes. Il y a peut-être eu de la perte de bois dans certains secteurs de la forêt publique, beaucoup moins dans les forêts privées. Il y avait des coupes à blanc en grosse partie, mais plusieurs producteurs forestiers savaient comment exploiter leur forêt et allaient chercher juste ce qu'ils voulaient. Leur objectif était d'en faire un complément à l'agriculture, des gens qui étaient à temps plein en foresterie, il n'y en avait pas beaucoup. Léonard Otis a été l'un des premiers à transformer la forêt. Il a écrit un livre intitulé *Une forêt pour vivre*. Il y a de plus en plus de gens d'un certain âge qui organisent leur milieu de vie

avec leur forêt parce qu'ils en ont grand. Dans le temps, on parlait de gens qui avaient quelques lots situés souvent au bout de leur terre. Ils les travaillaient avec leurs chevaux, aujourd'hui, on ne voit plus cela. Il en reste quelques-uns, ils sont rares mais ils sont bien fiers. Prenez M. Croft qui travaille avec son cheval. C'est son mode de vie, la machine ne l'intéresse pas. Quand il parle à son cheval, son cheval bouge...

En forêt publique, on avait commencé bien avant à travailler avec des machines tellement grosses qu'elles brisaient tout. Au niveau de la forêt privée, il y avait une résistance à cette mécanisation. On ne possédait pas cette machinerie et on ne voulait pas aller là-dedans. Le tracteur de ferme était un peu

Rachel Duclos, «Pour assurer une saine exploitation, des municipalités veulent gérer la forêt publique», *Le Devoir*, jeudi 12 mai 1994, p. B1 (extraits).

Les villages de plusieurs régions en ont assez de voir les compagnies forestières saigner à blanc des forêts qui, bien que publiques, sont situées à l'intérieur de leur territoire. Ils demandent au gouvernement de leur céder la gestion de ces terrains pour créer les emplois qui vont à long terme assurer leur survie. (...)

Le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi et bientôt le Saguenay-Lac-Saint-Jean négocient la cession de ces terres – lots intramunicipaux – par le gouvernement, qu'il en ait offert l'exploitation à des compagnies ou non. Et les négociations s'éternisent: plus de sept ans pour l'Abitibi.

Les régions ont manifesté leur volonté de voir le dossier progresser, la semaine dernière, lors d'un colloque sous le thème «La forêt et son milieu». 230 personnes de toutes les régions ont assisté à la rencontre, plus d'une centaine du Bas-Saint-Laurent. «On voulait qu'ils s'aperçoivent qu'on était là. Je pense qu'on a réussi», indique Adéodat St-Pierre, président de la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent.

Les régions et les villages veulent contrôler leurs ressources et avoir la possibilité de garder chez eux les revenus de la vente du bois. «Il faut que l'usufruit de la forêt régionale reste régional», dit Hugues Dionne, professeur en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski. (...)

«Il y a un déséquilibre entre les forêts publiques qui sont à 90% aux mains de l'État et dont les profits sont privés, dit Jean Désy, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et directeur du groupe de recherche Forespoir. (...)

utilisé. Avec les cours d'aménagement qu'offrait le Plan de l'Est, les propriétaires forestiers apprenaient à respecter la forêt, comment la sarcler et comment choisir les tiges d'avenir. Ils apprenaient aussi à utiliser des méthodes de travail sécuritaires afin de ne pas se blesser, comment entretenir la scie mécanique et comment la limer. On formait des gens autonomes capables de fonctionner et qui redonnaient ses lettres de noblesse au métier de forestier, de bûcheron.

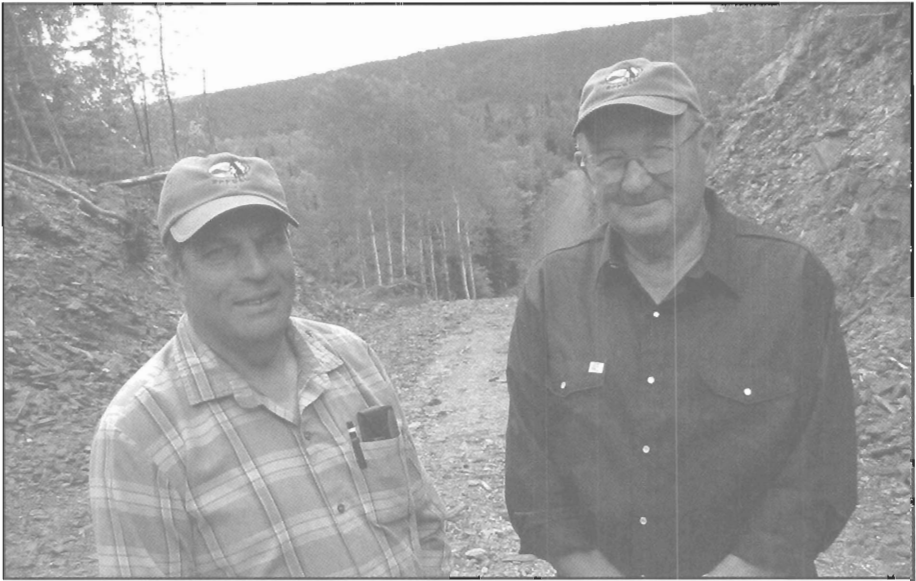
Par contre, s'ils n'avaient pas reçu les subventions du Plan de l'Est pour leur bois, les propriétaires privés n'auraient pas pu le faire à leurs propres frais. Aujourd'hui, le marché ne donne pas la valeur du bois. Le modèle a été créé par le gouvernement: il donne quasiment la forêt publique et après il redonne aussi ce qui a été versé pour faire de l'aménagement. Donc cela fait un marché bas. Quand les usines achètent de la forêt privée, elles ne sont pas prêtes à payer la valeur du prix du bois.

À l'heure actuelle, en région, l'avenir du monde forestier repose sur la forêt privée à cause du pourcentage de bois encore disponible. On pourrait fournir 45% ou 55% du marché, si on avait ce qu'il faut pour faire de l'aménagement intensif. Là, on verrait la transformation du milieu rural: l'agriculture et la forêt sont les piliers du développement régional. L'agriculture s'est développée et est devenue un métier en soi. Ceux qui pratiquent une agriculture moins intensive vont prendre un supplément de revenu sur leurs lots et cela fonctionne. La plupart des agriculteurs sont assez bien organisés. Plusieurs confient l'exploitation de leur forêt à quelqu'un d'autre.

2.2 Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent et la Fédération des producteurs de bois du Québec

Après une opération subie en 1993, j'ai dû ralentir un peu mes activités, ce qui m'a donné plus de temps pour retourner aux réunions. Il y avait des difficultés au niveau de notre syndicat régional de producteurs de bois. Ce n'était pas là qu'il y avait la plus grande solidarité. On avait de gros problèmes de mise en marché qu'on ne pouvait pas attribuer aux producteurs, c'étaient les compagnies qui fermaient. J'étais dans le syndicat local et j'avais assisté à certaines réunions qui n'étaient pas trop belles.

En 1995, je suis devenu administrateur au Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. J'étais là quand il y a eu une période de consultation, au niveau des syndicats et des regroupements forestiers, pour essayer d'améliorer la gestion de la forêt et de proposer des choses au plan provincial afin d'obtenir du support pour garantir la mise en valeur de la forêt.



Adéodat Saint-Pierre et Bertrand Béland, producteur forestier de Saint-Charles-Garnier. À l'époque où M. Saint-Pierre présidait le syndicat. M. Béland était le premier vice-président. (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, 2003).

L'UPA m'avait délégué à plusieurs rencontres de discussions avec des groupes qui se réunissaient pour donner leurs opinions et essayer de proposer des choses. C'était un dossier qui m'intéressait à cause de ses défis et aussi parce que j'avais mes iots à bois. De plus, le syndicat connaissait des difficultés de mise en marché à cause des fermetures des usines. Même quand on livrait au Nouveau-Brunswick, le marché avait baissé. Dans cette période, il y a eu un manque de solidarité chez les producteurs. Au niveau de notre région, il y avait deux plans conjoints pour deux marchés. Certains pensaient qu'un tel marché n'était que pour eux et que les autres n'avaient pas affaire là-dedans. Malgré l'intégration de deux plans conjoints pour des marchés différents, dans la tête des gens, la barrière était la rivière Rimouski. Pour ceux de l'ouest, il ne fallait pas que le bois vienne d'ailleurs que de l'ouest de la rivière Rimouski, car Cabano était le marché le plus stable. Je n'étais pas trop content de cela parce que les gens qui ont obtenu l'implantation de l'usine à Cabano, c'étaient les gens de l'est. C'étaient les gens de l'est qui avaient bataillé pour les deux usines de Matane, qui avaient bataillé pour la Vallée de la Matapédia et qui avaient dit: *«Ça n'a pas de bon sens que notre bois s'en aille au Nouveau-Brunswick, il s'en va partout ailleurs pour être transformé, il faut arrêter cela»*. Ils avaient fait des revendications au gouvernement. Il a fallu une action d'éclat pour que ces leaders décident d'aller là où il y avait des rivières et comme par hasard, il y a eu des gens qui ne pouvaient plus passer... Le bois est resté dans le bois.

La solidarité de tout ce monde avait mené à la construction de l'usine de Cabano, devenue Norampac. La famille Lemaire et les producteurs ont toujours eu de bonnes relations et n'ont jamais touché à cette usine dans le sens d'une diminution de volumes ou de chercher à s'approvisionner à des usines extérieures. Ils ont toujours respecté le milieu. Les producteurs de l'ouest disaient: *«C'est à nous autres cette usine-là et vous ne viendrez pas sur notre marché»*. Ce qui m'a touché pendant une certaine réunion, c'est que des producteurs sont allés au micro et ont dit: *«On est dans une mauvaise situation, on comprend que si on va porter notre bois à Cabano, il ne nous restera pas grand-chose à cause des frais de transport. Cette année, on propose de ne pas en envoyer et on verra pour la suite»*.

Je me suis dit: *«Il y a de la place pour la solidarité, ils ont besoin d'un coup de main»*. Tous ces problèmes et certains problèmes financiers du syndicat avaient amené plusieurs administrateurs à démissionner. Quand le bateau est en train de couler, plusieurs se sauvent rapidement. Le capitaine avait démissionné et il avait été remplacé par un monsieur qui avait une connaissance extraordinaire de la négociation. Camille Desrosiers connaissait les gars des compagnies, la seule chose qu'il ne connaissait pas c'était le syndicalisme. Il s'était fait conseiller de me consulter. Parfois il téléphonait, d'autres fois il arrêtait en descendant de Sainte-Jeanne-D'arc. À un bon moment donné, je lui ai dit: *«Il y a des choses qui se passent entre nos rencontres et des fois si tu intervenais là, tu réglerais le problème. Aimerais-tu que j'aille au conseil avec toi?»*. Il a dit: *«Oui, mais comment tu vas faire?»*. Je lui ai répondu: *«Je vais aller voir les producteurs à l'assemblée générale et je vais leur dire qu'avec mon expérience, je pourrais les aider et je vais leur demander de faire leur choix»*. Ils m'ont élu. J'ai commencé à travailler avec Camille Desrosiers. Ce n'était pas évident, car il n'y avait pas de solidarité au conseil...

Le syndicat regroupait 10 000 producteurs. Les structures de l'UPA étaient bâties sur le modèle des frontières du diocèse de Rimouski. M. Desrosiers est mort subitement en allant à la chasse à l'automne; le vice-président a pris la relève, comme c'est prévu au règlement. Je ne voulais pas aller plus loin que le poste que j'avais et je suis resté un peu à l'écart. Un ancien président de l'UPA avait fait partie d'une table de travail avec le ministère pour la recherche de nouveaux marchés. Il était resté au syndicat et il a pris le poste de président du conseil. Il n'a pu finir sa première année comme président à cause d'un problème de santé. Comme j'étais vice-président, il est arrivé ce qui devait arriver: je suis devenu président. Monsieur Lévesque s'est remis un peu et a demandé un renouvellement de mandat qu'il n'a pas pu terminer, toujours à cause de sa mauvaise santé. J'ai repris la présidence de façon officielle en 1997 et j'ai fait quelques termes. Quand je suis rentré à la présidence, j'ai demandé aux administrateurs d'être appuyé par une certaine

personne à la vice-présidence et finalement ils ont nommé Bertrand Béland. On m'a donné des dossiers et Bertrand était toujours un bon appui, c'est un producteur qui habite à Saint-Charles-Garnier. Il était habitué à travailler avec le monde, il était très humain. On a travaillé ensemble pour obtenir du marché. Nous avons tenu de nombreuses réunions de négociation avec une compagnie afin de décrocher un nouveau marché. Je ne faisais pas de politique dans ce temps-là, mais je connaissais les politiciens, j'étais capable de leur parler. On a convaincu le ministre Jacques Brassard d'appliquer un article de la Loi de la forêt publique sur la résidualité. L'article sur la résidualité donne aux producteurs privés un accès prioritaire aux usines en obligeant celles-ci à acheter du privé avant d'obtenir d'autres autorisations pour effectuer des récoltes supplémentaires dans les forêts publiques. La priorité de la forêt privée, cela avait été mis dans la loi, mais jamais appliqué.

Dans le Bas-Saint-Laurent, je crois que nous avons été les premiers à appliquer cet article. On s'en est servi autant dans l'intérêt de l'industrie que dans l'intérêt des producteurs. On travaillait ensemble pour trouver une solution. Le jour où l'industrie a compris cela, on a signé une entente. C'est Bertrand Béland qui a signé l'entente parce que j'étais déjà rendu au niveau provincial. Ma satisfaction était d'avoir quitté le régional en laissant un gars meilleur que moi au niveau des dossiers. On avait tellement travaillé serré, le téléphone fonctionnait entre nous. On n'avait jamais vu le syndicat écrire à ses producteurs et dire: *«On manque de bois, voulez-vous en produire?»*. Des administrateurs du temps disaient: *«On a toujours voulu cela, mais on ne pensait jamais l'avoir»*. Ensemble, on a réussi même si cela a pris du temps (40 réunions). On devait dire aux producteurs: *«On n'a rien à vous donner, faites-nous confiance, un jour on va signer ça»*.

Il y avait beaucoup de solidarité alors au niveau du conseil, mais pas nécessairement sur le territoire où ce n'était pas encore la paix. J'avais accompli ma mission et j'ai quitté. Je voulais laisser le syndicat parce que cela fonctionnait: le marché était là et la conjoncture permettait que les prix montent.

À l'automne 2006, on connaît peut-être une baisse du marché, mais le Bas-Saint-Laurent a encore une situation enviable par rapport aux autres régions. Uniboard à Sayabec prend du volume de bois, c'est un excellent marché, même chose avec Norampac à Cabano. Ce ne sont pas les usines qui manquent, elles veulent faire des affaires.

Même si la mise en valeur nous préoccupait, elle a surtout été favorisée par les regroupements forestiers, les coopératives. On avait des intérêts et on est allé chercher des budgets pour la mise en valeur. J'ai joué un rôle pour obtenir des budgets supplémentaires. Il y avait tout un environnement favorable: le Plan de l'Est, les Opérations Dignité qui ont débouché sur les regroupements forestiers, il y avait beaucoup de choses.

Comme président du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, je siégeais d'office depuis 1977 au conseil de la Fédération des producteurs de bois. Le président du temps était un gars très dynamique, mais deux clans s'étaient formés: le clan des vieux qui l'aimaient bien et qui ne lui disaient pas ce qu'ils n'aimaient pas et le clan de ceux qui arrivaient pour s'occuper de leurs affaires, brasser la cage et avancer. J'étais dans le camp de ceux qui brassaient la cage.

Ce mouvement avait été fondé de façon un peu anarchique, je ne veux pas blâmer les fondateurs, c'étaient les premiers pas. Il y avait beaucoup de plans conjoints: au moins deux à Rimouski et je pense qu'il y en avait quatre à Québec. Chaque marché avait son plan conjoint et cela voulait dire aussi que chaque grosse usine avait son plan conjoint. Le manque de solidarité touchait quinze syndicats. Quand on prenait une décision, il y en avait toujours un quelque part pour qui cela ne faisait pas l'affaire pour une raison ou pour une autre ou simplement pour montrer qu'il n'était pas d'accord. La fédération ne travaillait pas juste pour une personne, mais pour l'ensemble. Il y avait 120 000 producteurs dans la province, ils ne produisaient pas tous et n'étaient pas tous enregistrés. C'était un moyen défi, avec trois ou quatre syndicats qui se retiraient, on était paralysé.

Je provoquais alors des rencontres et on vidait notre sac. On tenait des rencontres durant deux jours, mais il y avait des personnes qui pensaient que les promoteurs de cette réflexion essayaient de changer la vision; d'autres pensaient qu'il y avait un problème avec le président. Les difficultés venaient plutôt de notre organisation. À force d'insister, nous avons obtenu deux jours de travail d'animation avec un consultant externe pour essayer de créer des liens entre nous, de vérifier ceux qui voulaient vraiment s'engager et de dire comment ils voulaient le faire. Chacun disait ce qu'il avait à dire et prenait le temps. Les gens osaient raconter ce qui n'allait pas et trouvaient des solutions. En sortant de cette rencontre, le président nous fait un discours et on s'est aperçu qu'il n'avait rien compris. On se préparait pour l'assemblée générale et là on verrait l'attitude des gens, il fallait qu'il se passe quelque chose. Entre nous on se demandait: «*Qui va à la présidence?*». On a fait le tour, on a fait des téléphones et on a approché des gens: personne ne voulait se présenter. Là comme ailleurs, je m'étais trop avancé. J'avais trop dit de choses, et dans la tête du monde on se disait: «*Adéodat va y aller*». J'ai eu des téléphones durant la journée où je suis parti pour aller au congrès, des pressions tout le temps. À la dernière minute, parce qu'on a une heure fixée pour présenter notre candidature, je suis allé rencontrer le président et je lui ai dit: «*Cela ne peut plus marcher, j'ai proposé plusieurs choses, mais cela n'a pas l'air de vous intéresser. Vous avez commencé une discussion et je sais que vous n'irez pas jusqu'au bout, il faut changer notre approche*». Très déçu, le président m'a dit:

«*Je me présente*». C'était bien correct. Il a continué à sonder son monde. Il s'est retiré avant que le débat n'ait eu lieu. J'ai été élu par acclamation.



Photo prise à l'occasion du 45^e anniversaire du plan conjoint des producteurs forestiers du BSL. Une journée forestière avait été organisée et Bernard Lemaire, président de Cascades, était venu pour l'occasion. Sur la photo, on voit tous les producteurs qui ont présidé le syndicat. **De gauche à droite** : Adéodat Saint-Pierre, alors président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, Bertrand Béland, alors président du syndicat, Lionel Beaulieu, Hervé Fillion, Bernard Lemaire, président du conseil d'administration de Cascades inc., Léonard Otis et Jean-Maurice Lechasseur. (Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent, Jean Albert, 2003).

J'avais bien dit au conseil que j'allais là pour peu de temps. Mon mandat était de regrouper les gens et je leur disais : «*Il y a quelque chose qu'on ne comprend pas; il faut régler ce problème, savoir se parler et se dire ce qu'on pense*». Il nous restait alors à travailler sur l'approche, l'écoute, à tisser des liens serrés. L'ancien président avait travaillé un peu avec son exécutif pour essayer de régler le problème de la direction. Il y avait déjà des conditions, mais c'était bien clair pour les gens de l'exécutif, quand je les ai rencontrés le soir après l'élection, que rien ne s'était réalisé. J'avais une méthode de travail assez expéditive: après qu'ils m'aient donné les coordonnées et ce que j'avais besoin pour régler le dossier, je suis allé chercher un consultant. J'ai dit au directeur : «*Regarde ce dossier et quand tu en auras envie, tu m'amèneras le contrat signé*». Je ne voulais pas intervenir trop longtemps là-dedans, cela s'est fait rapidement. Il était un peu amer d'avoir perdu son travail, mais on est resté en bons termes. On a ouvert un concours, mis sur pied un comité de sélection, étudié les candidatures et Jean-Pierre Dansereau a été choisi comme nouveau directeur. Jean-Pierre était capable d'écouter, de suggérer et il était présent à tout le monde pour tisser des liens. Grâce à lui, on a réussi.

On a travaillé fort. J'avais déjà commencé à faire une tournée des groupes qui s'étaient désaffiliés, certains l'étaient depuis dix ans, je leur demandais: «*Qu'est-ce qui ne va pas, qu'est-ce qui vous manque?*». Petit à petit, on tissait notre toile assez serrée et finalement quand j'ai dû quitter en 2005, il ne restait qu'un syndicat non affilié et il ne l'est pas encore aujourd'hui. Il y avait un dossier qui me tenait à cœur et qui avait été commencé par M. Dumas, c'était la mise en marché en commun au niveau provincial. Une idée qui a connu comme d'autres, un bel échec. Cette idée était basée sur le fait que les syndicats négociaient des prix différents et aussi des quantités différentes. Les compagnies savaient qu'on ne travaillait pas ensemble, elles profitaient d'un syndicat pour lui faire signer un contrat parce qu'il ne pouvait pas reculer. Cela donnait plus de difficultés à

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, *Perspectives forêts*, vol. 11, no 2, mars-avril 2007, page 1 (extraits).

Traverser les saisons

*(...) Dans un contexte de mise en marché plus difficile, des efforts furent consentis pour trouver des volumes de bois supplémentaires. Face à la restructuration de l'industrie, il faut être vigilants et clairvoyants surtout. Nos plans conjoints et nos organisations ont contribué dans le passé à la mise en place d'une industrie créatrice d'emplois et fort dynamique. Aujourd'hui, cependant, face à la rareté de la ressource (diminution des CAAF de 45%), face aussi à la compétition déloyale des marchés asiatiques notamment, l'industrie rationalise et consolide ses opérations. Par conséquent, des joueurs seront éliminés et le monopole de l'industrie s'organise. Dans ce contexte, il est primordial de «**parler d'une seule voix**», de renforcer sans cesse nos outils de mise en marché collective. (...)*

2006 aura été l'année d'une plus grande sensibilisation à l'importance de la relève forestière. Les jeunes qui s'engagent au sein de notre organisation ont démontré beaucoup d'intérêt et de dynamisme. Nous constatons avec fierté qu'ils représentent une relève compétente. (...)

C'est en pensant aux jeunes et à la force de notre action collective que le thème de notre rapport annuel et de nos assemblées nous est venu. Car en combinant ces deux éléments, ceux de la jeunesse et la solidarité, nous aurons toujours l'assurance de traverser les saisons.

Jean-Maurice Lechasseur, président

chacun des syndicats. On a tenté de regrouper cinq ou six syndicats pour négocier. Ce fut une réussite, mais pas pour longtemps. Des gens mal avisés ont réussi à se faire accepter par les autres membres du conseil, et avec le directeur ont signé un contrat de sept ans. Ils ont eu un prix au-dessus des autres parce que les autres n'avaient pas négocié. C'était l'enfer, la pagaille! Plusieurs syndicats pensent que tant que l'organisation n'aura pas réglé ce manque d'unité, elle ne pourra pas avoir un plan conjoint provincial pour aller parler d'une seule voix. Seulement les organisations qui parlent d'une seule voix réussissent. La difficulté de le faire vient du fait qu'il y a des gens qui ne sont pas des producteurs, ils ne sont jamais passés par le syndicalisme agricole. Ce sont des cols bleus ou des cols blancs, des gens de la ville qui ont acheté un lot en campagne pour voir pousser les arbres. Ils ne participent pas à l'économie de la région. Il y aurait tellement de potentiel. Il y a du bois qui se perd, tout le système forestier est à revoir en entier, à repenser.

Dernièrement, j'ai lu le discours de Robert Laplante lors du congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec en septembre dernier et je trouve qu'il a raison dans sa recherche. Il dit que le régime actuel ne peut pas régler le problème de la forêt au Québec. C'est certain que la forêt publique est plus grande, mais en région, on a 50% de forêt publique et 50% de forêt privée. En terme de qualité, la forêt privée l'emporte. Il faut repenser la forêt sur d'autres bases, il faut travailler avec la filière. La filière, dans le bois il n'y en a pas: l'industrie travaille pour elle et les producteurs sont en opposition parce qu'ils négocient. Si on regarde ce qui se passe dans d'autres pays, il y a beaucoup à faire. La filière, ce sont tous les intervenants dans le bois à partir du bûcheron jusqu'au produit fini. Cela se fait dans d'autres productions, généralement chacun a sa part et il en reste davantage au producteur.

Ici, on a eu une catastrophe: la tordeuse des bourgeons de l'épinette. À chaque fois qu'il y avait un petit morceau de forêt qui était entrepris par la tordeuse, on coupait, mais on coupait aussi tout ce qui était beau aux alentours. Il y avait du bois qui rentrait dans les usines. Certains industriels agrandissaient leurs usines et parfois on en bâtissait une pour recevoir tout de suite le bois de la région.

Durant la période de l'après tordeuse, les industriels ont dit au gouvernement: *«Si tu ne veux pas que les gens s'en aillent au chômage, donne-nous l'autorisation de couper. On a utilisé tous les CAAF permis dans les forêts publiques»*. Le gouvernement a commencé à leur répondre: *«J'ai tout donné, il faut diminuer les coupes de 20%»*. L'industrie avec sa grosse structure continue toujours à essayer d'avoir du bois en forêt, mais il n'y en a plus. Le gouvernement a mis ses culottes, il a arrêté de leur en donner. Il a mis des budgets d'aménagement et des règlements plus stricts.

La forêt privée est mieux surveillée parce qu'il y a des plans de gestion et d'aménagement. Voilà ce qui a changé. Il y a une forêt qui s'améliore et elle a aussi une bonne croissance parce qu'il y a beaucoup de terres agricoles qui ont été replantées. Il suffit de parcourir un peu de territoire pour le constater malgré qu'on voit encore des montagnes qui ont été dénudées par certaines personnes. D'autres producteurs ont un intérêt pour le potentiel de leurs boisés. Ils les améliorent à tous les ans avec la régénération naturelle et les plantations effectuées. Il faut prendre le temps d'aller voir ça, il ne faut pas porter de jugement à distance. Lorsqu'on fait le tour des boisés des gagnants du Mérite forestier, on arrive chez nous le soir et on est vraiment heureux d'avoir vu autant de beauté et d'engagement dans le travail au niveau de la forêt. Le Mérite forestier est organisé par région de concert avec l'Agence de mise en valeur, en partenariat avec les producteurs, les municipalités, le gouvernement et l'industrie.

L'Agence de mise en valeur des forêts s'est donné un rôle de surveillance. Elle administre le programme, fait les chèques, fait de l'aménagement au niveau de la faune et de l'environnement, s'occupe de la productivité. Elle a confié le mandat d'organiser tout cela au Syndicat des producteurs de bois. L'Agence de mise en valeur est née d'une action des producteurs. Parce que le gouvernement ne voulait plus être tout seul pour financer la mise en valeur, il a tenu un sommet sur cette question en 1995. Après bien des discussions dans les régions, on voulait avoir des engagements du gouvernement qui souhaitait que les producteurs et l'industrie s'impliquent. Il avait une autre façon de voir, c'est certain qu'il pensait à des agences. Régionalement, cela ne nous causait pas de difficultés parce qu'on était rendu là dans notre consultation et notre revendication. À Québec, on avait réussi à prendre des décisions. Il y avait des parties de cette décision que je trouvais importantes et d'autres moins. Étant propriétaire agriculteur, je devais être fier de ça: je décidais et contrôlais chez nous. Mais quand je suis revenu de Québec, je n'étais pas heureux, il me semblait qu'il y avait quelque chose qui ne marchait pas. Que l'industrie vienne me dire quoi faire et que les municipalités qui ne mettent pas un sou là-dedans viennent décider pour ma propriété: tout cela ne me convenait pas! C'était un arrangement à l'envers: on oublie tout le temps de responsabiliser le producteur forestier, il lui faut toujours une béquille. On ne le trouve pas assez intelligent pour s'occuper de son lot lui-même!

Les municipalités avaient décidé de rester neutres même s'il fallait qu'elles réglementent au niveau de l'environnement et des coupes: elles étaient vues comme celles qui mettaient les freins. Mais comme on était capable de s'adapter aux situations, on a arrêté de chialer et on a embarqué. J'étais encore au syndicat à ce moment-là. Les propriétaires de lots boisés étaient répartis dans deux groupes: les regroupements forestiers et les syndicats. On a tenu

plusieurs réunions et on a réussi dans de bons délais.

Dans la période d'organisation, chacun des organismes nommait ses délégués: les groupements forestiers, le syndicat, l'industrie, le gouvernement et aussi les municipalités qui déléguaient un élu municipal.

Après 1995-1996, les revendications commençaient à se faire à cause du manque de budget. Dans notre région, le Plan de l'Est avait été prolongé durant une certaine période. François Gendron avait donné un budget de deux ans qu'on a renouvelé pour deux autres années, ce qui nous menait à 1998. Dans cette dernière entente, il y avait certaines balises et on devait se revoir pour évaluer l'état d'avancement des travaux, on savait à l'avance ce qu'il fallait réaliser en priorité. Et puis est arrivée la fin de la suite du Plan de l'Est, alors là on a eu un problème. Une agence s'était essayée un an plus tôt pour avoir un budget supplémentaire et cela n'avait rien donné.

On était rendu au temps de Jean-Pierre Jolivet, ministre délégué aux Forêts et de Guy Chevrette, aux Ressources naturelles. Les gens se mobilisaient à un autre niveau. Certaines personnes de l'agence sont venues me chercher, elles me demandaient d'être coprésident, j'ai dit: *«Je vais y aller, mais pas comme coprésident parce que ça ne me dit rien»*. J'ai travaillé avec d'autres leaders et on a essayé d'avoir notre budget. Je n'étais pas content du déjeuner que j'ai pris avec M. Jolivet et le groupe qui m'accompagnait. Je suis sorti de là et j'ai dit à mes compagnons: *«On est en train de faire rire de nous autres, descendez, moi je reste ici, je m'en occupe»*. Je suis allé au Complexe G, à l'étage du bureau du premier ministre Bouchard. Je n'ai pas eu besoin de lui parler, il m'avait désigné un de ses responsables, Pierre-Luc Desgagnés. Je lui ai expliqué nos affaires et je lui ai dit: *«On veut juste notre dû... Je suis têtu et je ne laisserai pas tomber ma région!»*. Il m'a demandé si j'avais confiance en lui. Je lui ai répondu: *«Oui, sinon je ne te parlerais pas»*. Le lendemain matin, Jolivet annonçait l'octroi du budget.

J'étais alors vice-président du syndicat. J'allais de défi en défi, conscient de la capacité que je pouvais avoir et du respect que les gens me donnaient. Guy Chevrette disait que j'étais trop plaideur et que j'en mettais trop. Je lui ai répondu: *«Je n'ai pas été à la même école que toi, mais je t'ai vu faire!»*. Au niveau du financement, cela s'est détérioré depuis. Notre budget a été coupé de quatre millions par M. Corbeil. J'étais pris entre l'arbre et l'écorce au niveau provincial. Toutes les régions ont été coupées et le Bas-Saint-Laurent à la même échelle que les autres. Au niveau provincial, l'équité était réclamée pour toutes les régions. Je n'ai jamais voulu le dire dans le temps, mais notre région en avait plus que les autres. Je leur disais: *«Vous avez des choses à faire, je ne vous arrêterai pas mais je ne peux pas vous appuyer. On devra remettre ce dossier sur la table, mais je ne sais pas quand le gouvernement va travailler de façon durable et régler le problème à la base»*.

Je suis allé voir Corbeil pour lui dire: «*Vous nous demandez toutes sortes de choses qu'on ne peut pas faire. Vous avez une décision à prendre, prenez-là ensuite on va l'exécuter*». On demandait toujours plus de vérifications aux agences, plus de ceci, plus de cela et on prenait toujours sur notre budget pour payer ces nouvelles demandes. J'avais été assez loin en proposant même des méthodes de financement, des subventions supplémentaires, comme des crédits d'impôt remboursables. Cela ne m'aurait rien fait de procéder à des travaux d'aménagement et de les déduire de mon rapport d'impôt parce que c'était de la mise en valeur. Cela se fait dans d'autres productions et aussi dans d'autres pays où il y a de moins en moins de subventions directes. Mais le ministre avait eu une bonne réception. Il y a des gens qui ont beaucoup contesté mes positions, mais c'était la seule façon de s'en sortir. Le gouvernement a dit à l'industrie: «*Vous voulez investir, je vais vous donner des crédits d'impôt*». Ainsi on peut faire une réalisation qui a des retombées.

Au niveau des producteurs de bois, mon tour était passé. J'ai démissionné à cause de ma santé. Le président qui m'a succédé est le fils d'Henri-Paul Gagnon, l'ancien président fondateur du mouvement. La forêt tient à cœur à Pierre-Maurice Gagnon et il est allé à la bonne école. Il était un bon appui pour moi.

Le plan conjoint donne certains avantages: chaque producteur, peu importe s'il habite dans le fond du dernier rang d'une paroisse éloignée ou voisin d'une usine, reçoit le même prix pour son produit. Quand les producteurs ne réussissent pas à renverser cette tendance-là, cela se passe bien: la péréquation permet que le transport coûte le même prix à tout le monde pour le bois de pâte.

En région, on a un problème dont je n'ai pas encore parlé: la mise en marché du bois de sciage. Ces gens-là sont dans la même situation qu'étaient les producteurs de céréales. Ils pensent toujours qu'ils sont capables de négocier et de mieux faire que les autres. On a essayé de régler cela du temps où j'étais là. D'autres ont essayé aussi. Parmi nos producteurs, il y en a trop qui sont en conflit d'intérêts, en conflit de rôles. Le bois de sciage est touché par le plan conjoint dans le sens que, pour se financer, la fédération a le droit de faire un prélevé dessus. Elle pourrait faire des essais de mise en marché de groupe, mais c'est toujours contestable par l'autre groupe. Pour être capable d'aller dans la mise en marché du bois de sciage, cela prendrait une résolution de l'assemblée générale qui demanderait à la Régie des marchés agricoles de remettre en action l'article qui touche le bois de sciage. Elle l'avait suspendu sous la pression des producteurs... C'est simple, mais il faudrait le vouloir! Je ne sais pas si je vais vivre assez longtemps pour voir cela.

2.3 La Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent

Pour bien comprendre l'origine de la Forêt modèle, il faut reculer à l'époque du Plan de l'Est et des Opérations Dignité. Plusieurs disaient que la forêt était viable. Pour ceux qui n'avaient pas les moyens de l'acheter, ils proposaient de leur consentir des parties en forêt publique et de mettre dessus des métayers pour l'exploiter. Ceux-ci auraient une redevance à payer, mais ne seraient pas obligés d'acheter ces parties de terrains.

Un projet a été présenté au gouvernement fédéral pour expérimenter l'exploitation par des métayers de blocs de forêts afin de prouver que c'était possible et ce, sans filet de sécurité. Au commencement, les métayers n'avaient pas de chômage. Ils travaillaient, ils avaient leurs revenus et payaient des droits de coupe. C'était, entre autres, sur des lots qui appartenaient à Abitibi Consolidated, à l'intérieur desquels, il y avait des pourvoiries. Vingt-trois personnes exploitaient ces territoires. La Forêt modèle expérimentait l'exploitation par le métayage ce qui a permis de faire des essais de traitements sylvicoles, des aménagements fauniques. La preuve a été faite. Quand on aménage la forêt, on peut attirer plus de faune.

La Forêt modèle comprenait trois zones forestières: la Seigneurie du lac Métis, la Seigneurie Nicolas-Riou et le secteur du Groupement forestier de l'est du lac Témiscouata. Ce sont des blocs homogènes avec un lac principal et beaucoup de petits lacs secondaires où les poissons avaient disparu ou n'étaient pas en grand nombre. On y a fait régulièrement de l'ensemencement et cela a porté fruits. Au niveau du cheptel d'originaux, le secteur Nicolas-Riou est devenu un paradis et le secteur Métis serait pareil. Deux milieux forestiers où on a prouvé que faire de l'aménagement peut attirer plus de gibiers. Beaucoup d'expériences ont été faites: aménagements d'érablières, sélections d'arbres qui ont le meilleur potentiel, identification des secteurs pour les coupes à blanc. Ces secteurs forestiers ont un système routier qui est extraordinaire, il permet de sortir facilement le bois et même de voyager en autobus. Cette année, des Québécois et plusieurs étrangers ont visité les secteurs occupés par la Forêt modèle. Quelques fonctionnaires provinciaux sont venus aussi.

La Forêt modèle est née des suites de la mise en place des Opérations Dignité, de l'aménagement forestier et du Plan de l'Est. Il y a un lien entre tout cela: ce sont les mêmes groupes qui, avec le leader Jean-Guy Gagnon, voulaient faire des choses nouvelles. Le Service canadien des forêts a commencé avec d'assez gros budgets régionaux, mais il a diminué graduellement son intervention. Ces projets donnaient un plus à l'aménagement: des façons de faire, un laboratoire, des transferts de connaissances, des colloques et d'autres activités. Ces territoires vont bientôt être certifiés, avec les pratiques reconnues d'aménagement forestier durable, de protection de l'environnement et de

protection des animaux. Obtenir la certification, c'est le maximum dans le domaine.

Malheureusement, la Compagnie Abitibi Consolidated qui exploitait une partie de ces lots forestiers a décidé de se retirer. Le projet de métayage a été mené envers et contre bien des intervenants. Le gouvernement ne voulait absolument pas d'une forêt publique pour montrer ce qu'on était capable de faire, l'industrie ne voulait pas en laisser non plus... Quand des Européens nous demandaient de voir la Forêt modèle, on avait des gens qui étaient là pour leurs fournir l'information et organiser les visites sur le terrain.

L'industrie est malmenée et ce n'est pas facile de discuter avec elle. Pour la compagnie, le métayage et la Forêt modèle ne rapportent pas assez. Sauf que pendant quinze ans, il y a eu au moins huit millions d'investis. Des chemins de voirie ont été faits à la grandeur pour se promener en voiture, les chalets ont été rénovés. Il y a même des métayers qui ont bâti des chalets aux alentours de petits lacs pour accueillir du monde. Plusieurs chasseurs et pêcheurs veulent s'y rendre et il faut s'y prendre de bonne heure pour avoir une place. Il y a des règles d'équité: les gars de la compagnie payent comme les autres s'ils veulent y aller. Il faut dire que c'est là un aménagement extraordinaire, un bon exemple de qualité dans la mise en valeur.

Qu'est-ce que cela va devenir? Les compagnies se protègent, il semblerait assez certain que la gestion sera confiée à une autre compagnie avec qui on essaiera de ficeler les choses pour empêcher les coupes à blanc sur ces territoires. La certification est un de nos moyens pour empêcher cela. Cette compagnie qui prendrait la relève n'a pas besoin des métayers, elle a de la machinerie forestière multifonctionnelle. Rien n'empêchera désormais la compagnie d'utiliser ses grosses machines à certaines places et de sortir le monde. Il y a encore 23 familles qui vivent du métayage, comparativement à 72 personnes auparavant.

J'ai été président du Conseil d'administration de la Forêt modèle seulement ces dernières années. L'ancien président amenait des Européens, des Français voir les différents aménagements. La population nous a soutenus un peu bien que ce n'était pas tellement connu. L'ancien président quittait et j'avais été contacté par un des administrateurs. Je savais que le programme prenait fin en mars 2007 et il y avait là un autre défi pour le faire renouveler, mais sans succès. Par contre, on aura peut-être accès à un autre programme qui pourra prendre la relève, si on est choisi. Il y a donc une menace dans l'air et beaucoup d'incertitudes. Sur les vingt-trois familles, il va en rester une ou deux. C'est malheureux pour des gens bien attachés à leur milieu. J'aimerais pouvoir tout dire aux compagnies, mais elles tiennent les cordons de la bourse... J'ai négocié assez souvent avec elles et, pour protéger les vingt-trois métayers, il fallait parfois que je contrôle mes paroles.



Rencontre du Réseau des forêts modèles à Rimouski en avril 2006.

Pour les métayers, leurs familles, le personnel d'encadrement, les accompagnateurs et les transporteurs, c'est un deuil cette aventure de la Forêt modèle en terme de métayage. Pour tous les autres aspects qui sont en lien avec les expériences comme le transfert des connaissances, la Forêt modèle demeure un laboratoire. La formation et l'information du milieu vont se poursuivre, si on est accepté. Le nouveau programme est en lien avec les collectivités forestières. Ce n'est pas mauvais parce que notre mandat, c'est de répondre à toutes les nouvelles demandes de la population: l'aménagement écosystémique, la certification, le phénomène du réchauffement de la planète et tous les effets que cela peut avoir sur la forêt et les effets que la forêt peut avoir sur le monde. La forêt, c'est une banque: elle consomme du CO₂.

Si on est accepté, on va commencer à travailler sur l'ensemble du Québec parce qu'on a des partenaires ailleurs: la Fondation de la faune du Québec, la Fédération des producteurs de bois, le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM). Avec cette approche provinciale, on aura encore le droit d'utiliser les mots Forêt modèle; on s'appellera *Forêt modèle de la collectivité forestière du Saint-Laurent*. Le projet est déposé depuis la fin octobre 2006 et on devrait avoir la réponse sous peu. C'est un nouveau programme, mais les fonds proviennent encore du Service canadien des forêts.

Actuellement, le centre administratif de la Forêt modèle est situé à l'Université du Québec à Rimouski. Auparavant, il était situé à l'UPA dans les locaux du Syndicat des producteurs de bois. Nous manquions d'espace et nous avons loué des locaux à l'UQAR, mais ce n'était pas la principale raison. Nous

voulions garantir un lien scientifique avec l'UQAR. Quand j'étais au Syndicat des producteurs de bois, le projet était très large et la recherche forestière quasi absente. Dans l'entente spécifique, il y avait cinq millions pour la recherche et il s'en faisait dans plusieurs autres régions. La Conférence régionale des élus (CRÉ) a vite dit oui à cette possibilité. Comme je savais que l'UQAR était en train d'élaborer son plan de développement, d'évaluer ce qu'elle voulait garder et ce qu'elle remettait en question, j'ai senti l'urgence. Les deux éléments qui m'intéressaient et qu'il ne fallait absolument pas perdre étaient l'orientation du développement régional et le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ). J'ai demandé la permission à la CRÉ d'aller rencontrer l'université avec le responsable de la Forêt modèle afin de ne pas être devancé. On a vu M. Couture, le recteur, et M. Ringuet, le vice-recteur à la recherche. On avait plaidé et M. Couture avait dit: «Je suis d'accord, mais... l'argent?». On avait dit à M. Couture: «*Si on règle la monnaie, ce sera correct?*». Il a accepté. On a obtenu l'argent. Avec les chercheurs de l'UQAR, c'est intéressant parce que cela met en évidence le volet recherche.

2.4 L'Entente spécifique sur la forêt et le Conseil régional de développement (CRD)

Au début des années 2000, le financement de la forêt privée demeurait un point majeur des préoccupations du Syndicat des producteurs de bois, parce que l'argent était dépensé pour le support aux travailleurs forestiers. Je m'étais présenté à Québec avec mon groupe du syndicat quelques années auparavant pour réclamer alors un budget de l'ordre de cinq millions qu'on avait obtenu. Après trois ans de travaux, ce budget jugé insuffisant était à renouveler. Il fallait se préparer à obtenir un autre financement qui répondrait un peu mieux aux besoins de la mise en valeur de la forêt de la région.

Je siégeais depuis 1977 au Conseil régional de développement, comme administrateur et représentant du Syndicat des producteurs forestiers. Ce fut l'une de mes bonnes expériences au niveau du développement régional. Le CRD m'avait identifié comme une des six personnes qui prendraient la parole au cours d'une rencontre prévue avec le ministre.

Le 23 août 2000, le ministre Brassard est venu nous rencontrer à Rimouski pour nous expliquer que la surproduction en forêt publique entraînait une coupure de 20% dans les contrats d'aménagement. En avant-midi, il y avait eu une manifestation des travailleurs forestiers devant les bureaux du ministère situés dans l'édifice du Groupe GP à Rimouski. Dans l'après-midi, lors de la réunion, les gens du CRD avaient été assez habiles de me placer en dernier, cela me donnait plus de latitude: des fois, il ne reste plus rien à dire, mais

parfois il en reste davantage. Comme j'avais participé dans le passé à une commission forestière régionale et à plusieurs tables de travail au niveau de la forêt pour déterminer des approches de discussions, développer nos stratégies et établir des arguments valables, j'avais tout cela dans la tête et j'étais prêt.

La réunion se déroula de la façon suivante: l'industrie nous a dit: *«Il y a encore de la forêt»*. Le municipal affirmait: *«On ne peut pas perdre d'emplois, l'industrie est capable de transformer. Donnez-lui du bois, il y en a»*. Quant au représentant des regroupements forestiers, il déclara: *«Ça prend de l'aménagement, il faut aménager plus, si on veut plus de bois»*. Ces affirmations m'avaient un peu choqué parce que le problème avait une ampleur plus globale: la région se déstructurerait.

Lorsque mon tour arriva, j'ai dit: *«Nous avons ici une région sinistrée»*. Donc, il faut penser à un programme plus large. Avec un peu d'aménagement, on ne réglera pas le problème des travailleurs ni celui de l'industrie. Il faut penser à un programme qui va s'occuper des travailleurs âgés, les former et leur trouver de l'ouvrage. Il faut former les jeunes pour leur faire prendre la place. Il faut établir une stratégie d'utilisation des bois feuillus parce que là aussi on est en crise. Le Bas-Saint-Laurent a beaucoup de bois feuillus et les acheteurs achètent seulement les résineux. On peut diminuer sur les résineux, mais donnez-nous un marché pour le reste du bois qui représente 50% de la récolte forestière. Aussi, il faut avoir un programme pour l'industrie. Et surtout ne pas oublier que les marchés sont essentiels, si on veut faire de l'aménagement.

Le ministre écoutait sans m'arrêter, il se tourna vers la présidente, Mme Saint-Amant de Trois-Pistoles, et lui a dit: *«Madame, si vous avez quelque chose à proposer, on regardera cela»*. La réunion s'est terminée là, mon travail était fait.

Le CRD était bien content. Ses représentants se réunirent à plusieurs reprises pour monter un bon dossier. Certains l'ont décrié. S'il y a une action au niveau de la forêt qui a marqué les dernières années, c'est bien l'*Entente spécifique sur la forêt*. Je suis bien fier de cela. Quelques personnes ont affirmé qu'on avait perdu de l'argent avec cette entente. Ce n'est pas vrai, tout le monde a été compensé. Quand vous changez l'approche d'un programme, il y a quelques petites distorsions. Cela a été ajusté. Entre la réunion du CRD et l'application de cette entente, les délais ont été courts. Le CRD voulait des solutions et le directeur au ministère des Ressources naturelles, Gilbert Delage, n'était pas venu ici pour se tourner les pouces; il a bien fait son travail.

C'était une entente de soixante-treize millions sur trois ans. Il y avait cinq millions par année pour l'aménagement. Il y avait une stratégie d'utilisation des bois et cela n'est pas chiffrable en terme de retombée. Avant, on n'était jamais capable d'avoir de mise en marché. Cela a ouvert les marchés et a eu des effets secondaires. Jusqu'à cette entente, l'industrie faisait la pluie

et le beau temps au niveau des marchés. Elle disait: «*On n'a pas besoin de la forêt privée, on a la forêt publique ou la forêt du Nouveau-Brunswick*». Ce qui a changé beaucoup la situation des marchés, c'est l'application par le gouvernement de l'article sur la résidualité de la forêt publique qui donne la priorité à la forêt privée au niveau de l'approvisionnement. Il fallait appliquer cet article parce que sinon, l'Entente spécifique n'aurait pas eu d'effets. Cela a amené la priorité de la forêt privée, c'était le bonheur. Le gouvernement a trouvé le programme tellement bon qu'il le reconduit annuellement.

L'Entente spécifique a été et est encore précieuse pour la forêt. Les stratégies au niveau de l'utilisation du bois, de l'aménagement et de la formation pour les jeunes forestiers et les plus vieux sont toujours en vigueur, on se sert encore de tous les domaines couverts par l'entente. L'aménagement est géré au niveau de l'Agence de mise en valeur. Il y a un volet pour l'aménagement faunique. Aménager c'est protéger. Il faut protéger les animaux et leurs donner de quoi manger. Des approches ont été développées dans ce sens.

Chapitre 3

Défendre la ruralité: implication sociale et communautaire

3.1 Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et les Opérations Dignité

J'ai vécu la période du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec et des Opérations Dignité surtout comme témoin et peu comme participant. Le BAEQ avait été mis en place pour consolider ou fermer des paroisses et regrouper les populations. Il recueillait les opinions des gens, il consultait. Leurs animateurs avaient de bonnes paroles: c'étaient des gens capables de convaincre. Ils ont fait le tour du territoire, y compris du Bas-Saint-Laurent.

J'ai été actif le plus souvent au niveau du regroupement des usines laitières et dans tout ce qui touchait l'agriculture. Les interventions du BAEQ étaient tellement bien enrobées que les gens ne pouvaient pas réagir beaucoup, ça leur tombait sur la tête assez rapidement... Rendus chez eux, ils commençaient à décoder ce qui leur avait été dit. L'équipe d'animateurs était bien formée et efficace... de leur point de vue. Leurs réunions de consultation étaient des réunions de pouvoir, de contrôle. Ils se donnaient raison. Pour la population, ce n'était pas très acceptable de décider de fermer tout un village à chaque fois qu'un patelin était jugé trop petit! Le BAEQ commençait à se faire brasser un peu, il a changé certains fonctionnaires pour d'autres qu'il croyait plus efficaces. On avait l'impression que l'organisme avait un plan secret... Il ne le dévoilait pas au complet, mais le montrait à la petite pièce. On a commencé à avoir des réactions de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et la voix des gens du territoire montait: «*On ne se laissera pas faire!*». Il y a eu des objections, quand on a voulu fermer plus de 50 villages, la marmite a explosé! L'Arrêté en Conseil 1621, concernant la relocalisation, a été bloqué.

Des leaders comme les curés Gendron, Banville et Roy ont dirigé les mouvements de contestation.

L'UCC ne s'est pas tenue à l'écart. Les membres du conseil d'administration avec Léonard Otis, le président de l'époque, étaient réveillés et ils se sont mobilisés. Il y avait des représentants de tout le territoire: je me rappelle, entre autres, de M. Gagné et aussi de M. Lévesque. Le rôle clé, c'est le président qui l'a joué. M. Otis avait une persistance dans son discours, il avait un projet en main et proposait des solutions. Quand M. Otis pense qu'il a une solution gagnante, cela ne sert à rien de lui tenir tête: il ne lâche pas! Je l'ai apprécié, il a été un de mes bons formateurs lorsque j'ai travaillé avec lui. Il était d'une ténacité! Selon lui, il faut ménager nos ressources. Son plan était de cultiver la forêt comme on cultive la terre. Il disait: *«On serait capable de vivre de la forêt, mais il faut faire ça avec le monde»*. Son plan a finalement fonctionné: on a même créé un comité d'aménagement à Sainte-Paule pour prendre en charge ce dossier. Pour l'UCC du temps, il fallait s'occuper de l'aspect social et l'aspect économique allait suivre. La première action de ce comité a été d'étudier à fond le projet des cinq fermes forestières de Sainte-Paule. Ce comité cherchait à se faire appuyer par les gens du milieu qui connaissaient leur affaire et il fallait aussi un peu d'argent pour partir ces projets. André Lafond de l'Université de Laval avait prêté son concours, ainsi que des ingénieurs, dont Louis-Jean Lussier. Léonard Otis et son groupe sont allés chercher des gens crédibles pour vendre le projet des fermes forestières au gouvernement. Ils souhaitaient que cette approche se développe ailleurs aussi.

Pour Léonard Otis, les fermes forestières étaient des espaces d'environ six à huit cents acres de terre, cela voulait dire qu'il fallait faire du remembrement. Les lots intramunicipaux devaient revenir au milieu. Là où l'agriculture ne pouvait pas être viable, la forêt le serait. L'objectif n'était pas de remettre tout en forêt, mais d'utiliser la terre et la forêt en ayant au moins une superficie de six à huit cents acres pour permettre à une personne d'en vivre. Le gouvernement achetait les lots quand les gens partaient. Dans plusieurs paroisses, des lots ont été rétrocédés pour consolider les propriétés. Après, il y a eu d'autres périodes où ces lots ont été mis à l'enchère. Ce n'était pas une situation idéale pour consolider.

Le BAEQ intervenait aussi dans d'autres secteurs comme la consolidation des usines laitières. Selon les aménagistes, certaines usines étaient trop petites et n'exploitaient pas l'ensemble de la valeur du lait. On ramassait encore la crème pour les petites fromageries dans ce temps-là. Les producteurs nous avaient vendu l'idée d'avoir des bassins laitiers, une grosse usine à Trois-Pistoles et une autre à Mont-Joli où un industriel était déjà installé. Les leaders de l'UCC ont travaillé fortement pour faire accepter l'idée aux producteurs de fermer leurs petites usines et d'en construire de plus grosses. Le BAEQ

continuait à identifier les leaders d'opinion, les gens qui avaient des choses à dire. Deux ou trois spécialistes nous ont rencontrés, mon père et moi. Ils voulaient vraiment consolider les usines. Dans le cas du lait, cela a fonctionné et a été avantageux pour les producteurs.

L'augmentation des revenus agricoles était devenue nécessaire parce que les coûts grimpaient avec la mécanisation, le changement de bâtiments et les autres améliorations. Dans les réunions de l'UCC, on discutait surtout de l'augmentation du revenu. Au niveau provincial, c'était un enjeu très important et le gouvernement avait trouvé un accord avec les dirigeants: aller chercher un surplus en utilisant toutes les matières disponibles. Faire du beurre rapportait tant, du fromage tant, vendre notre lait nature rapportait encore plus. Il y avait beaucoup d'autres sous-produits qu'on pouvait utiliser au lieu de les jeter dans les ruisseaux. Lorsqu'on donnait le lait écrémé aux porcs, cela n'apportait pas de revenus. Les producteurs l'ont compris et ils se sont regroupés assez rapidement pour faire la consolidation.

L'agriculture a sans doute été le secteur où la mouvance a été assez rapide et assez concrète. Cela s'appliquait où l'agriculture était dynamique. Quand on arrivait dans les paroisses qui devaient fermer, la qualité des terres n'était pas la même, le dynamisme agricole non plus. On travaillait quelques mois sur la terre et on allait dans les chantiers pour bûcher et se faire un petit revenu, mais il en manquait tout le temps au bout. Le gouvernement leur offrait de l'argent pour les exproprier et mettre un point final. Les gens se sont levés pour défendre leurs milieux. Ils ont été assez forts et ont eu suffisamment d'appui pour que cessent les relocalisations. J'ai vu à la télévision des gens qui parlaient de leur désespoir. J'ai vu des personnes âgées qui pleuraient, car elles avaient été trahies... Une fois le dernier meuble sorti, le feu était mis à la maison. Le village de Saint-Octave-de-l'Avenir n'a pas été détruit au complet, le gouvernement fédéral s'en est emparé pour faire un camp d'été. Je suis passé par-là avant la fermeture du village et c'étaient des chemins de terre pleins de trous. Quelques années plus tard, avec le camp d'été, il y avait de l'asphalte neuf pour y aller une fois par année... C'est une échelle de valeurs qui est critiquable: on déplace les humains, mais quand on a besoin d'argent pour des projets comme un camp d'été, on n'en manque pas.

Durant cette période, les citoyens ont commencé à se regrouper et à se parler pour trouver le moyen de continuer à habiter leur territoire. Le mouvement populaire a été salutaire. Les gens ont dit au gouvernement: «*Ce n'est pas toi qui mènes tout le temps*». Cela s'était étendu à l'ensemble du territoire toujours avec le même principe: aménager notre forêt et en vivre. Voilà ce que je constatais dans nos réunions, toujours avec la préoccupation de la transformation. Pour les producteurs de bois et les producteurs agricoles et forestiers, c'était la transformation du bois en région qui les intéressait. Il y a

eu un réveil extraordinaire et je lève mon chapeau aux gens qui ont manifesté autant d'énergie. Lors des réunions, quand ils réussissaient à avoir une personne du gouvernement et qu'elle ne les écoutait pas, ils s'organisaient pour qu'elle écoute... J'étais souvent d'accord avec tout ce que je lisais ou entendais. Ils disaient: «*On veut être respecté. Ce n'est pas vous qui décidez, c'est nous. Vous avez un travail à faire et on va s'organiser pour que vous le fassiez*».

Le projet de fermes forestières à Sainte-Paule se déroulait à l'époque de la première Opération Dignité. Le curé Banville voulait sauver sa paroisse et même le milieu rural! Il a commencé à voyager sur tout le territoire, je ne sais pas comment il prenait le temps de dire sa messe et de se reposer. D'autres gens se sont engagés avec lui et ils ont fait le tour des paroisses pour exposer leur plan. Ils connaissaient bien le plan du BAEQ. Ils ont réussi à embrigader des personnes d'un bout à l'autre des secteurs de Matane et de la Vallée de la Matapédia. Le curé Banville avait du pouvoir dans ce temps-là. Si on faisait la même chose aujourd'hui, le gouvernement rirait de nous.

Quand les gens se sont réveillés, ils n'ont pas perdu de temps et ils ont réussi à faire descendre le premier ministre Bourassa de Québec, avec des hauts fonctionnaires. Ils ont expliqué leur point de vue et essayé de leurs faire comprendre que l'avenir ne passait pas par des gens entassés dans des blocs à logements dans les grandes villes. L'avenir, c'était occuper le territoire et exploiter les ressources. À partir de ce moment-là, ils ont commencé à accepter les choses tranquillement. Le député ministre de Matane, Pierre De Bané, a été un porteur de flambeau. Même si ce gars posait parfois des actions que les gens trouvaient un peu trop politiques, ils ont réussi à obtenir son aide pour la défense du projet, pour qu'il appuie la mobilisation et la reprise en mains par les citoyens de leur propre milieu. Ses interventions ont soutenu une première action qui a peut-être fait débloquer les autres par la suite. Sur les grands principes, M. de Bané a défendu l'ensemble du territoire et a mis sa tête sur la bûche plusieurs fois.

Les responsables du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval (FRUL) endossaient la vision forestière du groupe de Léonard Otis. Avec les Opérations Dignité, il y a eu des demandes de partout pour la transformation du bois. Il y a eu de grosses batailles et ils ont obtenu de l'argent.

L'idée centrale était: «*On s'organise pour vivre chez nous*». C'était un réveil extraordinaire de la population, quand il y avait des réunions, les salles se remplissaient. Lors des manifestations, il y avait du monde. Quand les organisateurs ont dit au premier ministre Bourassa que plus de cinq mille personnes pourraient monter manifester à Québec, il a répondu: «*Je vais descendre plutôt*».

Les autres Opérations Dignité commençaient aussi à se mettre en marche. Le mouvement a été repris par l'abbé Gendron qui était à Esprit-Saint

(Opération Dignité II) et par Gilles Roy à Les Méchins (Opération Dignité III). Presque tout le territoire était couvert. Il restait le Témiscouata, la région de Rivière-du-Loup et le long du fleuve. Dans le haut-pays, le mouvement était assez fort, le gouvernement commençait à faiblir un peu. Le fédéral a finalement mis de l'argent pour une expérience au niveau de l'aménagement et le provincial a embarqué.

Les gens voulaient développer leurs ressources. C'était un réveil, mais dans plusieurs endroits, il a fallu un choc, la menace des fermetures... Une fierté s'est développée et aussi un engagement envers son milieu de vie. Aujourd'hui, l'assistance aux réunions est souvent faible. Dans ce temps-là, ils vidaient les maisons, les femmes et même les enfants allaient aux réunions. Les gens de ces paroisses n'étaient peut-être pas scolarisés beaucoup, mais ils n'étaient pas fous non plus. Ils ont eu par la suite l'occasion de se former. Quand ils arrivaient en ville, ils ne se sentaient pas dépaysés, ils étaient capables de se défendre et de parler. Les gens s'identifiaient davantage à leur territoire, ils n'étaient plus juste des Québécois. Ils venaient des régions de Matane, de la Matapédia, c'étaient des gens de région. Ils défendaient un grand patelin, mais ils n'oubliaient pas leur petit village. Leur premier engagement était pour leur localité et après pour leur région.

Comme agriculteur, j'étais préoccupé par le maintien du territoire. J'ai toujours été fier de ma région, la voir rapetisser même quand j'étais jeune, cela me dérangeait. C'était impensable que le gouvernement décide seul de l'avenir des gens. J'ai commencé très jeune à ne pas penser seulement qu'à mon patelin. Chez nous, rien ne manquait: notre lait était vendu nature, la ville était notre marché depuis le temps de mon grand-père. L'argent ne roulait pas et il fallait travailler fort. On avait de la chance... Les gens de Sainte-Paule ne pouvaient pas faire la même chose, le bassin de producteurs et de consommateurs n'était pas suffisant. Comme j'étais délégué par mon syndicat pour aller dans les réunions de secteur, je les entendais parler de leurs affaires et je trouvais qu'ils avaient raison. On me fournissait ainsi le moyen d'être au courant de ce qui se passait ailleurs, on m'écrivait sur les conseils et c'était très heureux pour moi. Je risquais de me tromper moins souvent sur leurs attitudes, leurs engagements parce que je les côtoyais. J'avais beaucoup de témoignages de leur part et ils savaient que je partageais leurs opinions, je pense, entre autres, à Léonard Otis.

Quant à l'Opération Dignité III à Les Méchins, j'étais un peu loin. Mais en réalité, je n'étais pas plus proche des deux autres. Ces mouvements prônaient la mise en valeur de la forêt et je n'étais pas impliqué encore beaucoup dans la forêt. J'avais un seul lot, mais je voyais ce qui se dessinait. Les Opérations Dignité ont été menées très rapidement et les premiers regroupements forestiers ont été fondés. Le producteur pouvait faire ses travaux, il avait accès au service-conseil de l'ingénieur du regroupement. Il y avait des groupements et

des coopératives, ces gens étaient très actifs. Le Syndicat des producteurs de bois était plus près d'eux. Les regroupements forestiers avaient été mis en place pour faciliter et encadrer les travaux là où les propriétaires n'avaient pas le temps de les faire. Les sociétés d'exploitation des ressources s'occupaient de la mise en marché du bois et aussi de la mise en marché au niveau touristique. Dans la région Rimouski-Neigette, quand j'ai commencé à être plus proche d'eux, j'ai pris des actions dans la société qui avait un assez grand éventail de projets. Au niveau du développement économique, des initiatives se mettaient en marche comme l'élevage du mouton à Trinité-des-Monts. D'autres expériences étaient supportées par la Société d'exploitation des ressources de la Neigette et la Caisse d'établissement.

Pour adhérer aux sociétés d'aménagement, les producteurs prenaient des actions. Ils signaient des contrats qui les liaient. S'ils aménageaient, ils avaient une obligation de quinze ans avant de toucher à nouveau à leur bois et c'est la même chose encore aujourd'hui. Faute de financement adéquat, les sociétés d'exploitation des ressources ont délaissé peu à peu les projets qui ne touchaient pas la forêt, tel le secteur touristique. Comme ces gens formaient un groupe assez important, ils étaient sur plusieurs conseils d'administration pour surveiller ce qui se passait. Ils avaient des acquis à protéger. Ils avaient des entreprises d'aménagement forestier et par la suite plusieurs ont ouvert des moulins à scie.

Au début, les sociétés d'aménagement avaient une perspective assez large appelée l'aménagement intégré des ressources. On prenait tout le potentiel et on essayait de le développer. Aujourd'hui, les sociétés d'exploitation et les groupements se concentrent dans la transformation du bois et dans l'aménagement.

Durant les premières années des sociétés d'aménagement, il y avait du personnel permanent qui s'occupait du tourisme. Bien des activités ont été organisées. Plusieurs secteurs étaient poissonneux et giboyeux. Dans les villages, des activités étaient mises en place pour que le monde vienne, ne fasse pas seulement le tour des maisons et s'en retourne. Ces projets ont été interrompus un peu trop tôt, mais c'était une question de moyens. Il aurait fallu développer plus de coordination entre les villages. Ce qui est souvent déplorable en milieu rural, c'est le manque de réseaux. Un réseau doit partir de la ville-centre parce que les hôtels sont dans les villes. Les villes élaborent des réseaux touristiques et elles les arrêtent la plupart du temps à leurs propres limites. Je le déplore encore aujourd'hui, il y a un manque de coordination. Si vous avez une belle activité dans un village, les touristes ne partiront pas de Rimouski pour aller seulement dans ce village et revenir au point de départ. Par contre, si on peut créer un réseau avec d'autres municipalités qui ont des choses à montrer, c'est intéressant pour les touristes, surtout pour les touristes étrangers. On n'est pas encore rendu là, mais on observe un peu d'amélioration.

La Coalition Urgence rurale a organisé plusieurs rencontres avec des touristes pour faire le tour des activités dans les villages. Je disais au promoteur: «*Quand les touristes partent de chez vous, pourquoi ne pas les envoyer chez-nous, moi je les enverrai à un autre endroit et ça ferait un beau réseau?*». Peut-être ont-ils peur de se faire voler leurs projets? Avec les Jardins de Métis, ce serait un beau trajet et il y en aurait d'autres ailleurs. Ces projets ont été abandonnés trop tôt parce qu'ils n'étaient pas rendus à leur pleine efficience.

Créer un lien entre la campagne et la ville, voilà ce qu'il faut faire! Nos gens de la campagne vont en ville: le magasin du coin est fermé et on va faire les emplettes en ville, mais la réciproque n'est pas vraie. Tant que la campagne n'aura pas assez dit ce qu'elle veut, le rapport avec la ville restera difficile à établir. Les gens avec qui je travaillais dans ce secteur ont fait certains efforts. C'étaient de petites organisations dans le temps et cela n'épatait peut-être pas les gens de la ville...

Les touristes ont besoin que quelqu'un les prenne en charge et leurs fournisse des explications sur les endroits à visiter. Les Portes de l'enfer ont été développées, mais cela a pris un certain temps. Il y a d'autres attraits touristiques. L'accueil n'est pas facile. La restauration est presque disparue dans le haut-pays. Je suis allé en France et il y avait toujours une belle place pour aller dîner et c'était toujours intéressant. En montant à Montréal récemment, j'ai rencontré des Français qui avaient fait le tour de la Gaspésie. Ils m'ont demandé: «*Monsieur, pouvez-vous nous dire où on pourrait manger un bon repas québécois?*». Je n'en revenais pas... Ils n'avaient pas encore trouvé de place pour manger un bon repas québécois! Je les ai envoyés à Saint-Jean-Port-Joli...

Quand l'aspect touristique se développe, c'est aussi parce qu'il y a de quoi à voir. On parlait d'aménagement forestier: avec les Journées portes ouvertes et le Mérite forestier, on a réussi à sortir des gens de la ville. Quand ils vont en forêt pour passer une journée, ils peuvent voir beaucoup de choses. Mes lots sont ouverts au public et les gens le savent: j'ai fait des chemins et quand j'étais capable, je les entretenais même en hiver pour qu'ils puissent aller y marcher. Il va falloir que le lien se fasse davantage entre la ville et la campagne. Au niveau agricole et forestier, on était mal perçu par les urbains. C'est moins pire depuis quelques années, mais ce'a a fragilisé le lien ville-campagne.

On recherche aujourd'hui à intensifier l'aménagement. On ne fait pas encore assez d'aménagement, il n'y a pas assez de producteurs qui s'y intéressent. Même si on est dans une région qui en fait beaucoup, il n'y a pas assez de fonds. Il faudrait maximiser l'utilisation des fonds pour en faire encore plus mais ce n'est pas possible. Quand j'étais président de la Fédération des producteurs de bois, j'ai essayé, mais c'était trop conflictuel. Comme syndicat,

on souhaitait avoir le maximum de producteurs autonomes. Les regroupements voulaient attacher les producteurs pour les avoir année après année. On ne s'entendait pas là-dessus. Il y avait beaucoup de divergences à ce sujet et cela devenait déplaisant.

En même temps, les municipalités régionales de comté (MRC) se développaient et elles élaboraient leurs schémas d'aménagement qui touchaient l'aménagement forestier. En 1995, il y a eu un sommet où on a décidé de mettre en place des *agences régionales de mise en valeur de la forêt privée*. Leur mandat principal est de se préoccuper que l'aménagement forestier réalisé soit durable à partir d'une meilleure connaissance du territoire avec ce qu'on appelle les *plans de protection et de mise en valeur (PPMV)*. Les municipalités, les producteurs et l'agence ont mis de l'argent pour élaborer ces plans. Dans la région, on a un des meilleurs plans de mise en valeur parce qu'il est géomatisé. Le plan fonctionne bien, les ingénieurs ne sont pas toujours obligés de revenir pour faire des calculs et des changements. Au départ, on a investi un montant assez important et les municipalités aussi. Aujourd'hui, on a des plans et on connaît les endroits à protéger, les milieux humides, les endroits interdits de coupes, les endroits où il y a de la faune et des espèces menacées, c'est un plan complet. Régionalement, on est capable d'intervenir de façon intelligente.

À part ce mandat de connaissance du territoire, les agences administrent le programme en collaboration avec des partenaires. Leur principal objectif vise la protection de la ressource forestière par l'aménagement forestier durable. Les sommes doivent être investies de façon équitable, ils font beaucoup de contrôles. Ils font aussi un peu de formation pour la diffusion de bonnes pratiques adaptées au milieu forestier. Ceux qui font appel à l'agence sont des propriétaires forestiers qui veulent avoir un certificat de producteur forestier. Ils doivent s'engager à respecter le PPMV et les interventions prévues à leur propre plan d'aménagement. J'ai bénéficié de ce programme, car ce n'est pas possible de faire de l'aménagement sans avoir accès à ce programme, à moins d'être bien riche.

Le modèle d'exploitation forestière est régi par le gouvernement autant pour la forêt privée que pour la forêt publique. Le gouvernement attribue aux industriels des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) sur les terres publiques. Il charge un droit pour le bois qui est prélevé. Ensuite, il retourne l'argent pour l'aménagement, des fois le retour arrive à zéro... Pour vendre le bois au moulin, le prix est fait: ils ont prélevé le montant de la redevance sur le prix du bois et l'aménagement est subventionné par la redevance. Les industriels ne sont pas intéressés à payer très cher pour le bois des producteurs qui ont bûché, entretenu la forêt et payé les taxes. Il faut que la forêt publique soit replantée et aménagée. En forêt privée, entre 50% et 60%

des propriétaires forestiers font de l'aménagement, on est encore loin de notre 100%.

On ne règlera pas tout avec seulement de l'argent, il faut aussi la volonté des gens. Ce n'est pas possible de faire de l'aménagement sans un support important du gouvernement parce que l'arbre planté va prendre 40 ans avant de donner un profit. Prendre un terrain complètement en friche et penser faire l'avenir d'un jeune, ce n'est pas possible. Quand un secteur a besoin d'être replanté, il faut le faire. Les propriétaires forestiers qui ne restent pas en campagne sont intéressés à notre bois, notre gibier, mais ils n'utilisent pas leur forêt pour l'économie régionale. Au niveau de l'aménagement, ces gens ont parfois suffisamment d'argent pour faire augmenter les prix. Il y a des régions où c'est catastrophique: les lots valent 100 000\$, parfois plus. À ce prix, je n'en achèterais pas. B'en des producteurs ne sont pas capables non plus à moins de couper le bois pour rembourser leur investissement. Les urbains qui achètent des lots boisés ne le font pas nécessairement pour faire de l'argent, mais pour aller se promener et souvent pour faire un placement. Ils pourraient réaliser un plan d'intervention pour protéger la faune et la flore et améliorer le potentiel de leur forêt. Malheureusement, plusieurs ne comprennent pas cela.

Avec toute la publicité qui a été faite autour de *L'Erreur boréale*, dorénavant si tu coupes un arbre, tu deviens un assassin, tu as assassiné cet arbre-là! Si on ne fait pas de prélèvements dans la forêt, c'est une perte nette. Dans les régions ressources comme les nôtres, on ne peut pas se payer ce luxe. La *Forêt modèle* veut intervenir sur ce genre de lots. Du moment où on en aura travaillé quelques-uns, on va pouvoir prouver que les interventions sont possibles. Éventuellement, les urbains propriétaires de lots boisés pourraient avoir des projets à petite échelle avec la Forêt modèle, mais il faut garantir au producteur qu'on n'exploitera pas outre mesure sa propriété.

3.2 Le Centre communautaire de l'aide juridique du Bas-Saint-Laurent/ /Gaspésie et la Commission des services juridiques du Québec

J'ai travaillé comme administrateur au Centre communautaire de l'aide juridique du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie durant près huit ans. J'avais été jusque-là passablement impliqué au niveau de la région, surtout au plan social. Il était clair pour moi que la société avançait à deux vitesses. Les plus démunis étaient souvent des laissés-pour-compte et il fallait parler haut et fort en leur nom pour qu'il y ait une certaine justice. Le gouvernement avait mis en place la *Loi de l'aide juridique* pour garantir une certaine égalité au niveau de la justice pour les démunis. Un jour Yves Lafontaine, président de la Commission du service juridique, m'appelle et me dit qu'il avait entendu parler de moi par Me Paul-Arthur Gendreau qui siégeait à la commission. Comme il y avait

des postes disponibles en région, il avait suggéré mon nom. Me Gendreau m'avait vu travailler au conseil de surveillance de la caisse populaire, et ailleurs. Il pensait que je pourrais apporter une participation au centre communautaire. M. Lafontaine était assez convaincant. Je lui ai dit: «*Je suis prêt à commencer et si je ne fais pas votre affaire, vous me le direz et si ça ne fait pas mon affaire, je vous le dirai*».

En région, on avait un réseau d'avocats et on aidait la direction générale. Me Jacques Racine était directeur général dans le temps. On avait à gérer tous les bureaux, il y en avait jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. On donnait notre avis au directeur général sur les conventions collectives qui se négociaient dans les bureaux. Le Centre communautaire avait aussi un objectif intéressant en supportant bénévolement les organismes sans but lucratif au moment de leur fondation. J'ai visité tous les bureaux, je connaissais tous les avocats. Ils savaient comment plaider, mais dans certaines circonstances on avait à plaider nous aussi. Je me faisais dire assez souvent: «*Qu'est-ce que tu fais là?*»; je leur répondais: «*Je défends ceux qui ont des besoins*».

Cet engagement m'a permis d'agrandir mon réseau d'amis, de collaborateurs et il m'a donné surtout une formation extraordinaire au plan juridique. J'étais en contact avec des gens qui siégeaient au conseil d'administration: des avocats, des notaires et des personnes comme moi. J'assistais à des formations qui me donnaient des éléments pour être capable d'appliquer la fameuse méthode *voir, juger, agir*. Cela me donnait du recul et une expérience utile qui me servait dans toutes les autres organisations.

Dans nos réunions, on suivait l'évolution des services rendus, on surveillait aussi les demandes refusées et qui étaient envoyées en révision à Montréal. On s'occupait de la gestion des bureaux: parfois il y avait des bureaux qui étaient trop petits ou à réparer; on autorisait l'achat du matériel, on avait quelques fois à donner notre opinion sur certains conflits, même si c'était le directeur général qui devait régler cela, on ne pouvait pas travailler à sa place.

Un client, avec un dossier criminel, pouvait voir sa demande refusée pour une réclamation personnelle à la suite d'un accident d'automobile. Il y avait aussi des dossiers de divorces. Dans les dossiers économiques, si le revenu du client était trop élevé et qu'il ne pouvait pas avoir d'aide à cause des normes, on plaidait pour avoir une autre façon d'appliquer l'éligibilité de manière progressive ou régressive selon la situation financière du client. Quelqu'un qui gagnait six mille dollars par année pouvait recevoir de l'aide, mais s'il gagnait six mille cinq cents dollars, il n'avait rien. Celui qui gagnait cinq mille neuf cents était éligible. On a plaidé longtemps là-dessus. Ensuite on parlait de l'article 52 portant sur les demandes qui devaient être redonnées à la pratique privée, celles qui ne pouvaient pas être traitées par les avocats de notre réseau. Nos avocats étaient syndiqués; il fallait surveiller passablement les activités pour garder l'équilibre et respecter nos budgets.

J'avais été identifié par la *Commission des services juridiques du Québec* pour représenter notre région. J'étais allé à quelques reprises siéger à cette instance avec le directeur régional afin de présenter les dossiers de quelques clients. Je n'avais pas de difficulté à travailler avec ces personnes. J'étais déjà connu aussi comme syndicaliste. L'Assemblée nationale m'avait nommé du temps de Pierre-Marc Johnson. J'ai fait ce que personne n'avait probablement encore fait: j'ai continué près de deux ans à siéger en même temps au régional. Je me faisais questionner bien sûr, mais jamais je n'ai été forcé de démissionner. J'ai démissionné du régional parce que j'avais trop d'autres choses en marche. Il fallait organiser deux agendas durant deux ans avec deux structures. À ce moment-là, je siégeais également à l'UPA aux cultures commerciales et à la Caisse d'établissement.

La Commission des services juridiques du Québec se préoccupait de l'organisation des centres communautaires régionaux. Il fallait voir à ce que leurs demandes ne dépassent pas leur capacité de payer, il fallait discuter les budgets. Le Québec est un grand pays et il y avait beaucoup d'écarts dans les demandes d'une région à l'autre. Il fallait se faire une opinion assez juste afin d'être équitable. Les demandes étaient négociées au niveau provincial. Un avocat s'occupait de ce dossier, mais souvent il nous informait de l'état de la situation pour avoir notre opinion. À chaque réunion, régionale ou provinciale, il fallait passer à travers des bilans afin de s'assurer de respecter nos mandats et nos budgets. On traitait les suivis de budget et ensuite les bilans d'activités. On nous présentait beaucoup de statistiques. Quelquefois, des régions avaient des problèmes et on nous demandait de nous prononcer sur ces questions. Les problèmes venaient parfois de gens qui n'observaient pas l'esprit de la loi.

Je m'étais assez souvent fait dire par le président: «*On va essayer de dire les choses autrement, ici ce n'est pas du syndicalisme qu'on fait*». J'étais un plaideur: quand je pensais avoir raison dans un dossier, je maintenais mon opinion. Je ne me suis pas fait d'ennemis pour autant.

À deux occasions lors congrès provinciaux, on avait des rencontres du genre «*parler pour parler*». On se disait des choses, mais personne n'en tenait compte en haut lieu. Un bon matin, on a décidé de boycotter ces discussions et le secrétaire de la commission n'était pas heureux. Le président a dû s'en mêler et a dit: «*On va vous écouter*». Cela a changé un peu les choses. J'avais été nommé pour donner mon opinion et j'allais l'émettre.

En terme de représentation, on avait du monde de toutes les régions du Québec. Il y a eu des affrontements entre régions. Il ne faut pas s'en cacher, parce que les façons de voir et de faire ne sont pas les mêmes. Il y avait un représentant régional avec qui on a croisé le fer plusieurs fois, au point où il a abandonné. Notre opinion personnelle n'est pas importante à côté de celle du monde que l'on représente.

Il y a de belles expériences dont j'ai récolté les fruits. Ce que j'ai fait pour les autres, c'est bien tant mieux. J'ai récolté beaucoup de formation, de bons contacts avec des gens compétents. Quelquefois, je passe un coup de fil à un avocat que je connais pour me faire rassurer. J'ai eu des problèmes d'ajustement avec certaines personnes d'autres régions. On était là pour défendre notre milieu et s'il y avait trop de distorsions entre les régions, il fallait que la demande soit bien justifiée. Je n'étais pas le seul à surveiller les intentions et les motivations des représentants régionaux. Je les laissais dire ce qu'ils avaient à dire et après je leur demandais: «*Quels sont vos objectifs, où voulez-vous aller avec ça?*». Parfois, ils ne pouvaient pas me le dire...

Je pense avoir amélioré la motivation de nos employés à travailler bénévolement pour permettre aux citoyens des régions d'avoir des organisations pour la défense de certains de leurs droits. Des avocats stagiaires ou des avocats qui étaient là depuis longtemps prenaient en charge ces dossiers du milieu. Les nouveaux venus ne se sentaient pas assez sûrs pour prendre les dossiers criminels et ils faisaient du bénévolat par les soirs. C'est intéressant de faire du bénévolat, cela permet de connaître le milieu. Quand ces avocats venaient faire leur rapport, ils ne travaillaient pas à reculons, ils voulaient que cela marche.

3.3 La Coalition Urgence rurale

On peut dire que la Coalition Urgence rurale provient de l'Université du Québec à Rimouski. Des chercheurs avaient fait le constat d'un exode qui mènerait à un problème de dévitalisation du milieu rural. À la suite de ce constat, le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ) a organisé en 1988 un colloque à Trinité-des-Monts, au Relais Pont-Rouge, sous le thème «*Les villages ruraux menacés: le pari du développement*». Des représentants des organismes régionaux et des ruraux ont discuté du dossier et il n'y avait pas beaucoup de divergences d'opinions sur le constat de base: les jeunes et les familles s'en vont. Les personnes âgées déménagent parfois près de leurs enfants et ils vident la région de leur patrimoine.

La Caisse d'établissement avait été fusionnée et je n'avais pas repris d'activité, excepté à l'UPA dans le secteur des céréales. J'avais donc reçu et lu attentivement les documents. Avec le directeur de l'UPA, Jean-Louis Lepage, nous avons étudié ce dossier et les constats du colloque nous paraissaient assez justes. Il fallait travailler pour corriger la situation rapidement.

Peu de temps après le colloque, la Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ) a pris le flambeau avec Gilles Raymond, le directeur. On suivait le

dossier de près et on s'est rapproché d'eux. L'objectif était d'élargir le groupe. À chaque réunion, on revoyait notre liste et ceux qui n'étaient pas venus, on allait les chercher. On s'est retrouvé un assez grand nombre de personnes autour de la table: des groupes de femmes, des groupes de soutien, des représentantes de l'AFEAS, des fermières, des gens de la MRC de Rimouski-Neigette, quelques maires et des représentants de plusieurs organismes. On se réunissait dans l'édifice de la SNEQ à Rimouski. Deux personnes étaient remarquables: Cécile Vignola et Mgr Gilles Ouellet, un batailleur attaché au monde rural. Il fallait créer un événement et soulever la population suffisamment pour que les gens s'engagent. Mgr Ouellet a demandé à utiliser la cathédrale comme lieu de rassemblement, un beau symbole qui appartenait à tout le monde du diocèse. Mgr Parent, Mgr Courchesne et plusieurs autres évêques avaient toujours cherché à garder le milieu rural vivant.

Le 10 juin 1990, c'était le Grand rassemblement à la cathédrale de Rimouski. Plus de 1 500 personnes venues de tous les coins de notre région étaient là en ce dimanche après-midi. Il y avait même une tente à l'extérieur parce qu'il n'y avait pas assez de place à l'intérieur pour donner de l'information. Avant ce rassemblement, on était simplement un mouvement d'urgence rurale. À cette rencontre, tous ont accepté une proposition pour appeler ce mouvement: Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent.

Source: La Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, Extrait d'un document de travail, 25 novembre 2006.

NOTRE MISSION

Depuis 1990, la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent existe comme organisme d'éducation et de revitalisation du milieu rural pour tout le territoire du Bas-Saint-Laurent. Notre mission principale est d'accompagner les citoyennes et les citoyens dans la prise en charge de leur milieu.

Pour accomplir notre mission, nous avons identifié plusieurs objectifs nous permettant de mieux guider les personnes dans la prise en charge de leur milieu:

- *Regrouper et coordonner les acteurs du Bas-Saint-Laurent*
- *Défendre et représenter les intérêts du milieu rural auprès des élus et des acteurs socioéconomiques*
- *Conseiller les diverses instances politiques et socioéconomiques*
- *Faire la promotion du milieu rural auprès des communautés et des intervenants*
- *Renforcer les capacités individuelles et collectives des zones rurales du Bas-Saint-Laurent*
- *Favoriser la complémentarité entre l'urbanité et la ruralité sur tout le territoire bas-laurentien*
- *Valoriser l'identité rurale*

Au moment du rassemblement à la cathédrale, il avait été décidé de faire une tournée des communautés rurales pour débattre d'un projet de société. Les organisateurs se sont réunis par après et ont préparé un plan d'action qui contenait l'élaboration d'un projet de politique. Pour qu'une politique soit basée sur le monde, il fallait consulter. L'UPA avait délégué une personne et avait réussi à trouver de l'argent pour engager quelqu'un de l'Université. Un sondage a été fait sur tout le territoire. Dans certains endroits, les animateurs ont été obligés de changer de salle, celle qui avait été prévue n'était pas assez grande. Il y a eu une très bonne participation. Les animateurs arrivaient avec deux ou trois questions pour lancer le débat et après, ils écoutaient les gens revenir là-dessus. Jean-Claude Parenteau avait travaillé fort, c'est un gars qui avait une expérience d'animation à l'UPA et il avait la réputation d'être proche de son groupe.

Une fois le projet de politique écrit, la consultation a nécessité une deuxième tournée. Les animateurs ont revu à peu près le même monde, mais les réunions étaient enrichies de plusieurs autres participants et ils bloquaient la bonne salle pour avoir assez de places. Vingt et une assemblées ont été tenues.

La coalition est un organisme sans but lucratif consacré à l'éducation et à la revitalisation du milieu rural. Notre mission était d'accompagner les citoyens dans la prise en charge de leurs milieux selon les principes de développement durable et de développement des communautés rurales. Comment le travail devait-il se faire? Notre travail de base était d'encourager les leaders locaux à travailler ensemble pour mettre en marche des projets intermunicipaux tout en identifiant des enjeux de développement rural. C'était de consolider nos programmes de formation populaire, de supporter et accompagner la population rurale dans ses revendications pour défendre ses acquis, de trouver des conditions gagnantes du développement durable, de respecter les différences régionales et de travailler conjointement avec les organismes du milieu.

Un peu plus tard, les animateurs ont conçu un programme pour la jeunesse parce que l'exode des jeunes était le point central à l'origine de tout ce mouvement. Ce programme visait à leur faire découvrir les ressources et à les sensibiliser au développement de leurs milieux. On ferme leur école soi-disant que cela coûte trop cher et on les amène à l'école en ville. Quand ils ont fini leur formation, on leur dit de retourner chez eux...

Souvent les jeunes ruraux pensent qu'ils n'ont rien. Pour en arriver à développer un regard neuf, on leur a dit: *«Vous avez un moulin à scie, il y a combien de producteurs forestiers pour l'alimenter? Il y a combien de producteurs agricoles dans votre village? Combien d'emplois au niveau des services, de la faune, au niveau de l'entretien? Combien de fois avez-vous rencontré les personnes âgées pour savoir ce qui s'est passé, pourquoi*

Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, *Notre politique de développement rural*, (1991), p. 6-15 (extraits).

Notre politique de développement rural

(...)

LE PREMIER PRINCIPE: occupation du territoire.

Ce principe devient significatif s'il est associé à l'objectif de freiner l'exode rural. Dans ce contexte, l'occupation du territoire est possible dans la mesure où les populations rurales développent un sentiment d'enracinement qui les attache au sol et leur donne le goût d'y demeurer. (...)

LE DEUXIÈME PRINCIPE: exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable.

L'exploitation rationnelle consiste à organiser l'exploitation des ressources naturelles et leur transformation dans le but d'en optimiser le rendement. (...)

LE TROISIÈME PRINCIPE: la création d'emplois valorisants, stables et rémunérés équitablement.

(...) Le défi est donc de favoriser la mise en place et la consolidation d'entreprises et de projets locaux aptes à susciter l'optimisme face à l'action d'entreprendre. (...)

LE QUATRIÈME PRINCIPE: le maintien et l'amélioration des services.

(...) Dans un contexte d'affaiblissement critique, le retrait des services aux populations provoque le pessimisme pour le milieu rural concerné. Dans ces circonstances, en plus de maintenir les services, il est urgent que les employés de l'État soient conscientisés à la situation et se rallient à la lutte pour le développement rural. (...)

LE CINQUIÈME PRINCIPE: valorisation de l'identité rurale et réhabilitation de son image.

(...) l'identité rurale doit être revalorisée et mieux connue dans sa spécificité originale. Il est essentiel de réhabiliter la réalité rurale trop souvent perçue comme un mode de vie traditionnel et dépassé. (...)

sont-elles venues s'implanter ici?». Quelquefois, les jeunes sont surpris. Voilà ce que la coalition a fait: l'intergénérationnel a été exploité dans plusieurs de nos activités.

Les premières actions de la coalition ont été de travailler sur l'estime de soi afin de développer le sentiment d'appartenance. Des cours adaptés pour ceux qui travaillaient sur le terrain avaient été mis sur pied par l'UQAR. Il y avait du monde d'un peu partout. On ne développera pas un milieu par les gens de la ville, il faut que les gens de ces milieux se sentent eux-mêmes impliqués.

Mgr Blanchet venait d'arriver et il nous informa qu'une rencontre était organisée au niveau pastoral avec une personne de Montréal pour parler des forces vitales humaines. Cette formation était donnée par l'Institut de formation de Montréal. Quelques personnes de la coalition ayant assisté à cette formation ont suggéré que cela pourrait nous servir. Une formation devait se tenir à la Grande Maison des clercs de Saint-Viateur, à Sainte-Luce. On a obtenu cinq places, il y avait des gens de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), des gens de la Coalition, ma femme et moi. On a vécu deux extraordinaires journées et on s'est dit: *«Si c'est bon pour nous autres, c'est bon pour d'autres»*. Après la première journée, on a dit à l'animatrice: *«Resteriez-vous, si on vous trouve de quoi pour encore une journée ou deux?»*. Notre demande modifiait un peu ses plans. La SADC a financé le tout.

Le deuxième soir, l'animatrice a terminé son travail à la Grande Maison et elle est venue avec nous à Saint-Marcellin. La rencontre se tenait dans une petite salle d'école et c'était plein de monde. L'animatrice a réussi à faire comprendre que les forces vitales humaines sont en dedans de nous et sous-utilisées parce qu'on n'a pas l'approche pour aller les chercher. Pour vous donner une idée, il y avait une dame qui disait: *«Je ne fais rien pour mon coin de pays»*... L'animatrice lui a demandé: *«Qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui?»*. Elle a répondu: *«J'ai cuit du pain»*. Son mari a dit: *«Elle fait du bon pain à part ça»*. La dame se redécouvrait des qualités. Quand elle fait du pain, quand elle va chercher une brassée de bois pour mettre dans son poêle, quand elle fait du lavage pour toute la maisonnée, elle découvrait qu'elle était utile à son monde. C'était tout un processus, l'animatrice avait la capacité de faire comprendre cela aux participants. Ils sont tous repartis heureux et ils ont dit: *«Quand allez-vous revenir?»*. On a dit: *«On ne vous laissera pas tomber»*. Difficile de savoir comment on allait pouvoir donner suite à cette promesse-là mais on était déterminé à le faire, à court ou moyen terme. Le Conseil régional de développement nous a donné un petit budget pour couvrir dix-huit paroisses. La même animatrice est revenue ou quelquefois un de ses remplaçants. C'était dispendieux, mais quand la salle se remplissait et que les participants trouvaient cela intéressant, c'était rentable. Je pourrais nommer des villages où ces soirées ont changé des choses.

Voici un exemple d'une journée d'animation faite par la coalition. On faisait une rencontre à 13 heures à Lejeune et on devait être rendus à 17h30 à Padoue pour le souper, un trajet assez difficile en hiver. Notre animatrice peu habituée à nos routes de campagnes m'a raconté par après qu'elle avait eu peur. On est arrivé à Padoue et la salle était pleine de bon monde, surtout de personnes âgées et quelques jeunes. Des gens avaient préparé le souper. Pas un petit lunch, mais un bon cipaille de campagne. On a rencontré le maire, Yvon

Lévesque, une conseillère et d'autres personnes qui nous ont dit: «*Si on doit placoter, on le fera quand on aura le ventre plein*». Chacun avait sa vision. Les jeunes voulaient nous dire qu'il n'y avait pas d'avenir pour eux dans leur village. Les personnes âgées voulaient nous dire de ne pas perdre de temps pour les rencontrer, car elles ne voulaient pas que les jeunes fassent la même vie de misère. Une dame a dit: «*J'ai eu cinq enfants, on les a tous fait instruire à la condition qu'ils s'en aillent d'ici*».

À un moment donné, l'animatrice a interpellé les participants: «*Si vous avez tous fait comme ça, pourquoi pensez-vous qu'il n'y a plus de monde dans votre village?*». D'autres familles disaient: «*On n'a plus besoin de rien faire, on a tous notre terrain au cimetière, on a encore nos maisons et tout est correct*». Une autre personne a dit: «*On a déjà eu une gare de chemin de fer. On n'a même pas de station service, il ne faut pas oublier de faire le plein de la voiture en passant dans un autre village*». Ces gens ont continué à nous rencontrer et à travailler avec nous. La gare est maintenant un restaurant, la station-service a rouvert. Dans ce petit village, j'ai un de mes amis qui a plusieurs lots à bois d'une qualité extraordinaire. Deux personnes travaillent pour lui à l'année. La quantité de bois ne baisse pas, elle augmente. Il y en a de l'avenir, mais il faut le voir! Voilà ce qu'on appelle le renforcement des capacités.

Revenons au début de la mise en place de la coalition. Après la tournée de consultation sur la Politique de développement rural, plusieurs dossiers de résistances avaient été travaillés. La sauvegarde de la petite école du village était un enjeu majeur pour plusieurs municipalités. Malheureusement, il y a eu parfois des guerres de clocher, des rivalités pour sauver une école par rapport à une autre. La commission scolaire s'est servie de cela pour diviser le monde, pour mettre les paroisses en conflit... Avec cette approche, le résultat risque d'être tout le temps négatif. Je ne suis pas certain que tout soit réglé à l'heure actuelle. Pour une organisation comme la nôtre, le résultat est toujours le même: dans l'adversité, on perd notre monde. Cela allait à l'encontre de ce que plusieurs souhaitaient au départ: que les municipalités travaillent en collaboration.

À la suite d'une assemblée à Sainte-Irène où j'avais été invité par Gilles Roy, je suis devenu président de la Coalition Urgence rurale. Gilles Roy avait succédé temporairement au premier président qui était le maire de Sainte-Blandine. La coalition se cherchait un nouveau président, je connaissais ce que représentait ce travail. J'ai hésité jusqu'à la fin de janvier avant d'accepter la présidence. J'avais dit au groupe: «*Avant tout, je vais vous expliquer comment je fonctionne. J'ai de la difficulté avec les conflits. Je suis assez rigide dans mes prises de position, mais assez conciliant pour amener à la concertation. Il faut que je fasse les choses dans le sens du monde. Je ne suis pas un homme*

tranquille et je ne suis pas facile à endurer». En février, j'ai commencé à prendre des dossiers et à monter les règlements généraux. Finalement, nous avons eu nos lettres patentes. Nous avons commencé à opérer de façon bien structurée avec l'assemblée de fondation et cela s'est mis à fonctionner.

Après l'incorporation, la résistance par rapport aux services avait pris de l'ampleur. Le milieu rural avait servi un bon coup de semonce, les ruraux disaient: *«On ne se laissera pas faire tout le temps. On n'acceptera pas tout sans parler»*.

L'autre dossier de services publics qui a suivi fut celui de la fermeture des stations de télévision de Radio-Canada à Matane et à Rimouski. Avec les gens rencontrés, on avait fait un consensus: *«S'il doit rester seulement une station d'information en région, mettez-là à Matane. Avec sa force d'antennes, Matane peut faire la Côte-Nord, la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent»*.

Les choses étaient difficiles à accepter pour ceux qui allaient devoir partir. On n'avait jamais rencontré le président de Radio-Canada, mais, avec Mgr Ouellet qui avait une bonne crédibilité, on partait confiant dans ce dossier, on avait de quoi à dire et on allait se défendre. Des gens de Radio-Canada en région sont venus nous aider, car c'était difficile de monter un dossier comme celui-là. Des personnes de la région de Matane et des environs nous appuyaient. Les députés ne nous ont pas été d'un grand secours. Quant au maire de Rimouski, Michel Tremblay, et d'autres personnes de Rimouski, ils ne croyaient pas que la coalition puisse faire mieux que ceux qui avaient déjà exercé des pressions sur les autorités de Radio-Canada.

Cela ne nous a pas découragés. On s'est dit: *«Le président de Radio-Canada nous mettra dehors, il aura l'odieux de nous sortir»*. On n'allait surtout pas là pour l'insulter, on allait le rencontrer avec un autre de ses fonctionnaires. Notre rencontre a duré deux heures. On lui a donné des exemples de l'information qu'on avait dans nos régions. Notre objectif était de démontrer comment cela ne pouvait pas fonctionner une télévision de Radio-Canada qui, à partir de Québec, couvrait la Gaspésie et la Côte-Nord. Il y avait eu un accident à Gaspé: un bébé était mort et l'autre s'était noyé et le téléjournal parlait qu'il était tombé une tempête de neige de six pouces à Québec! Cela frisait le ridicule. Le téléjournal qui venait de Québec ne rendait pas la réalité du milieu régional, le journaliste à Québec décidait quelles nouvelles allaient passer. Des fonctionnaires de Radio-Canada nous avaient fourni de l'information privilégiée. Mgr Ouellet ne pouvait pas se choquer et se chicaner, mais je ne peux pas en dire autant de moi...

On avait fait notre travail et on espérait que le président de Radio-Canada allait faire le sien. Il ne s'est pas passé grand-chose, mais on a quand même gardé des équipes. On a atteint partiellement nos objectifs, car nous aurions pu tout perdre et il nous restait au moins des caméras à Matane. On a

sauvé le peu qu'on pouvait sauver. Même si on ne gagnait pas tout, il fallait conserver un regard positif.

Dans les dossiers de résistance, nos orientations étaient de faire en sorte de ne pas accepter tout cuit ce qu'on voulait nous imposer. On avait appris cela à travers les Opérations Dignité et d'autres mouvements. Plusieurs mémoires ont été préparés sur la question des transports comme le tracé de l'autoroute, le transport par train et par autobus. Le transport des personnes s'est toujours détérioré avec le Canadien National (CN). Notre région est très mal desservie, on est incapable de prendre le train dans le jour, pour arriver ou pour partir. On voyage seulement de nuit et ce n'est pas du service, notamment pour les personnes d'un certain âge. C'est un affront fait à la population. L'autre point plus important, c'est la durée de voyage. Au Canadien National, la priorité est accordée au transport des marchandises. En partant de Rimouski, une fois rendu à Trois-Pistoles, s'il y a un train de transport de marchandises prévu en sens contraire, on doit attendre et si cela prend une heure, ce n'est pas grave... À Saint-Hyacinthe, on doit encore attendre que les trains de transports de marchandises passent. Au lieu d'arriver à 8h30 à une réunion, on arrive à 10h ou 10h30. Et quand vous êtes le président et que vous ouvrez la réunion une heure et demie en retard... J'ai pris le train une fois et j'ai cessé de le prendre.

Cette situation a peut-être permis au transport par autobus de se développer un peu plus. On perd nos services et c'est comme un cancer... Il faut se réveiller avant qu'il ne soit trop tard. La qualité des routes s'est détériorée à cause du flot de camions qui va toujours en augmentant. Comme utilisateurs, on n'est pas conscient et on n'a pas de stratégie. Il faudrait créer un organisme assez fort et assez bien financé pour amener le monde à réfléchir aux décisions qui sont prises. Même si la Coalition a abordé cette question, elle n'a eu aucun effet au niveau du Canadien National. Pour s'adresser aux gens du CN, il fallait écrire des mémoires. Avec nos petits moyens, c'était une obligation qui nous décourageait assez rapidement, mais on en faisait tant bien que mal et on allait aussi les défendre verbalement.

*Université rurale québécoise au Bas-Saint-Laurent, du 4 au 8 octobre 1999/
Section IV-63.*

***La question d'accompagnement de porteurs de projets sous l'angle
communautaire. Gilles Roy, agronome***

La Coalition Urgence rurale

La Coalition s'est ainsi retrouvée comme leader ou acteur important de mouvements de résistance à des décisions qui isolent ou appauvrissent le milieu local, mais aussi proposeur de solutions nouvelles pour faire échec aux tendances encore actuelles de concentration et d'exode.

Ainsi la journée d'étude tenue à Sainte-Rita sur l'École de demain, en pleine période de tension créée par un mouvement brutal de fermeture d'écoles en milieu rural.

Ainsi le travail en réseau de villages intitulé: «Et si c'était plus vivant», programme d'étude action pour l'émergence de leaders capables de s'investir dans le développement local et régional. Cette action rejoint une trentaine de villages.

Ainsi l'animation auprès de jeunes d'une trentaine de villages sur le thème: «Portrait de village-Le regard de nos jeunes», pour développer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur village.

Ce sont là tout autant d'actions qui, par l'animation et la formation, visent la transformation des mentalités dans le sens d'une vision plus positive de la réalité que nous vivons actuellement. Les efforts fournis le sont dans une optique de construction de l'avenir et non de gestion de la décroissance. La contestation de décisions institutionnelles peut être porteuse d'avenir comme outils de conscientisation à la question politique. L'esprit de clocher transformé en fierté locale encourage l'émulation et la solidarité entre villages regroupés en réseaux.

La Coalition Urgence rurale célébrera bientôt son dixième anniversaire. Elle pourra sans doute clamer: devoir accompli!

Toutefois, l'étendue du territoire pose un défi à la coalition et lui rend difficile d'assurer le suivi nécessaire à des retombées plus significatives. Pourquoi se refuse-t-on à donner à des actions de ce genre l'appui qui leur permettrait une plus efficace présence auprès des villages les plus démunis et un suivi à l'abri des instabilités d'un financement toujours incertain? Croit-on vraiment au développement du milieu rural? Souhaitons que la politique de développement du milieu rural qu'on attend avec impatience réponde à ce questionnement et comble les lacunes actuelles. Investir dans l'animation et la formation restera toujours un très valable placement pour le milieu rural. C'est miser avant tout sur la ressource humaine, la plus grande de nos ressources...

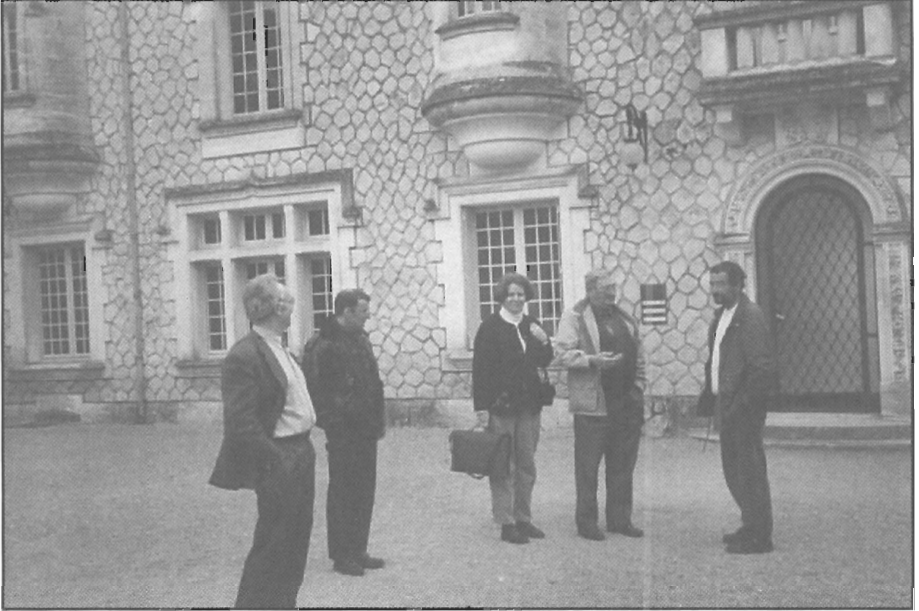
On croyait qu'en formant les gens des villages, ils allaient défendre eux-mêmes leurs dossiers... Après que la politique de la Coalition Urgence

rurale fut écrite et que la consultation publique fut terminée, un phénomène a été observé: sans le dire ouvertement, la population se disait que les actions de résistance faites par la coalition étaient bien correctes. Les gens se disaient: «*Ils vont continuer à bien faire cela*». L'engagement de la population n'a pas suivi. Les citoyens s'attendaient à ce que la coalition leur fournisse tout le temps du soutien, du personnel pour les réunir. On avait fait le sondage sur la situation du développement en milieu rural, on avait écrit une politique, on les avait consultés là-dessus et ils nous avaient répondu: «*Il vous reste à la faire!*». Il faut comprendre que cette attitude remontait au Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)... Cela avait endormi le monde. Il faut dire aussi que la coalition venait après les Opérations Dignité, un mouvement qui avait beaucoup marqué son temps. La première partie de cette période avait été passablement mobilisatrice. Il y avait des leaders d'opinion. Si Léonard Otis n'avait pas martelé l'idée des fermes forestières deux fois plutôt qu'une, tout le secteur forêt aurait été mis de côté. Renouveler l'intérêt d'une nouvelle génération n'est pas facile. Il fallait de nouveaux leaders. Beaucoup de personnes étaient habituées à se faire payer pour faire le travail et nous, on n'avait pas d'argent. Les gens s'impliquaient pour un petit bout de temps mais cela n'allait pas loin. Il y avait des périodes où on ne leur payait pas leurs per diem pour venir aux réunions et le diocèse est grand... Pour ceux qui venaient, c'étaient des efforts importants en temps et en argent. Ces citoyens étaient engagés et on avait assez de monde pour faire fonctionner la coalition.

Il fallait des leaders pour renforcer l'opinion des gens sur leur propre milieu. La coalition a mis sur pied un autre projet pour animer le milieu rural. Une de nos animatrices avait concocté un projet pour mettre en lien un certain nombre de municipalités, six ou sept, et chacune avait un animateur. Chaque fois qu'il y avait une rencontre, les participants changeaient de village. La base était l'échange, s'ils voyaient tel ou tel problème dans leur milieu, ce qu'on avait fait à un endroit allait peut-être régler celui de l'autre. Cela a permis qu'un certain nombre d'individus deviennent capables d'intervenir dans leur village. Certains sont devenus échevins et d'autres maires. Dans ces rencontres, il ne s'agissait pas simplement d'animer leurs villages, mais aussi de tisser des liens entre les villages et les paroisses. À la fin du programme, il y avait une plus grande rencontre sur l'ensemble du territoire. Fondamentalement, notre objectif était d'animer des gens pour qu'ils puissent être capables de comprendre leurs problèmes, d'avoir l'œil ouvert sur ce qui se passe ou se détériore. Ainsi, ils pourraient agir et devenir des personnes-ressources pour leurs conseils municipaux.

Dans les grandes rencontres, des personnes nous ont interpellés sur le fait qu'on travaillait seulement avec des adultes, cela nous a fait réfléchir. Les relations intergénérationnelles n'étaient pas possibles sans les jeunes. Si on

travaillait seulement avec les adultes, les jeunes allaient continuer à partir et à ignorer leurs villages.



Des représentants de la Coalition Urgence rurale lors d'un voyage en France en mars 1997. Au centre de la photo, on aperçoit Lorraine THÉBERGE qui a été animatrice à la coalition pendant de nombreuses années.

On a fait un premier voyage en France pour étudier le fonctionnement des foyers ruraux, des maisons familiales rurales et d'autres formes de regroupement. En France, ils ont plus d'avantages parce que leur population est plus grande. On voulait surtout comprendre comment on peut organiser chez nous un tel projet et le faire avancer. Là-bas, ils ont des organisations en grand nombre, ils en créent de nouvelles et ils n'abolissent pas les plus anciennes. Un couple nous a fait visiter la région de Poitou-Charentes pour nous présenter des projets un peu spéciaux. On a visité un endroit surnommé aujourd'hui *Mouton village*, c'était un petit village où les gens ne s'occupaient pas beaucoup de leurs affaires et qui s'en allait comme ci, comme ça. Un jour un homme retraité s'est présenté à la mairie et a proposé d'essayer quelque chose. Il a invité le monde du coin et leur a dit: «*Présentez-moi un projet*». Par la suite, ils ont fait la synthèse de ces projets avec les responsables, ont ressorti ce qui était prioritaire, ce qui était faisable et ce qui ne l'était pas. Son thème était: «*Et si c'était plus vivant!*». C'était un monsieur très intéressant, on a passé une journée avec son groupe. Leur projet, «*La Maison du mouton*», était en marche. On y retrouvait sept ou huit races de moutons. Il y avait un magasin pour la vente des sous-produits du mouton, ils tenaient aussi des ventes par encan. La journée où

nous y sommes allés, il fallait laisser la voiture loin de l'entrée, car il y avait tellement de monde et de commerçants dans les rues. C'était le marché public de l'agneau qui se tenait tous les mercredis. C'était comme une foire.

On a étudié leurs méthodes de travail et les étapes pour mettre sur pied une telle organisation. On est revenu discuter entre nous de l'engagement de cet homme et de l'appui de ses compatriotes. On a vérifié l'âge des gens impliqués, ils étaient tous à peu près du même âge et ils s'occupaient du projet à plein temps.

On est revenu chez nous et on a modifié nos programmes. Les agents ruraux ont travaillé davantage pour bâtir chez eux des projets par le biais des corporations locales de développement. Ils montaient la structure et essayaient de trouver des projets réalisables. Ils étaient accompagnés par la coalition dans cette démarche, on n'était pas loin les uns des autres.

La demande pour animer les jeunes n'était pas encore remplie. On a fait un autre voyage en France pour mieux connaître cette fois les *«Maisons familiales rurales»*. On visitait des maisons familiales, on parlait avec les élèves, avec les professeurs. Ils nous ont donné tous les renseignements qu'on voulait et, pendant ce temps, on avait des jeunes avec nous en âge d'être sur le marché du travail, entre vingt et trente ans, un peu moins pour certains qui avaient laissé l'école.

Au retour, on s'est dit qu'il faudrait implanter une maison familiale rurale un peu différente des leurs. Une maison qui ressemblerait davantage à un institut rural. L'institut rural donnait de la formation pour aller vers un métier, j'avais trouvé l'approche intéressante. On se demandait comment faire, mais cela ne levait pas. Une de nos animatrices avait fait un voyage en France pour visiter les foyers ruraux. Les Français qu'elle avait approchés connaissaient leur histoire et même des événements à propos du Québec. Ils connaissent surtout l'histoire de la fondation de leurs paroisses. Au cours de nos voyages, on avait vu que le sentiment d'appartenance était beaucoup plus fort qu'ici au Québec. Il fallait développer cela. On a mis en place le projet *«Portrait de village»* qui pouvait intéresser les jeunes.

On recrutait des gens dans chacun des villages qui étaient prêts à suivre une formation. Il y avait une personne du bureau qui les suivait régulièrement. Ils avaient leur formation toutes les semaines et ils avaient aussi leur travail à faire dans la semaine. J'ai rencontré dernièrement le préfet de la Vallée de la Matapédia qui vient de Saint-Vianney, il avait fait partie du groupe impliqué dans son milieu.

Au moins une vingtaine de municipalités du Témiscouata et de Rivière-du-Loup ont participé à ce projet. On faisait le tour des milieux qui avaient été choisis, mais on aurait pu en choisir d'autres aussi.

Chaque projet durait un an. On prenait le jeune quand il rentrait à

l'école et on le laissait à la fin de l'année scolaire. Il y en a même qui ont essayé l'animation pendant les vacances d'été, avec de bons résultats. Pour intéresser les jeunes, il fallait un lieu de rendez-vous où les animateurs avaient la confiance des parents. L'animateur leur faisait découvrir la nature par des sorties en forêt, pour découvrir des choses qu'ils n'avaient jamais vues, mais toujours pas très loin de leur village. Ils devaient rencontrer les personnes âgées pour leur poser un certain nombre de questions afin de connaître la fondation de leur paroisse. À Saint-Vianney, des personnes âgées avaient les larmes aux yeux après avoir vu le travail fait par les jeunes. Ils devaient faire un exposé de leurs travaux. Les jeunes avaient des démarches publiques à faire, aller à une réunion du conseil, rencontrer la fabrique, voir tout ce qui se passait dans la municipalité, ses débuts, sa vie et son fonctionnement actuel. Les parents et les élèves ont bien aimé cette démarche. Ce n'était plus pareil dans nos villages après que les gens eussent appris à mieux connaître leur passé.

Tout cela était fait en dehors de l'école et de la vie scolaire, car c'est difficile d'entrer dans une école à cause des contraintes de la direction et du syndicat. Les jeunes avaient aimé cela et à plusieurs endroits, il y a eu des répercussions sur l'école parce des jeunes s'étaient réveillés et fonctionnaient. À Saint-Damase, entre autres, j'ai même constaté que des jeunes filles avaient commencé à présider et à mener des affaires. Les familles disaient: *«Ces jeunes filles-là, elles n'ont plus jamais été les mêmes après, elles se débrouillent»*.

L'objectif de base était de créer un sentiment d'appartenance. Les jeunes construisaient le portrait de leur village. C'est plus difficile de quitter un village lorsqu'on le connaît mieux et qu'on a développé un sentiment d'appartenance. Parmi ces jeunes qui ont été formés par les *«Portraits de village»*, certains sont restés dans leur milieu à cause de cela. Quelques-uns sont venus sur le conseil d'administration de la coalition. Si on avait été capable d'avoir assez d'argent pour offrir ces programmes, il y aurait eu de la demande pour plusieurs années. Il faudrait faire toutes les paroisses. Quand les gens connaissent leurs forces et leurs capacités d'intervention, ils ne laissent pas passer n'importe quoi dans le village.

Les communautés religieuses ont été les premières à financer la Coalition Urgence rurale, et ce, à une assez haute échelle. Des projets ont aussi été soutenus par le gouvernement fédéral. Quant au gouvernement provincial, il s'est montré modéré. Par contre, certains de nos organismes régionaux nous ont octroyé des montants d'argent. Comme nos actions n'étaient pas tournées vers le développement économique, plusieurs se sentaient parfois mal à l'aise de nous accorder les montants demandés. Ils venaient dans nos réunions et disaient: *«On ne sait pas ce que vous faites et comment vous le faites, mais cela marche»*.

Quand on finance du développement social et que l'on ignore où cela va aller, il y a une insécurité chez les décideurs. Il n'y avait pourtant pas d'insécurité quand ils ont choisi de mettre de l'argent à coup de millions dans des entreprises qui, à l'heure actuelle, font faillites ou ferment. Comme président de la coalition, cet aspect de la recherche de financement a représenté une part importante de nos actions, presque 50% du temps était accordé à la recherche de financement simplement pour être capable de faire de petites choses. C'était pernicieux.

D'autres organismes ont été fondés tel *Antidote Monde* dans le Témiscouata. Dans cette région, il a bien sûr la SADC, le CLD, les agents ruraux et il y a aussi *Antidote Monde* qui ressemble à ce que l'on fait à la Coalition Urgence rurale. L'organisme est financé par le municipal et par les ententes au niveau de la ruralité. Ils travaillent fort et ils sont efficaces.

Le programme «*Et si c'était plus vivant*» qui avait commencé dans sept paroisses a été étendu dans un réseau de trente villages au cours d'une même période de temps. Le besoin de résistance est ressorti à la coalition. Résistance parce qu'il y avait menace de fermeture de la dernière école du village, parce que le chanteur Desjardins trouvait les forêts dévastées, parce que les fusions des caisses populaires étaient dans l'air, tous ces éléments irritaient et ont mené à la création de groupes de défense. Les sept villages du haut territoire du Témiscouata étaient en lutte pour sauver leurs écoles; pour un autre groupe, c'était la forêt et on se doutait que les fusions des caisses populaires seraient appliquées d'un bout à l'autre du territoire. Ce furent les premiers efforts de résistance de la coalition.

Nos actions ont toujours amené la controverse, probablement parce qu'on ne savait pas comment s'organiser. On a commencé à observer des différences dans les approches, au niveau des permanents de la coalition et au niveau des élus. À propos des caisses populaires, les élus favorisaient l'autonomie des membres dans les assemblées générales, par contre d'autres voulaient une mobilisation plus forte pour la défense du maintien des structures en place.

Nous avons encore quelques petites formations pour les jeunes, mais on arrivait à notre dixième anniversaire et il était important pour nous, d'essayer de voir ce que le monde pensait de nos actions. On constatait chez nos administrateurs une certaine division dans les points de vue, il fallait vérifier ce que la population pensait de tout cela. On a embauché une personne de l'Université pour faire le bilan prospectif et faire le portrait des villages. Cela a donné un certain résultat, mais il y avait des clans de formés au niveau des opinions. Cette division n'allait pas régler le problème parce que chacun restait sur ses positions. Il fallait quand même se faire un plan d'action. Des groupes de travail ont été mis en place. On avait invité des gens de l'Université et après

avoir discuté de ce qui nous préoccupait de part et d'autre, on se bâtit un plan d'action. On a proposé ce «*Plan d'action 2001-2005*» à l'assemblée générale. L'assemblée générale a décidé exactement ce qu'elle voulait garder et rejeter. Ainsi, les administrateurs étaient assez confortables pour organiser une réponse aux besoins de la population.

L'assemblée voulait surtout garder l'animation du milieu et la formation. C'était presque le même créneau qu'au départ sauf que là, on ciblait davantage la formation des jeunes afin qu'ils voient mieux les richesses de leurs villages. Il fallait avoir aussi un programme pour suivre les autres personnes, car les agents ruraux allaient bientôt arriver. Ceux-ci n'étaient pas une trouvaille du gouvernement, on en avait bien avant. Par contre, les agents ruraux devaient être bien encadrés et travailler en réseau dans l'ensemble du milieu rural.

Il était plus facile de travailler au niveau de la MRC Rimouski-Neigette, parce qu'on connaissait tous les intervenants, on allait même faire des expériences pilotes dans certains dossiers. On a consulté les municipalités pour vérifier si elles étaient d'accord qu'on entreprenne une tournée. Les gens nous donnaient leur accord, mais ils nous forçaient aussi à nous questionner: «*Il y a combien d'organismes dans ces municipalités et vous avez passé combien de fois?*». On avait avec nous des professeurs et des étudiants en développement régional de l'université et on avait convenu de ne passer qu'une fois dans une MRC. Il y avait aussi un jeune du Carrefour jeunesse emploi qui voulait travailler à la coalition. Il était très impliqué au niveau rural. Il a obtenu une certaine latitude au niveau de son travail afin de consacrer du temps à ce projet. À la MRC, nous avons eu une réponse claire; Alain Dumas était préfet et il a dit: «*Est-ce qu'on fait ça ensemble?*». On est allé ensuite au Centre local de développement (CLD) pour leur demander de travailler aussi avec nous et ce fut accepté. La Coalition Urgence rurale et tous ces intervenants se sont rencontrés autour d'une table pour monter le projet «*La grande tournée Rimouski-Neigette*».

L'ensemble de ce monde s'est impliqué et il prenait cela à cœur. Aussi on avait une animatrice de groupe extraordinaire pour animer les salles. Beaucoup de gens se sont présentés dans les rencontres et on a pu travailler. À Saint-Eugène, la salle était presque pleine et à Esprit-Saint il y avait soixante-douze personnes. Les réunions étaient bien planifiées du commencement à la fin. Après chaque soirée, on vérifiait l'engagement des gens.

On avait fait le tour d'une dizaine de municipalités sur tout le territoire de la MRC. Parce qu'il y avait eu fusion, on n'est pas allé au rang double de Mont-Lebel. À Sainte-Blandine, les gens étaient démobilisés et ils nous ont demandé de ne pas y aller. Par contre, on a fait toutes les autres municipalités moins le Bic et Saint-Anaclet. Cette municipalité venait juste de faire un

exercice local de réflexion sur le développement du milieu. Les commentaires des gens qui ont participé à ces rencontres ont été très positifs. Le préfet nous a dit: «*Si je n'avais jamais fait cela, je n'aurais jamais compris le milieu rural*». Depuis ce temps, il travaille dans le milieu rural, même s'il n'est plus maire ou échevin. Le jeune homme du Carrefour jeunesse emploi a demandé à être libéré un an pour venir travailler avec nous parce qu'il avait découvert un problème chez les jeunes au niveau de la délinquance et il voulait construire un programme pour travailler là-dessus. Il a obtenu un projet et il a travaillé d'arrache-pied. Il a mobilisé la Sûreté du Québec, les municipalités, tous les intervenants de la jeunesse et finalement son action s'est terminée avec la mise sur pied d'un comité de vigilance. En travaillant un projet pour toutes les municipalités d'une MRC, on n'avait pas beaucoup de mécontents et cela se finançait facilement.

Concernant la délinquance chez les jeunes dans les milieux ruraux, il y a eu un rapport bien étoffé là-dessus. Les formes étaient multiples: des attroupements, des problèmes de consommation de drogue, des bris publics. On voulait aussi avoir un projet rassembleur et formateur pour essayer de contrer les effets de la délinquance juvénile. Avec notre équipe, on a fait une étude de faisabilité pour vérifier s'il était possible d'installer une maison familiale rurale. On a eu un peu de difficulté à faire financer ce projet. Cela a été épuisant, à chaque fois, il fallait faire toutes les MRC, les CLD, les organisations régionales, les députés un par un, mais on a réussi à financer le projet. Finalement, le document a été complété. Il y avait de la place pour une ou deux maisons familiales et il était possible de les réaliser. Il restait au CLD et aux gens du milieu à proposer des projets.

Une maison familiale, c'est d'abord un lieu physique qui doit recevoir des jeunes pour des formations par alternance, c'est-à-dire la moitié du temps en stage et l'autre moitié dans l'école. Ces jeunes sont pensionnaires, on dépayse leur quotidien habituel. Ils vivent deux semaines dans la maison et deux semaines sur une ferme s'ils étudient en agriculture, deux semaines dans une forêt s'ils étudient en foresterie. Toutes les formations sont élaborées en fonction de l'alternance travail-étude. Les familles gèrent les maisons, s'occupent de la bouffe et elles ont un droit de regard sur ce qui se passe, c'est comme si elles achetaient la formation de la commission scolaire. C'est le même programme que celui du ministère de l'Éducation afin d'avoir le même diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles.

À la maison, le jeune est supervisé par le maître de stages. Plusieurs jeunes avaient des besoins: ce n'étaient pas des places pour les délinquants ni pour les jeunes qui ne passaient pas leurs examens à l'école, mais des places de haut niveau. En changeant d'attitude dès le secondaire trois, ils se rattrapent bien souvent. Les taux de réussite atteignent environ 90%.

Il restait cependant une grande question à régler: où installer les maisons familiales rurales? On n'avait jamais pensé qu'on se chicanerait pour obtenir ces maisons familiales. On avait essayé de dire tout au long de l'étude que la meilleure façon de réussir était de travailler ensemble; la meilleure façon d'aller à l'échec était de continuer chacun de son bord. Cela a perduré. Le CLD et la coalition ne filaient pas le parfait bonheur. Il y avait un bon groupe d'agents ruraux qui étaient d'accord pour la même chose et d'autres qui ne l'étaient pas. Cela variait avec la température... Des groupes se sont mis en marche de façon sérieuse, ils n'avançaient pas trop vite mais sérieusement, donc c'était encore possible.

Il y a une coopérative dans la Vallée de la Matapédia qui a fonctionné durant un an. Elle avait vingt-sept élèves pour commencer, la maison venait de s'installer à Albertville. Comme par hasard, la commission scolaire a décidé de faire une étude de cas. Pour chacune des personnes inscrites, le dossier était évalué: notes trop basses pour certains, rattrapage pour d'autres... Donc, il est resté cinq étudiants. L'intérêt de la commission scolaire était assez mitigé.

La coopérative a fait son assemblée générale et cette fois le projet ira de l'avant. Même, si cela ne fonctionne pas avec la commission scolaire ou un autre partenaire, la coalition va la supporter. La commission scolaire semble craindre de perdre des élèves dans ses écoles. On a obtenu l'appui de Solidarité rurale dans ce dossier, mais c'est la même situation à la grandeur de la province, il y a un peu d'opposition.

Le grand objectif de ces maisons familiales rurales est de maintenir les jeunes dans les régions, de les intéresser à trouver un métier qui peut les faire vivre. Il y a trop de jeunes en région qui ne veulent pas aller à l'école ou qui ne sont pas diplômés à un assez haut niveau. Selon une enquête, des employeurs de deux cents employés et plus considèrent que les élèves de la commission scolaire qui viennent travailler chez eux ne savent pas travailler. Ils ne sont jamais rentrés dans une usine, les employeurs sont obligés de leur montrer quoi faire. Il faut amener ces jeunes sur le marché du travail et leur faire connaître la maison familiale qui est une approche de partenariat avec l'industrie. Les jeunes capables de travailler sont identifiés rapidement et embauchés. L'objectif premier est de former davantage.

Les étudiants sont encadrés par de bons spécialistes, par exemple s'ils sont en agriculture et s'occupent des animaux, le vétérinaire les forme. Ce n'est pas un professeur qui a appris la matière dans les livres pour leur redonner en théorie. Il ne faut pas négliger non plus la formation sociale de ces étudiants. Ils vivent en société et ne sont pas retranchés dans un ghetto. Une maison familiale est située dans un village, non pas dans une moyenne ou une grande ville. Le matin à l'école, ce n'est pas un employé qui va mettre la table et préparer le déjeuner; le midi, c'est la même chose. La vie familiale est

importante. Une fois, j'ai demandé à un jeune pourquoi il étudiait dans une maison familiale. Il m'a répondu: «*Avant je ne savais rien faire! Quand je vais partir d'ici, je vais être capable d'aider ma blonde et faire de petites affaires et si je n'ai pas de blonde, je vais être capable de me débrouiller et je n'aurai pas l'air d'un niais*». Au lieu de partir à la roulotte pour aller se chercher un lunch le midi, il est capable de se faire à manger. Dans les maisons, cela prend une certaine rigueur, une discipline.

Le projet de maison familiale n'est pas enterré. Si les commissions scolaires font toutes comme la nôtre, il y aura, comme à d'autres endroits, une levée de boucliers. On va devoir penser à autres choses. Il y a un important dossier mené au niveau provincial par Solidarité rurale. Si on a de la misère à faire comprendre à notre commission scolaire ce qu'on veut pour la formation de nos jeunes dans le besoin, on va prendre d'autres chemins. J'en ai vu en France qui, pour l'enseignement professionnel, se sont adressé à d'autres ministères: la formation des maisons familiales est payée par le ministère de l'Agriculture, car cela n'avait pas marché avec le ministère de l'Éducation... On regardera sans doute si cela intéresse notre ministère de l'Agriculture. Dans notre région, les maisons familiales pourraient prendre différents modèles. Il faudrait arrêter la résistance des commissions scolaires qui, malheureusement, appliquent toujours des modèles mur à mur de formation.

En ce qui concerne les agents et les animateurs ruraux, le Centre local de développement (CLD), avec la Politique de la ruralité, avait mis en place un réseau qui a été maintenu depuis le départ. Dans la région, tous les agents ruraux se réunissent régulièrement et si le groupe a besoin d'information ou de formation, on leur trouve des ressources. Les agents ruraux relèvent des MRC avec le pacte rural et la gestion de celui-ci est généralement cédée au CLD. La Politique de la ruralité a été renouvelée récemment. Il y aura plus d'argent, une quarantaine de millions par année. L'argent, ce n'est pas tout, mais on en a besoin de beaucoup. La clause de modulation du territoire serait restée et il semblerait que d'autres éléments importants aient été acceptés. Il y a déjà eu de l'argent pour les petites écoles, mais elle est dépensée. C'est dire qu'il y a de l'espoir de ce côté avec le renouvellement de la Politique de la ruralité.

Dans le concret, les agents de développement ruraux font l'animation du milieu rural, mais leurs projets varient beaucoup d'une municipalité à une autre. L'animateur rural de Trinité-des-Monts a travaillé sur le projet patrimonial des Opérations Dignité. Au niveau touristique, des projets ont été menés un peu partout pour rassembler le monde et pour mettre en évidence certaines ressources du milieu.

En février 2005, on a organisé un colloque pour voir si la Coalition Urgence rurale était utile, car maintenant il y en a des organismes: CLD, SADC, Carrefour jeunesse etc. Avait-on les mêmes rôles? On a consulté, lors de

démarches récentes, une vingtaine de personnes, des gens de commissions scolaires, des municipalités et d'autres impliqués dans différents organismes de leurs milieux. Selon eux, la coalition ne peut pas toucher à tous les dossiers. Elle doit avoir une fonction d'aviseur auprès des politiciens, elle doit monter des dossiers de recherche bien appuyés, écrire des mémoires et maintenir un comité consultatif de haut niveau.

La Coalition Urgence rurale a été supportée par le prêtre fondateur de l'Opération Dignité 1, il a déposé une partie de ses avoirs dans le *Fonds Jean-Marc-Gendron*. Ce fonds a été enrichi par d'autres personnes et aussi par les religieuses de la Congrégation des Filles de Jésus. Aujourd'hui, avec les intérêts récoltés par ces fonds, on peut donner des bourses à des jeunes impliqués socialement dans leurs villages. L'objectif principal de l'abbé Gendron était que les jeunes s'impliquent au niveau de la forêt. Tous les ans, on crée un événement pour la remise des bourses variant entre 500\$ et 1 000\$. Gilles Roy s'occupe de cette activité. Cela a porté fruits puisque les récipiendaires de bourses ont de belles étables, de beaux troupeaux, et des lots forestiers bien travaillés. Depuis le début l'organisation, on a donné plus d'une trentaine de bourses.

«Deux boursiers du monde rural», *Progrès-Écho*, dimanche 15 avril 2007, section A, p. 2 (extrait).

(A.D.) – La Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent (CUR) remet des bourses du Fonds Jean-Marc-Gendron à deux jeunes du milieu rural qui se démarquent par leur implication aux plans forestier, agricole ou social. Annick Truchon, de Saint-Léandre, reçoit 500\$ pour son implication sociale dans sa communauté alors que Jamie St-Laurent, de Sainte-Angèle-de-Mérici, obtient 1000\$ pour son implication au sein du Syndicat des producteurs forestiers, où il défend les intérêts des jeunes. (...)

Le dossier des petites écoles touche particulièrement deux MRC, celles de Matane et de la Matapédia. Ces gens sont très heureux d'avoir du support de la coalition. L'Est du Québec, c'est plusieurs pays dans un pays. Le territoire du Bas-Saint-Laurent est tellement grand. Avec neuf MRC à couvrir et qui ont des problèmes différents, on a fait un travail dilué. Chacune a ses différences, ses préoccupations, ses conditions d'existence. Si on avait un plan régional d'intervention avec des priorités et des secteurs, peut-être cela serait-il plus facile.

Quant à la force et à la place de la coalition à l'heure actuelle et à moyen terme, on a pris le temps de le vérifier et à notre grande surprise on nous disait que la coalition était nécessaire et qu'elle avait des choses à faire, qu'il fallait s'en occuper rapidement.

Il faudrait se demander: «*Qui la finance? Qui la supporte?*». Une table de consultation pourrait se réunir au moins quelquefois par année. Ce serait un conseil des sages. C'est la meilleure décision qui ait été prise ces dernières années. La coalition ne s'assoit plus seulement sur son leadership, elle compte sur des gens avec des visions assez grandes, et capables d'être stratèges aussi. Une table-conseil ajoute de l'influence à la coalition au niveau de sa connaissance du milieu et au niveau de sa capacité à se financer.

À l'avenir, la place des jeunes devra être plus importante à la coalition. Engager les jeunes pour faire de petits projets afin de les intéresser davantage à leurs villages. Il faut aussi avoir des animateurs pour les soutenir, mais c'est difficile.

L'autre niveau concerne les jeunes à l'intérieur des instances de décision de la coalition. Chaque année, les jeunes sont nommés sur le conseil et rapidement ils ont des problèmes. On ne peut pas faire nos réunions la nuit parce qu'ils travaillent le jour. Ils ont des familles et ils habitent à plusieurs kilomètres du lieu de la réunion. Il faut changer notre façon de travailler et revenir dans les MRC, à une plus petite échelle. Les déplacements seront moins onéreux et moins longs. Il faut le régler le problème des jeunes, car ils ne viennent pas à nous facilement et il faut aller vers eux.

Le troisième niveau d'intervention concerne la permanence. Si on veut avoir des résultats dans nos démarches, il ne faut pas dire n'importe quoi lors des rencontres. Il faut avoir des dossiers bien préparés et garder notre crédibilité. Si on était supporté par du personnel en nombre suffisant, comme Solidarité rurale, on serait capable de faire bien des choses.

Je suis relativement optimiste quant à l'avenir de la coalition. Auparavant, je m'inquiétais tout le temps. Les Opérations Dignité se sont éteintes graduellement avec la disparition d'une grande partie des leaders. Quand les dossiers se règlent en partie, il y a moins de raison de continuer. L'âge des participants et l'essoufflement des personnes bénévoles sont des facteurs importants. Aujourd'hui, je n'ai pas la même inquiétude, car lorsqu'on pose des actions rapprochées du monde, la relève se fait.

Les contacts personnels et l'identification des leaders sont des approches qui n'ont pas donné les résultats attendus quant à la relève. Il faut plutôt réunir des gens, les faire travailler ensemble et ils décident de s'engager. On ne les bouscule pas. On est quand même une organisation démocratique, on va être obligé de faire comme d'autres politiciens: s'arranger pour faire en sorte que les meilleurs s'impliquent. Certaines personnes qui n'avaient jamais occupé de poste sont venues aux réunions et ont été de très bons conseillers. Parfois, de nouveaux leaders se manifestent, il y a des hauts et des bas...

L'engagement communautaire et l'engagement social ne sont plus aussi populaires. Dans les réunions, les leaders du monde agricole sont absents

et les raisons qu'ils donnent sont peut-être bonnes. L'engagement social n'a plus d'importance parce que le développement économique a pris le dessus. En agriculture, aujourd'hui, il faut manger d'abord pour être capable ensuite d'aider les autres. Quand une génération bâtit quelque chose, la génération suivante ne ressent pas nécessairement la même urgence. Il ne reste pas beaucoup de membres dans nos grosses coopératives régionales. En 2007, il va falloir faire un gros travail pour l'engagement social. Dans la période des Fêtes, il y a des groupes comme la guignolée qui soulèvent l'intérêt pour quelques jours, mais ça retombe...

La notion d'appartenance dans le cadre des Opérations Dignité était davantage en terme de résistance afin de pouvoir rester chez eux, sur leur territoire. Il y a encore trop de petites chicanes de clochers, souvent des villages se battent pour réclamer l'établissement d'un projet. Chacun doit défendre son dossier, mais l'esprit régional devrait primer.

Conclusion

Quelques défis pour l'avenir du monde rural

Le développement durable et l'éolien

Il y a des façons différentes de comprendre le développement durable. Pour moi, cela veut dire de tenir compte de toutes les ressources. Exploiter une ressource, ce n'est pas pour détruire l'autre. Lors de la récolte de bois en forêt, il ne faut pas détruire le sol ni les habitats. S'il y a une espèce en voie de disparition, il faut être capable de la protéger. Aujourd'hui, je suis raisonnablement satisfait de la situation. Les plans de protection et de mise en valeur nous aident. Au niveau de l'agriculture, il y a un bon bout de chemin de fait pour la protection des cours d'eau, la façon d'aménager les terrains pour les protéger de l'érosion, etc. Il y a plusieurs méthodes de travail différentes et plusieurs sortes de plantes qu'on peut utiliser. Des méthodes de travail ont été développées pour utiliser moins de pesticides. Les agriculteurs savent comment faire, car ils sont obligés de suivre des cours toujours en vue d'arriver à une agriculture durable. L'environnement, ce n'est pas seulement l'eau qui coule, c'est aussi l'air, les animaux, etc. En réalité, il faut tenir compte des autres.

En parlant du développement durable et de la qualité de l'environnement, on peut penser au développement de l'éolien. Lorsqu'on développe des parcs éoliens, il y a toujours des opposants et des gens qui sont d'accord. Si on compare avec ce qui se passe en Ontario et dans les autres provinces, nos gens se sont fait *«avoir à l'os»*. Quand les installations seront brisées et désuètes, les promoteurs vont-ils les enlever et remettre le terrain comme avant? Des conflits n'ont pas été réglés non plus avec l'entourage. Les

gens sont obligés de subir les éoliennes dans leur paysage même s'ils ne les veulent pas. Aujourd'hui, il y a toutes sortes de droits: avant on pouvait faire ce qu'on voulait sur notre terrain, maintenant on ne le peut pas. Si c'est vrai pour la production de porc, cela devrait s'appliquer aussi pour la production éolienne. On aurait dû utiliser des méthodes pour établir des consensus et pour régler ces problèmes.

Il faut utiliser l'ensemble de nos ressources. Du point de vue de l'environnement, est-ce plus dommageable de construire un barrage sur une rivière ou de mettre l'éolien qui va durer dix ou quinze ans au maximum? Il faut s'assurer d'avoir assez d'électricité et savoir aussi pourquoi on la produit. Si on la produit pour la vendre aux Américains, on est plutôt naïf, mais si on le fait pour nous parce qu'on veut se développer, c'est une autre affaire. À ce moment-là, il y a peut-être des conflits qui n'existeraient pas.

Malgré les problèmes, il est difficile de penser qu'on redressera les situations pour l'avenir. Il n'y a aucune volonté des gouvernements, ils *«parlent pour parler»*. Le défaut est à la base: les producteurs ont signé des contrats parce qu'il y avait un petit 1500\$. Dans d'autres régions, des producteurs se sont regroupés et cela va un peu mieux. Ici dans le territoire, des gens se font pointer du doigt, même les préfets sont pris là-dedans. Certains appellent ça des conflits d'intérêts, mais pour moi, c'est l'anarchie. On aurait eu une belle occasion d'avoir une solidarité régionale. On a eu une petite preuve de cela à Saint-Noël, les frères Otis ont travaillé avec des gens de l'UQAR, d'une manière plus communautaire.

L'établissement des jeunes en milieu rural et l'occupation du territoire

Dans notre région, l'établissement d'un jeune agriculteur se fait habituellement sur une ferme viable. Par contre, de jeunes familles arrivent de la ville et souhaitent s'installer sur des terres considérées comme marginales, mais qui font leur affaire et elles se sentent capables de s'organiser. Il faut aussi favoriser ces établissements. Ce type d'agriculture, même à temps partiel, est nécessaire en terme d'occupation du territoire. Parfois, certaines surfaces de terrain sont peu utilisées, par exemple dans le bœuf et le mouton. Ces productions requièrent peu d'étendue de sol, il reste donc une certaine superficie de terrain qui pourrait être utilisable à d'autres fins.

Un des volets de l'occupation du territoire concerne l'immigration en milieu rural afin de remplir les maisons du village et celles dans les rangs là où il y a des terres encore utiles. La promotion de ces approches attirerait sûrement des travailleurs qui combleraient le manque de main-d'œuvre au niveau de la forêt, car les agriculteurs qui ont des fermes de bonnes tailles ont très peu de temps disponible pour s'occuper de leurs forêts. Ces arrivants

constitueraient une main-d'œuvre de proximité. On aurait ainsi une complémentarité agriculture-forêt.

Il y a de la place pour des fermes forestières. Le gouvernement ne veut pas nous comprendre, mais cette fois-ci les gens vont devoir continuer. La forêt privée va pouvoir se consolider avec le métayage. Une personne intéressée à travailler en forêt pourrait s'entendre avec cinq ou six cultivateurs qui lui consacraient leurs forêts avec leurs plans de gestion. Un emploi dans une petite paroisse, c'est important.

L'occupation du territoire, ce sont aussi l'école, les services de santé, l'ouverture des chemins et bien d'autres choses encore. Quand il y a du monde, les questions ne se posent plus de la même façon, les chicanes non plus. Il faut revenir aux valeurs de base. Avoir de belles grosses fermes certes, mais aussi occuper le territoire, avoir du monde qui bouge aux alentours, des jeunes... Inversement, s'il n'y a plus d'école, on ne les attirera pas ces familles-là. Autrement dit, il faut chercher un équilibre entre la production agricole industrielle et d'autres productions plus petites qui permettraient d'utiliser le plein potentiel du territoire. Actuellement, il y a encore un peu de place au niveau de la forêt et de l'agriculture. Malheureusement, il n'y a pas de plan et on s'enlign «à la va-comme-je-te-pousse ». D'un côté, on veut structurer, mais de l'autre cela se déstructure silencieusement.

La migration des personnes âgées

Le départ des aînés est un problème pour l'avenir du monde rural. Est-ce qu'on est capable de le freiner, je croirais que non à moins de retenir les jeunes. Les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi en région ou qui ne se trouvent pas confortables ici vont aller s'installer ailleurs avec leur petite famille. Les parents aiment se rapprocher d'eux. Quand ils déménagent plus près de leurs enfants, ils amènent avec eux leurs avoirs, ils vendent leurs affaires, la caisse populaire se vide et il se vend moins de produits dans leur coin parce qu'ils ne sont plus là pour les acheter. Je ne sais pas comment on va régler ce phénomène.

D'autres personnes âgées vont migrer pour se rapprocher de certains services, d'un hôpital, etc. Il y a tout de même un effort important qui a été fait au niveau du CLSC, il faut le reconnaître. Il faut essayer de maintenir autant que possible nos personnes âgées dans leur milieu, de les regrouper, à ce moment-là, on leur assure plus facilement les services de base dont ils ont besoin.

L'immigration en milieu rural

Les campagnes doivent continuer à être habitées de façon diversifiée. Il n'y a pas seulement l'agriculture. Il y a des gens d'autres pays prêts à venir

vivre en campagne. Je connais deux écrivains qui se sont installés dans notre région, dans un village plus petit parce qu'ils veulent avoir la tranquillité. En plus, ils sont prêts à s'engager dans le développement et dans la transformation de la société. Il va falloir penser à des politiques d'accueil pour attirer ces gens-là et s'en occuper une fois arrivés.

On a eu de très mauvaises expériences avec de nouveaux immigrants. Quand des gens arrivent de l'étranger, passent par Montréal et qu'on leur fait prendre le train pour les amener en région, c'est tout un dépaysement. S'ils ne parlent pas notre langue, la première chose qu'on devrait faire serait de leur montrer à parler français. Il faut faire attention, ceux qui sont dans la force de l'âge sont habitués à travailler et ont souvent des métiers. Si on ne répond pas rapidement à leurs besoins, ils vont aller retrouver ailleurs d'autres immigrants qui se sont regroupés comme de petits ghettos. Là, ils n'ont pas besoin d'apprendre le français, ils vont travailler entre eux.

L'immigration en milieu rural est plus facile pour les gens qui ont déjà résidé dans les campagnes et qui ont essayé sans succès de vivre en ville. On en voit quelques-uns par ici, ils sont très heureux et leurs familles sont autour d'eux. Ils font leurs jardins et ils ne marchent pas deux heures de temps pour être au grand air: ils ouvrent la porte et ils sont rendus.

Les ruraux déjà bien établis ont maintenant plus d'ouverture pour ceux qui viennent d'ailleurs. L'autre aspect, c'est le défi posé par leur intégration dans les activités du milieu. La Coalition Urgence rurale a fait plusieurs rencontres et elle a constaté que ce n'était pas si facile. Les nouveaux arrivants apportent des idées que les gens de la place trouvent parfois farfelues mais qui peuvent être utiles. Cela vient enrichir des milieux, quand on a le nez trop collé sur un problème, on ne voit pas la solution. Quelqu'un arrive de l'extérieur et propose parfois des choses auxquelles on n'avait pas pensé.

Les types de productions et le maintien de la ferme familiale

Des gens d'ailleurs exploitent parfois des petites productions non traditionnelles à notre milieu. Il se fait de belles petites transformations que ce soit dans les charcuteries, les fromages, les pâtisseries, les vins, les petits fruits, etc. Des organisations, comme celle des Saveurs du Bas-Saint-Laurent, contribuent au développement de ces produits. Des groupes coopèrent et font un marketing ensemble. Certains n'ont pas adhéré parce qu'ils trouvaient les cotisations de départ trop élevées. Il y a encore de la place pour ce genre de marché. Prenez la fromagerie de Trois-Pistoles, elle a commencé comme petite fromagerie, aujourd'hui, elle a toutes sortes de produits à valeur ajoutée. Le propriétaire a compris qu'il fallait qu'il s'adapte. Le marché de créneau a de l'avenir, mais il faut qu'il soit dans le haut de gamme.

On a trop concentré dans pas mal toutes les productions. Dans le secteur forestier, il y a de gros moulins partout, pas de petits, alors qu'un seul par territoire aurait été suffisant. On aimait les affaires géantes, on les ferme maintenant et on va en fermer encore. Quand on concentre trop pendant une période, on revient ensuite à des choses plus petites. On avait quasiment plus d'abattoirs au Québec, tout était transporté aux États-Unis. Les producteurs se sont aperçus qu'ils avaient fait une erreur. Il a fallu fermer toutes les petites usines, c'était une politique gouvernementale. Aujourd'hui, ils bâtissent des petites usines pour arrêter de promener les produits sur le chemin pour rien. On observe un certain retour à des dimensions plus régionales.

D'un autre côté, on souhaite un peu plus de concentration au niveau des espaces de terrain pour chaque production. Prenons l'exemple de la forêt. La Coalition Urgence rurale et ses partenaires sont en accord pour que les fermes forestières demeurent l'objectif premier. D'un autre côté, il faut que les parties boisées des fermes qui ne sont pas utilisées le soient même dans la plus petite entité pour augmenter le revenu annuel du travailleur.

Pour continuer à développer le milieu rural, il faut que les gens soient heureux. Il y a une certaine morosité présentement dans le monde rural au niveau agricole parce que les agriculteurs viennent de connaître des périodes très difficiles. Dans le monde forestier, ce n'est pas évident non plus, les crises sont difficiles à gérer et à prévoir. Elles nous viennent souvent de l'extérieur.

Une vieille vache a été déclarée malade en Alberta, elle avait probablement le virus de la vache folle. Il a fallu fermer toutes les frontières. Au Québec, les producteurs québécois s'étaient laissés endormir et avaient perdu leurs abattoirs l'un après l'autre parce qu'ils avaient le prix qu'ils voulaient. Les Américains ont trouvé là une opportunité, ils ont fermé l'entrée aux frontières et ils ont eu de bons prix pour leurs animaux. Cette vache venait peut-être de chez eux! On est à 3000 kilomètres de cette vache-là et ils ont écrasé l'ensemble de l'agriculture. Cela a eu aussi un effet sur la production laitière à cause des vaches de réforme qui sont un peu plus vieilles. Le lait est un secteur plus contrôlé, plus prospère, il est même sur le marché international. Les producteurs laitiers sont éveillés et ils s'occupent de leurs affaires.

Pour les autres productions, l'important c'est le respect des frontières comme pour le lait. En fait, ce dont on a besoin, c'est d'un gouvernement qui comprend. Des décisions ont été prises à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), si elles ne sont pas respectées, l'agriculture va s'en aller chez le diable. Au Québec, on n'a pas encore de pouvoirs parce qu'on n'est pas un pays. Quand ils vont négocier à l'international, c'est par sympathie qu'ils acceptent nos représentants. C'est un lourd défi parce que si les ententes internationales ne sont pas respectées, les États-Unis et la France vont sortir leurs produits. Ils subventionnent déjà leurs producteurs. Il n'y a pas seulement

le Canada, mais aussi les pays en développement qui ne sont pas capables de vendre les produits au prix qu'ils leurs coûtent et en plus, ils ne sont pas subventionnés.

Le marché interne ne peut pas contrer les effets pervers de la politique de mondialisation. C'est le dumping qui cause le problème. On fait de la crème glacée avec des huiles d'autres pays et ce sont nos belles compagnies québécoises qui en font la promotion en nous disant: «*Elle est bonne, notre crème!*». Oui, bien sûr, mais elle est faite avec de l'huile qui vient d'ailleurs et il n'y a pas beaucoup de produits laitiers dedans. Ces gens-là essayent de nous faire la morale en nous demandant des produits de qualité. On pourrait leur en fournir, mais ils les achètent ailleurs. Le gouvernement devrait surveiller nos frontières. Au niveau économique, on est dans une situation qui ressemble à l'Afghanistan: on se tire dessus.

Certaines décisions sont prises tellement loin de chez nous que cela freine un peu l'envie de nos jeunes de poursuivre en agriculture ou en foresterie. Nos gens savent ce qu'ils peuvent contrôler ou non. En foresterie, dans le contexte actuel, peu de jeunes vont s'installer. Quand il y a des problèmes de rentabilité, la finance n'est pas prête à avancer de gros montants pour des achats de lots.

Au niveau agricole, quand les parents décident de vendre avant de tout perdre parce que la conjoncture risque de changer ou que la valeur des propriétés va baisser, le jeune est laissé-pour-compte. Aujourd'hui, nous avons l'avantage d'avoir beaucoup de services-conseils à proximité dans plusieurs endroits. Il y a eu une période où ce service, on l'avait du vendeur de moulée ou de l'acheteur de nos produits, maintenant on a des services-conseils financés par le gouvernement et par les producteurs. On a aussi des entreprises privées qui le font. Pour les transferts de fermes, on a des services spécialisés. Il faut souvent s'aider entre nous. Quand on a un problème et les exemples le démontrent, il faut arrêter de chercher la solution tout seul.

L'individualisme de l'agriculteur est peut-être encore présent chez certains, mais il n'a plus sa place. Il ne faut pas laisser les personnes se rendre au suicide avant d'aller les aider, malheureusement il y en a qui se rendent jusque-là. L'agriculture a un avenir dans la diversification. Si le producteur ne peut pas le faire seul, il va le faire avec un autre. Quand cela allait mal dans le bœuf, le producteur prenait sa scie mécanique et s'en allait dans le bois et il réussissait à passer au travers. C'est cela vivre en région. Nos régions ont des ressources même s'il y en a qui pensent le contraire. Il faut les mettre ensemble et être capable d'en vivre. Quand on a un problème de ralentissement dans notre production principale, la partie boisée de notre ferme a du potentiel. J'ai vu un cultivateur aller dans les audiences de la régie et expliquer comment son syndicat lui avait redonné l'envie de vivre parce qu'il lui avait montré

comment rentabiliser sa forêt. Quand cela va mal, la survie, c'est la diversification. J'ai toujours été diversifié, pas tout le temps dans la même production et j'essayais d'aller chercher la plus-value avec mes terres et mes bâtiments.

Une ferme se construit et se développe autour d'une famille, sur le modèle de la ferme familiale. Je n'ai pas connu les choses autrement. Ma conjointe possédait autant que moi dans la ferme et elle a travaillé avec autant de plaisir que moi, pas aux mêmes places, bien sûr, mais en utilisant ses intérêts. Aussi, les enfants ont participé beaucoup au développement de la ferme.

La ferme familiale a moins de difficultés lors du transfert, moins de difficultés financières aussi parce qu'on ne rémunère pas 100% des heures. Les modèles de partage ont été développés probablement à cause des abus: certaines agricultrices n'avaient rien quand elles travaillaient et parfois à la fin, elles se ramassaient avec rien. Ces abus ne sont plus à perpétuer. Dans une famille, chacun fait et a sa part. Pour moi l'avenir est encore dans la ferme familiale. Il y aura à tort ou à raison des fermes de type industriel.

Les relations ville-campagne

Il faudrait décentraliser des services dans les petits milieux. On ne peut pas empêcher la ville de s'organiser, elle crée une richesse et celle-ci devrait être partagée avec tous ceux qui contribuent à la faire prospérer. Quand une ville de cinquante mille habitants obtient des installations à cause du nombre d'utilisateurs, ceux-ci viennent aussi du milieu rural que ce soit au niveau de la culture, du loisir ou de l'économie.

La décision a été prise de former les jeunes en ville dans les polyvalentes, les collèges et les universités. On ne peut pas mettre les collèges et les universités dans le haut-pays. L'université s'adresse à une clientèle beaucoup plus large que le petit milieu d'ici, elle est internationale dans ses spécialités. La ville a besoin de l'université, mais il ne faudrait pas oublier que tous ont besoin de la campagne.

Les services installés en ville auraient besoin d'être étendus dans d'autres milieux. Il faut penser que les gens des campagnes, pour avoir accès aux services situés en ville assument des frais supplémentaires. Il faut voir les problèmes que nous avons chez nous, les reconnaître et les régler.

La reconnaissance de la ville envers la campagne n'est pas seulement pour le conseil de ville, mais aussi pour les commissions scolaires et les autres organisations de services. Il va falloir maintenir dans le haut-pays des services de proximité pour répondre aux besoins de ces milieux. On ne peut pas tout envoyer dans un seul endroit...

Quand on parle de services de proximité, on peut penser à une paroisse qui a la capacité de faire des partenariats avec d'autres paroisses des alentours pour installer des services plus près des gens. Par exemple, y a-t-il une différence entre Saint-Marcellin et Saint-Gabriel en terme de municipalité? Étant assez central, Saint-Gabriel deviendrait plus facilement un centre. Donc, Saint-Charles, Les Hauteurs et Saint-Marcellin regroupés pourraient avoir des services. Il faudrait le prévoir au niveau de l'utilisation du territoire et travailler pour que les autres municipalités acceptent un projet comme celui-là.

Lors des regroupements municipaux, une ville a passé un règlement pour qu'il n'y ait plus aucune industrie en dehors de son parc industriel. Avant, les paroisses aux alentours se développaient tranquillement, mais plus maintenant. Pour chaque loi adoptée à la Ville de Montréal, quelqu'un scrute les effets pervers sur Montréal et les alentours, si c'est le cas, la Ville modifie la loi ou le règlement. L'application de cette approche pourrait être intéressante pour le milieu rural.

Le contact ville-campagne doit être accentué. Solidarité rurale y contribue en organisant annuellement à Montréal «*La foire des villages*». Les expositions agricoles, les portes ouvertes, ce sont de nouvelles approches. Faites-les en forêt, en agriculture et les gens reviennent... C'est aussi un défi pour un agriculteur d'ouvrir sa porte à des gens qui viennent d'ailleurs pour une journée. Cela demande beaucoup d'énergie, de travail.

La protection du territoire et des activités agricoles

Les citoyens des villes qui viennent habiter en campagne voudraient s'installer où ils veulent. Le territoire agricole est protégé. Parmi les ruraux qui acceptent les gens de la ville, plusieurs agriculteurs veulent se départir de leurs terres. Il y a une mauvaise compréhension de l'application de la loi. Selon la Commission de protection du territoire agricole, 95% des dossiers se règlent par la négociation avec les producteurs. La loi n'est pas là pour «dézoner», elle est là pour protéger le territoire et les activités agricoles.

Prenons un cultivateur qui a un bâtiment. Son garçon pourrait se créer un métier en utilisant ce bâtiment comme atelier pour gagner sa vie, un atelier de réparations de moteurs par exemple. S'il demande un dézoning, cela ne marchera pas. Par contre, s'il fait une demande pour avoir la permission d'utiliser ce bâtiment à d'autres fins que l'agriculture, il se peut bien que ce soit accepté. Le garçon va gagner sa vie et quand il va abandonner, il n'aura pas de droits acquis pour installer n'importe quoi là-dessus. Le terrain et la ferme seront encore protégés, la loi permet cela.

Certaines personnes pensent qu'on pourrait bâtir n'importe où le long des routes; d'abord, elles ne s'informent pas pour savoir si le producteur est

intéressé à vendre le long de la route, elles ne s'informent même pas pour savoir si la municipalité est intéressée à donner les services d'aqueducs et d'égouts, les services d'environnement. Il ne faut pas créer de problèmes inutiles, le milieu rural n'a pas besoin de ces faux problèmes.

La formation, un outil pour le maintien du milieu rural

Les jeunes du monde agricole ou qui reviennent dans le milieu rural n'ont pas le même niveau de scolarité qu'il y a cinquante ans. La formation, c'est aussi un défi d'avenir. En agriculture, la formation est la première préoccupation, en forêt aussi, parce que souvent elle permet de continuer plutôt que d'arrêter.

La formation devient un des défis du maintien global du milieu rural. Parlons de formation adaptée, généralement les maisons d'enseignement forment les jeunes avec la préoccupation de les faire passer d'un secteur à l'autre: du secondaire au cégep, du cégep à l'université. Certaines formations sont négligées, notamment au niveau social et celles adaptées à tel type de production ou d'industrie. Les régions comme les nôtres ne peuvent pas se payer une école spécialisée dans chacun des secteurs de production. On devrait être capable de modifier l'offre de formation pour qu'elle réponde aux nouveaux besoins identifiés par le milieu. Sortir un jeune de l'école pour le former dans l'industrie, si cela se faisait graduellement, je pense que tout le monde serait heureux. La formation adaptée est nécessairement un mécanisme de rétention parce que si le jeune ne trouve pas d'emploi ici, il va aller ailleurs. Il faut que l'industrie et les employeurs continuent à se mobiliser et expriment leurs besoins, même ceux de fine pointe. Après, il faudrait adapter les formations. En France, on ouvre une école spécialisée pour répondre à un besoin du moment et parfois, deux ou trois ans après, elle est fermée. Si le besoin change, il faut modifier la formation. C'est cela s'occuper des jeunes.

Le monde rural a besoin de personnes instruites et d'autres qui le sont moins, c'est la diversité qui compte. Il faut être formé pour l'emploi et s'assurer de la mise à jour des connaissances. Les enfants peuvent avoir été élevés en milieu agricole et avoir de très bonnes aptitudes pour un autre métier parce qu'ils ont appris à travailler et à s'enlever les mains de leurs poches. Une entreprise familiale ne peut pas être reprise par plusieurs enfants, mais il ne faut pas commencer à pointer ceux qui sont corrects et ceux qui ne le sont pas. Parfois, il y a des départs de jeunes qui ne veulent plus rester dans la région à cause de ce type de conflit familial.

Le monde rural, la responsabilité citoyenne et le pouvoir politique

Dans nos documents sur la Politique de la ruralité ou d'autres documents qui concernent le monde rural, on parle beaucoup du développement de la responsabilité citoyenne. D'un côté, on a une obligation de travailler pour notre milieu comme le disait le président Kennedy, mais lorsque l'on se réfère à cette responsabilité citoyenne pour faire accepter tous les changements de structure, de pouvoir, cela devient plus difficile. Quelquefois au provincial, ils nous disent: «*Ce n'est plus nous à Québec qui décidons, c'est vous régionalement maintenant*».

C'est la Conférence régionale des élus qui décide: plusieurs organismes régionaux ont été exclus de cette nouvelle structure comparativement aux conseils régionaux de développement et de concertation qui oeuvraient antérieurement et où siégeaient cinquante-six personnes. Ils nous disent que ce n'était pas efficace. Qu'ils le démontrent aujourd'hui s'il y a une différence: après qu'une décision a été prise, il n'y a souvent personne pour la défendre. Avant, tout le monde était au courant de la même affaire et on avait pris la décision ensemble.

La Conférence régionale des élus a créé des tables sectorielles, celle sur le développement social, entre autres. La table sectorielle sur la ruralité n'est pas encore en marche. En réalité, ce sont eux qui choisissent, ils nomment les gens qu'ils veulent. Il y a quand même de l'amélioration: des commissions se mettent en place et la vraie régionalisation s'en vient aussi. Il faut s'assurer que les gens vont participer à ces commissions parce que c'est là que tout va se jouer.

Pour qu'un dossier se rende au niveau provincial, il faut l'appui de la Conférence régionale des élus (CRÉ), sinon il ne passera pas. Ce qui manque au niveau régional à l'heure actuelle, c'est un plan de développement. L'Entente spécifique sur la forêt est un véritable plan de développement et cela fonctionne, comme dans le secteur maritime. Il faudrait aussi un peu plus de solidarité et défendre les plans qui sont acceptés.

À la Conférence régionale des élus, siègent le maire de la ville, les préfets des MRC et quelques personnes nommées qui viennent de la société civile. Plusieurs pouvoirs passent par la CRÉ. Comme elle est mobilisée par les maires de ville et les préfets des MRC, elle a intérêt à nommer d'autres personnes capables aussi de gérer régionalement, ce sont là des défis.

Quant aux pouvoirs des MRC, il faut qu'ils soient encadrés, on ne peut pas leur donner n'importe quels pouvoirs. La MRC a beaucoup de pouvoirs qui lui sont délégués par les municipalités. Aujourd'hui, les petites municipalités rurales n'ont pas beaucoup accès aux décisions régionales, elles passent par le préfet. Parfois, c'est un préfet élu au suffrage universel, parfois c'est un maire

qui a été identifié par le groupe pour être préfet. Le droit de parole et le droit de représentation doivent être facilités. Il y a parfois des écarts entre ce qu'un préfet veut et ce que veulent plusieurs personnes de son territoire. Il faudrait avoir un processus qui permettrait aux gens de se parler.

Annexe 1

Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 10 juin 1990.

La chronique d'une mort annoncée s'est trompée. Nous, citoyens en milieu rural du Bas-Saint-Laurent, refusons de périr. Nous croyons fermement que nos petites paroisses ont encore un avenir.

Nous refusons de laisser nos localités se vider maison après maison.

Nous refusons de considérer comme normal et inéluctable l'exil de nos jeunes vers les grands centres.

Nous refusons d'accepter que nos dernières familles dans la force de l'âge soient elles aussi contraintes à faire leurs valises.

Nous refusons que le nombre de nos communautés en danger continue à s'élever d'année en année.

Nous refusons de courir à notre perte sans élever la voix.

Nous refusons de disparaître dans le silence et l'anonymat d'un pays qui n'aurait de véritable avenir à offrir qu'aux régions centrales et urbaines.

* * *

Mais il faut se le dire: il est minuit moins cinq dans le Bas-Saint-Laurent. Peu de temps nous sépare du moment où la fermeture de l'école, dans certains villages, ne dépendra plus que du départ d'une seule famille ayant des enfants d'âge scolaire. À peine plus de temps nous préserve des instants où notre richesse forestière, notre patrimoine agricole et nos ressources fauniques, aquatiques et maritimes auront été dilapidés, ruinés. Encore moins de temps nous épargne de la déchéance qui sera notre lot le jour où, faute de ressources, «le» dernier moulin à scie du village ou «la» seule usine de transformation du poisson n'offriront plus assez de semaines de travail pour nous assurer un gagne-pain honorable, une existence convenable. Peu de temps nous sépare finalement du moment où la force tranquille, mais irrésistible de ce jeu de dominos s'abattra pièce par pièce sur nos villes, petites et moyennes, semant le désert et provoquant la torpeur dans ces milieux que l'on croyait, encore hier, en dehors de toute atteinte directe. Car chez nous, villes et villages demeurent intimement liés tels les doigts d'une même main.

La survie de nos collectivités rurales, de notre collectivité, ne tient donc plus qu'à un fil, celui de l'honneur, de la dignité et de l'espoir. Et ce fil, il sera bientôt rompu si nous ne nous levons pas, tous ensemble, pour dénoncer l'humiliation persistante, l'avilissement et la désespérance auxquels nous conduisent les discours à la mode, les politiques centralisatrices et les programmations sociales et économiques mal adaptées.

Vingt ans d'une dictature de planification à la petite semaine, de pseudo-tentatives gouvernementales, d'une décentralisation de façade et d'une gestion par cataplasmes ont fini de nous convaincre de la profonde ineptie du système actuel, de son irréductible incapacité de comprendre notre réalité comme de répondre à nos attentes les plus élémentaires.

Nous ne sommes plus dupes du pétage de bretelles politique qui préside à la soi-disant lutte gouvernementale aux disparités régionales et qui n'arrive qu'à les creuser davantage. Ceci est un fait: nous nous sommes enfoncés d'année en année. Les écarts continuent de s'accroître plutôt que de diminuer.

Nous ne cautionnons donc plus ces politiciens, petits, serviles et obséquieux, haut-parleurs des boniments officiels, assistants-vendeurs du temple, marchands de ballounes et courtiers en optimisme pour le compte des bien-pensants du développement régional.

Nous en avons assez de ces politiques sans coordination aucune sinon que pour accentuer la décentralisation.

Nous en avons assez de ces petits programmes méthodiquement conçus pour être inadéquats et ainsi ne pas coûter trop cher.

Nous en avons assez de ces programmes dont la mécanique n'obéit qu'à des impératifs bureaucratiques ou électoralistes, négligeant les véritables besoins et urgences de notre population.

Nous en avons assez de ces programmes dont la logique consiste à parquer des agents de développement dans de petits bureaux, sans budget ni pouvoir réel, tyrannisés par des normes arbitraires.

Nous en avons assez de ces programmes qui se dédoublent les uns les autres et dont l'impact, au fil des ans, est d'une stérilité à faire pleurer.

Nous en avons assez de ces programmes essentiellement destinés à occuper nos leaders, à les détourner et à les distraire des véritables enjeux de notre identité et de notre développement collectif.

Nous en avons plus qu'assez de ces programmes par lesquels les ruraux sont confinés à attendre les miettes qui tombent de la table des régions centrales quand ce ne sont pas les poussières, plus rares encore, qui s'échappent des miettes déjà consenties aux petites villes du territoire.

* * *

Et pourtant, nous avons une identité propre, riche, essentielle à l'épanouissement national et au développement de notre région. Il faut le dire, haut et fort, le répéter, sans trêve ni désespoir malgré l'opposition.

Vingt ans d'espoirs meurtris, de colère contenue, d'efforts à vide, de gaspillage de nos forces, de notre créativité et de notre talent ne doivent pas nous décourager de revendiquer notre place sous le soleil, d'entreprendre et d'innover.

Dans son obsession de normalisation et de nivellement, le discours officiel se garde bien de l'affirmer mais nous continuons, nous du milieu rural, de représenter près de la moitié de la population du Bas-Saint-Laurent, au-delà de 100 000 personnes, plus de 60% des effectifs humains de certaines MRC. Nous occupons la plus grande partie du territoire, côtoyons quotidiennement ses ressources forestières, agricoles, minières, fauniques, aquatiques et maritimes.

Qui, mieux que nous du milieu rural, peut prétendre offrir un milieu de vie harmonieux et de qualité?

Qui, mieux que nous du milieu rural, incarne les chances du Québec de résoudre les grands enjeux nationaux d'un environnement de qualité, d'un

renouvellement perpétuel des ressources, d'une occupation rationnelle du territoire, d'un développement véritablement durable, de la bonification d'un réseau de services complet, juste, équitable et adapté, de la pérennité confiante d'une langue et d'une culture distinctes?

Qui, mieux que nous du milieu rural, peut contribuer à l'entretien de l'esprit communautaire, au respect de la pluralité, au maintien d'un minimum de tolérance vis-à-vis de la marginalité créatrice?

Nous avons un modèle à nous donner, une réalité à nous réapproprier, un dynamisme à réactiver, une ruralité à réinventer.

Nous avons, pour ce faire, des ressources humaines qui n'aspirent qu'à la dignité consentie par un travail honnête et valorisant plutôt qu'à l'humiliation issue de la manipulation ou de la mendicité.

Nous avons, pour ce faire, une jeunesse à conserver, à former, à occuper autrement qu'à l'application de cataplasmes par-dessus cataplasmes.

Nous avons, pour ce faire, une population du troisième âge à maintenir active, heureuse et en santé, chez elle au lieu que de la concentrer dans des ghettos.

Nous avons, pour ce faire, des ressources naturelles à nous réapproprier, à conserver et à mettre en valeur, d'abord et avant tout pour nos propres fins et pour notre propre avancement.

Nous avons, pour ce faire, des ressources financières à retenir chez nous, à canaliser et à faire fructifier dans notre projet d'économie et de société plutôt que de laisser à des courtiers en déménagement le soin de les investir ailleurs dans notre perte collective.

Nous avons enfin, pour ce faire, une autonomie de fonctionnement à reconquérir, des pouvoirs régionaux et municipaux à récupérer dans le but d'offrir à nos gens des services répondant à leurs besoins réels.

Nous sommes et devons demeurer pour toutes les instances concernées des partenaires à part entière. Elles doivent respecter notre volonté de gérer nous-mêmes notre développement sans nulle tutelle de hauts fonctionnaires, sans normes bureaucratiques et tatillonnes imposées par les grands commis de l'État qui adoptent à l'égard des ruraux une attitude de dame patronnesse prodiguant les subventions au compte-gouttes, suivant la myopie d'un système dépassé de partisanerie politique, à leur gré, à leurs conditions et selon une vision éculée du développement régional.

Pas besoin d'être prophète pour deviner où nous mène ce qui est si tristement commencé: de plus en plus de fermetures de toutes sortes, les départs d'individus et de familles vers ce que certains appellent déjà le Québec central, le «Québec utile».

* * *

À l'encontre de ce qui est déjà un état de faits, à l'encontre de ce qui demeure une éventualité menaçante, nous nous levons donc, tous et toutes, pour affirmer solidairement notre volonté, pacifique mais déterminée, de nous engager dans l'élaboration et la mise en place de solutions innovatrices pour la survie du milieu rural, de notre milieu de vie.

Car nous n'avons pas le choix. Le but ultime de notre action est de sortir une fois pour toutes du cycle improductif de l'humiliation et de la dépendance, afin de vivre

ici et maintenant une dignité légitime.

Que l'on nous comprenne bien: avant d'exiger quoi que ce soit des autres, nous l'exigeons d'abord de nous-mêmes.

Voilà pourquoi forestiers, agriculteurs et agricultrices, conseillers municipaux, enseignants, retraités et jeunes de la relève, nous sommes tous concernés par ce projet. La Coalition Urgence rurale relève le défi de nos petites paroisses: à partir de maintenant, nous nous engageons à substituer aux vingt ans de faillite du sous-développement régional un véritable Projet d'économie et de Société spécifique à la réalité rurale.

D'ici une vingtaine de semaines, toutes les communautés rurales du Bas-Saint-Laurent, conseils municipaux et organismes locaux, auront à débattre de ce «Projet de Société» conçu par le milieu rural et pour le milieu rural.

Toutes les hypothèses devront être ouvertes et envisagées par nos résidents des villages. Rien ne sera trop osé: forêt, agriculture, réévaluation des services sociaux, regroupement de certains services municipaux si nous le jugeons à propos, et même l'hypothèse de l'immigration pour revitaliser certains coins de notre monde rural. Ce projet, il passera par chaque village avant la fin de l'automne afin d'y être débattu et adopté.

Ce projet, nous le voulons inspiré d'une compréhension aussi large que possible de notre identité.

Ce projet, nous le voulons articulé vers des finalités aussi diverses et nombreuses qu'il y a de problématiques inquiétantes et de communautés en péril.

Ce projet, c'est notre avenir que nous prenons en main.

Ce projet, c'est la raison d'être de la Coalition Urgence rurale et son mandat jusqu'à la fin de l'automne.

Ce projet, c'est la confiance que nous avons en nous-mêmes.

En foi de quoi, nous nous assurons mutuellement d'une solidarité sans relâche vis-à-vis des tentatives de division et des invitations à la délation qui ne manqueront pas, très bientôt, de nous accabler dans le but de nous paralyser, dans le but de nous amoindrir, dans le but de nous refouler définitivement dans le cul-de-sac du sous-développement où l'on nous a si bien entretenus depuis vingt ans.

En foi de quoi, nous serons aussi tenaces que notre coin de pays est beau.

En foi de quoi, nous croyons que la ruralité du Québec représente le seul et véritable poumon de ce pays si magnifiquement en devenir au-dedans de lui-même.

- 1. En foi de quoi, nous, soussignés, individus ou organismes du Bas-Saint-Laurent, formons officiellement la Coalition Urgence rurale et témoignons de notre engagement dans l'affirmation de notre réalité et dans la prise en main, une fois pour toutes, de notre destinée.*

Cathédrale de Rimouski, le 10 juin 1990.

Annexe 2

Quelques événements marquants de l'évolution du monde rural au Québec et dans l'Est du Québec

1789: Création au Québec des premières sociétés d'agriculture

1865: Fondation d'une première fromagerie commerciale de cheddar à Dunham en Estrie

1869: Construction du premier aboiteau dans Kamouraska

1881: Fondation à Saint-Denis-de-Kamouraska de la première beurrerie fromagerie au Québec

1888: Création sous le règne d'Honoré Mercier du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

1918: Création à Amqui de la première association féminine de femmes rurales dans le Bas-Saint-Laurent

1921: Le Canada et le Québec comptent pour la première fois plus d'habitants dans les villes que dans les campagnes

1922: Création de la Coopérative fédérée de Québec qui regroupe alors 350 coopératives

1924: Fondation de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et création du premier cercle local de l'UCC au Québec à Saint-Nazaire-d'Acton

1929: Création du journal officiel de l'UCC: La Terre de chez-nous (TCN)

1930: Création de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) du diocèse de Rimouski devenue depuis l'Union des producteurs agricoles (UPA)

1931: Mise en place du Crédit agricole

1939: Les femmes de l'UCC forment l'Union catholique des fermières (UCF) qui deviendra l'Union catholique des femmes rurales (UCFR) en 1957

1942: Exemption pour les cultivateurs et les ouvriers agricoles du Service militaire obligatoire imposé par la Loi sur la conscription

1944: Création de l'association provinciale «Les Fermières»

1945: Début de l'électrification rurale

1945: Adoption par l'Assemblée législative de la Loi sur le drainage des terres

1956: Adoption par l'Assemblée législative de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles

1956: Création du Conseil d'orientation économique du Bas-Saint-Laurent (COEB)

1960: Adoption par l'Assemblée législative de la Loi de l'assurance récolte

1960: Création de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)

1961: Adoption par la Chambre des communes de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)

1963: Adoption par l'Assemblée législative de la Loi 13 qui supprime l'Office des marchés agricoles du Québec et crée la Régie des marchés agricoles du Québec

1963: Création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ)

1964: Tenue de la première grande marche des producteurs agricoles réunissant à Québec 18000 personnes (organisée par l'UCC)

1966: Publication du Rapport Parent visant à redéfinir le contrat éducatif québécois

1967: Création à Cabano du Conseil régional de développement de l'Est du Québec

1968: L'Assemblée législative du Québec devient l'Assemblée nationale du Québec

1969: Création du Centre d'études universitaires de Rimouski qui deviendra en 1973 l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)

1970: Publication de l'Arrêté en Conseil no 1621 statuant sur la fermeture de plusieurs localités du Bas-Saint-Laurent

1970: Tenue à Sainte-Paule de la première grande manifestation populaire (3000 personnes). Cette rencontre lance officiellement l'action du mouvement Opération Dignité I

1970: Création de la Fédération des producteurs de bois du Québec

1970: Création du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent qui succédait à l'Office des producteurs de bois de Rimouski. L'appellation actuelle est: Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

1971: Manifestation à Esprit-Saint marquant les débuts de l'opération Dignité II

1972: Création à Les Méchins de l'opération Dignité III

1972: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur les producteurs agricoles qui reconnaît l'UPA comme seule association accréditée pour représenter les producteurs agricoles du Québec et qui l'oblige à créer des structures générales et spécialisées, des syndicats de base et des fédérations régionales

1974: Création du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ)

1975: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi de l'assurance stabilisation des revenus

1977: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur la protection du territoire agricole qui est devenue en 1995, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

1979: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme créant les municipalités régionales de comté (MRC)

1983: Mise en place du Plan de l'Est

1988: Tenue du colloque organisé par le GRIDEQ-UQAR sous le thème: Les villages ruraux menacés: le pari du développement, à Trinité-des-Monts

1988: Mise en place de l'Entente Canada-Québec sur le développement des régions donnant suite au Plan de l'Est

1990: Création de l'Organisation mondiale du commerce

1990: Grand rassemblement à la cathédrale de Rimouski
Création de la Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent
Rédaction par la Coalition Urgence rurale de: Notre politique de développement rural

1991: Création de Solidarité rurale du Québec

1991: États généraux du monde rural, tenus sous l'égide de l'UPA «Pour sauver le monde rural»

1991: Création du Mouvement des femmes collaboratrices

1991: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi 98 qui reconnaît les syndicats

d'agricultrices comme syndicats spécialisés et leur confirme une place dans les structures officielles de l'UPA

2000: Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi créant La Financière agricole et qui en confie la gestion à l'UPA et au MAPAQ

2001: Création de l'Union paysanne

2001: Adoption par l'Assemblée nationale de la première Politique nationale de la ruralité

2001: La population rurale québécoise se chiffre à 1 420 330 habitants, soit 19,6% de la population totale et occupe alors près de 80% du territoire québécois

2001: La population agricole en milieu rural québécois représente 6,4% de la population rurale totale

2001: Implantation à l'UQAR de la Chaire de recherche du Canada en développement rural

2003: Création à l'UQAR du Centre de recherche sur le développement territorial

2006: Adoption par l'Assemblée nationale de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

Quelques-unes des publications du GRIDEQ

Tendances et débats en développement régional

- No 11: *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux.* M. Simard, D. Lafontaine et al. 2006. 404 p. Prix: 25\$
- No 10: *Entre réseaux et systèmes. Les nouveaux espaces régionaux.* J.-L. Klein, Carol Tardif et al. 2006. 259 p. Prix: 20\$
- No 9: *Territoires et fonctions: Tome 2. Des pratiques aux paradigmes: Les systèmes régionaux et dynamiques d'innovation en débats.* Bruno Jean, Danielle Lafontaine et al. 2005. 298 p. Prix: 20\$
- No 8: *Territoires et fonctions: Tome 1. Des politiques aux théories: Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats.* Danielle Lafontaine, Bruno Jean et al. 2005. 408 p. Prix: 20\$
- No 7: *Choix publics et prospective territoriale. Horizon 2025. La Gaspésie: futurs anticipés.* Danielle Lafontaine et al. 2001. 390 p. Prix: 20\$
- No 6: *Le développement et l'aménagement des régions fragiles à l'ère des mutations globales.* Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 2000. 152 p. Prix: 13\$
- No 5: *Les régions fragiles face à la mondialisation.* Danielle Lafontaine, Nicole Thivierge et al. 1999. 256 p. Prix: 15\$
- No 4: *Espaces en mutation.* Serge Côté et al. 1998. 189 p. Prix: 15\$
- No 1: *Et les régions qui perdent...?* Serge Côté et al. 1995. 382 p. Prix: 20\$

Cahiers du GRIDEQ

- No 23: *Portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.* Carol Saucier, Nicole Thivierge et al. 2000. 118 p. Prix: 13\$
- No 22: *Les services de proximité en milieu rural québécois.* Lucie Pépin. 1999. 144 p. Prix: 13\$

Actes et instruments de la recherche en développement régional

- No 14: *Le développement des territoires: nouveaux enjeux.* Collectif. 2002. 129 p. Prix: 12\$
- No 13: *Penser et agir localement dans l'arène de la globalisation.* Collectif. 1999. 132 p. Prix: 10\$
- No 12: *La pratique du développement régional.* Serge Côté et al. 1995. 134 p. Prix: 10\$
- No 11: *Nouvelles technologies de l'information et société. Un débat sur l'intelligence à notre époque.* Danielle Lafontaine et al. 1994. 208 p. Prix: 10\$

Témoignages et analyses

- No 8: *Pour un développement local au Mali: la place des femmes dans l'éducation non formelle*. Satoko Kato. 2005. 119 p. Prix: 15\$
- No 7: *Développement social et soins de santé: reconnaître le travail des femmes auprès des proches*. Marie Legaré. 2003. 103 p. Prix: 12\$
- No 6: *Femmes engagées: pour une alternative de développement*. Christiane Bérubé. 1996. 200 p. Prix: 15\$
- No 5: *Le JAL. Trajectoire d'une expérience de développement local*. Marc-André Deschênes et Gilles Roy. 1994. 252 p. Prix: 15\$

Hors série

- *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*. Sous la direction de Paul Larocque et Jean Larrivée. 1998. 481 p. Prix: 30\$
- *En quête d'une communauté locale*. Hugues Dionne et Raymond Beaudry. GRIDEQ et Les Éditions Trois-Pistoles, 1998. 250 p. Prix: 20\$
- *Savoir et développement: pour une histoire de l'UQAR*. Nicole Thivierge et al. 1995. 538 p. Prix: 10\$

La TPS de 6% est incluse dans les prix. Veuillez ajouter une somme de 3,50\$ pour les frais postaux et de manutention (TPS et TVQ incluses).

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications écrivez à:

Secrétariat du GRIDEQ
Université du Québec à Rimouski
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) Canada
G5L 3A1
<http://www3.uqar.qc.ca/grideq>
grideq@uqar.qc.ca

Tél.: (418) 723-1986
poste 1440 ou 1441
Télec.: (418)724-1847